ENTREPRENEURS
des Territoires
MAGAZINE

Dossier : les trancheuses portées

VIE SYNDICALE

- Le nouveau site www.fnedt.org
- Statistiques des entreprises 2011

PROFESSION

- Agnès et Daniel Aubrée (50)

ACTUALITÉS

- Des récoltes d'automne perturbées
- Cibe : coopérer pour le bois énergie

DOSSIER

- Télescopiques articulés

69 décembre 2012 - 11 €
LA REVUE DU MOUVEMENT DES ENTREPRENEURS DE SERVICES **AGRICOLES, FORESTIERS ET RURAUX**

SIMA

SIMAGENA SIMAVIP

75e th EDITION 100% innovation

MONDIAL DES FOURNISSEURS DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE

PARIS NORD VILLEPINTE - FRANCE

24 > 28 FÉVRIER 2013

Le rendez-vous mondial de l'agriculture performante et durable

Concessionnaires et distributeurs : le SIMA est aussi votre salon !
Tous les constructeurs mondiaux du machinisme agricole sont présents.
Venez découvrir l'ensemble de leurs nouveautés et innovations.

PRÉPAREZ VOTRE VISITE SUR simaonline.com

- **Imprimez votre badge** et évitez l'attente à l'entrée du salon
- **Commandez** un exemplaire du **catalogue des exposants** et préparez efficacement votre visite
- **Réservez vos déjeuners** au parc des expositions

CULTURE agri CULTURE

SEMAINE MONDIALE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE À PARIS

SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE
50e anniversaire • 23 février > 3 mars 2013

SIMA
75e édition • 24 > 28 février 2013

Pour plus d'information, contactez-nous : sima@comexposium.com - www.simaonline.com

Sommaire

Entrepreneurs des Territoires MAGAZINE

Directeur de la publication
Gérard Napias
Président de la Fédération nationale Entrepreneurs des Territoires

Éditeur délégué et rédacteur en chef
Jacques Fitamant / *redac.edt@fitamant.fr*

Rédacteurs
Pages Vie syndicale :
Patrice Durand / *p-durand@e-d-t.org*
Tammouz Eñaut Helou.

Guillaume Le Gonidec / *redac.edt2@fitamant.fr*
Frédéric Ripoche, Fabien Brèthes, Gérard Vromandt, Raphaël Lecocq.

Secrétaire de rédaction et rédactrice
Valérie Bridoux / *redac.edt@fitamant.fr*
tél : 02 98 98 01 40

Chefs de publicité
Maryannick Raphalen et Charlotte Marcadé
pub.edt@fitamant.fr
tél. 02 98 98 01 40

Assistante commerciale et marketing
Mallorie Peron / mallorie.peron@fitamant.fr
tél. 02 98 98 01 40

Relations abonnés
Katell Fouron et Natacha Reboux /
abo@fitamant.fr
tél. 02 98 27 79 99

PEFC 10-31-1614 Cette entreprise a fait certifier sa chaîne de contrôle. pefc-france.org

Mise en page : Sonia Seznec

Impression : Calligraphy-print
La Gaultière ZA La Rouyardière
35220 Châteaubourg

ISSN 1278 3927 - CPPAP N° 0613t85572
Dépôt légal : novembre 2012 / N° 639000

Entrepreneurs des Territoires Magazine est la revue officielle de la Fédération nationale *Entrepreneurs des Territoires*

ENTREPRENEURS DES TERRITOIRES

44, rue d'Alésia - 75014 Paris
tél. 01 53 91 44 98
mail : info@e-d-t.org

Entrepreneurs des Territoires Magazine est édité par les Éditions Fitamant (8 numéros par an) SNC au capital de 7623 euros, 29000 Quimper, France Registre du commerce de Quimper : B 388019820 Numéro de TVA intracommunautaire : FR 11 38 80 19 820

ÉDITIONS Fitamant

2 rue Félix Le Dantec - CS 62020
29018 Quimper Cedex
tél. 02 98 98 01 40 - fax 02 98 95 37 41

Encarts jetés Dickey John 2 pages et Claas 6 pages

5 **Éditorial**

Vie syndicale

6 • Les statistiques 2011 des entreprises de travaux
9 • Anticiper le nouvel environnement fiscal et social
10 • Le nouveau site web www.fnedt.org
11 • Le lait après 2015
13 • Actualités forestières
14 • Actualités agricoles

Profession

16 • Arnaud Hiribarren, Pyrénées-Atlantiques, l'entretien des cours d'eau
20 • Entreprise Aubrée dans la Manche, 100 % agricole

24 **Pilotage de l'entreprise**

• Certification phytosanitaire : choix de l'organisme certificateur

Actualités

26 • L'année du siècle pour les tracteurs
28 • Colloque Cibe : coopérer pour développer le bois énergie
30 • Partenariat ERDF-ETF Aquitaine pour l'entretien des abords de lignes électriques
32 • Des récoltes d'automne perturbées pour les conditions météo

Salon

35 • Innov-Agri
41 • Sommet de l'Elevage
43 • L'Eima à Bologne
44 • La Terre est notre métier, à Guichen

Dossier

45 • Les épandeurs à lisier
47 • Les trancheuses portées
50 • Gros plans sur les chargeurs télescopiques articulés

Nouveautés Matériels

52 • Nouvelle gamme d'ensileuses Jaguar 900 chez Claas
55 • Matériels forestiers Ponsse : les nouveautés 2013
57 • Brèves

62 **Agenda**

DEFENDER

SUR TERRE, DEMANDEZ-LUI LA LUNE.

Professionnel parfaitement carré, le Defender a les épaules pour vous accompagner dans tous vos défis extrêmes. Robuste, puissant et volontaire, il dispose de la meilleure des cartes de visite : Capacité de traction : jusqu'à 3,5T • Charge utile : jusqu'à 1 440 kg* 3 empattements • 10 carrosseries • 64 ans d'expérience et de formation continue.

www.landrover.fr

LAND ROVER

ABOVE AND BEYOND

ABOVE AND BEYOND : Franchir de nouveaux horizons.
* Sur version Defender 130 Simple Cab. **Consommations mixtes Norme CE 1999/94 (L/100km) : de 10,0 à 11,1 - CO_2 (g/km) : de 266 à 295**. RCS Nanterre 509 016 804.

Éditorial

Les entrepreneurs : des professionnels à votre service

Le budget de la nouvelle politique agricole et rurale européenne pour 2014-2020 est le sujet de l'agenda européen. L'entrepreneur qui va investir dans un engin ou qui lance une activité doit pouvoir connaître l'effet des politiques européennes sur l'amortissement de ses propres investissements.

La réforme de 2003 qui a introduit le découplage des aides européennes des volumes produits a ouvert des perspectives à la délégation des travaux agricoles. Mais, la politique de modernisation européenne a fait le choix d'aider l'investissement en propre individuel ou collectif plutôt que d'encourager au contraire la prestation de services. Le résultat ? Des investissements aidés massifs mais sous utilisés qui sont en quête d'amortissement par du travail à façon illégal qui concurrence la prestation de services.

La fin des quotas laitiers en 2015 illustre parfaitement cette évolution. Des producteurs de lait décident d'arrêter la production. Si les raisons sont multiples, la lourdeur des investissements revient comme un leitmotiv avec le manque de main-d'œuvre !

Comment peuvent-ils recourir à un prix concurrentiel aux engins, aux technologies, et aux compétences qui vont avec, sans se surendetter ? Par la mobilisation de la prestation de services. Bruxelles le reconnaît « off » mais reste hésitant à l'inscrire en toutes lettres. EDT le fait en lançant une campagne nationale début 2013 : « Les entrepreneurs : des professionnels à votre service ». Rejoignez-nous pour le faire savoir. Merci de votre confiance.

Bon Noël et très bonnes fêtes de fin d'année.

Gérard Napias, président de la Fédération nationale EDT

Tableau de bord 2011 des entreprises de travaux

Le secteur des entreprises de travaux agricoles compte 13 000 entreprises au 31 décembre 2011, dont 7 000 entreprises employeurs de main-d'œuvre qui occupent 66 000 salariés permanents et occasionnels.

Dans le cadre de la gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences, la FNEDT anime sur les bases d'un cahier des charges défini en partenariat avec la CCMSA, un tableau de bord national de l'emploi. Les données de l'année 2011 viennent de faire l'objet d'une première exploitation. Cette action répond aussi aux actions portées pour détenir une des données annuelles de branche ventilées par région et département. Cet outil quantitatif permet d'agir de manière prévisionnelle globalement ou localement sur les items indiquant des nécessités d'intervention. Le tableau de bord est structuré en trois grandes données, à savoir : l'emploi salarié, l'activité des non-salariés agricoles, les chiffres condensés des entreprises. Le tableau de bord de l'emploi FNEDT-CCMSA dispose d'une série homogène depuis 2003.

Les entreprises de 2003 à 2011

La prestation de services de travaux ne traduit plus seulement l'adaptation de l'agriculture à son environnement par des diversifications mais l'émergence d'une réponse à une demande. Les exploitants agricoles font face aux difficultés de recrutement d'une main-d'œuvre saisonnière qualifiée, s'interrogent sur la lourdeur des investissements au regard de durées d'utilisation saisonnières toujours plus courtes et recherchent le service clé en main pour se consacrer à leur métier et se dégager du temps. Le nombre de salariés est passé de 48 600 en 2003 à 66 000 en 2011 soit + 17 400 en 8 ans.

La France des entreprises de travaux agricoles en 2011, c'est 13 084 entreprises, 66 000 contrats dont 23 % de femmes salariées. Dans les entreprises de

Tableau de bord FNEDT CCMSA		2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
ETA	nombre d'entreprises	12 068	12 271	12 381	12 661	12 696	13 280	12 929	13 055	13 084
	nombre de salariés	48 621	47 013	46 263	49 219	54 081	58 173	58 345	58 496	66 084
ETF sylviculture	nombre d'entreprises	668	743	752	789	769	826	930	879	852
	nombre de salariés	1 921	2 520	1 997	2 758	2 976	3 129	3 316	2 620	2 572
ETF exploitation forestière	nombre d'entreprises	7 761	7 780	7 597	7 659	7 803	8 050	7 548	7 425	7 422
	nombre de salariés	13 167	13 627	13 272	14 201	13 967	17 156	11 812	12 196	12 641
Total entreprises de travaux		20 497	20 794	20 730	21 109	21 268	22 156	21 407	21 359	21 358
Total salariés		63 709	63 160	61 532	66 178	71 024	78 458	73 473	73 312	81 297

2011	Nombre d'établissements employeurs de main d'œuvre								
	< 1 ETP	1 < = ETP < 2	2 < = ETP < 3	3 < = ETP < 4	4 < = ETP < 5	5 < = ETP < 10	10 < = ETP < 50	50 < = ETP < 100	> = 100 ETP
Entreprises de travaux sylvicoles	347	55	27	12	11	31	23	0	3
Entreprises de travaux forestiers	1546	679	343	202	114	200	82	4	1
Entreprises de travaux agricoles	3069	1404	678	430	327	655	403	10	3

travaux agricoles, entre 2003 et 2011, le nombre de contrats a augmenté de 40 %, le nombre d'heures de 12 % et la masse salariale de 39 %. L'activité des entreprises de travaux agricoles se développe par-delà la conjoncture affectée par la volatilité des marchés agricoles. Le nombre d'entreprises de travaux est malgré tout stable, ce qui montre que le ticket d'entrée est élevé dans une activité avec un fort ratio investissement sur chiffre d'affaires.

Dans les entreprises de travaux forestiers, entre 2003 et 2011, le nombre de contrats a reculé de 3 %, le nombre d'heures a reculé de 7 % et la masse salariale a augmenté de 17 %. Mais, entre 2007 et 2011, la masse salariale recule de 3 %. C'est un indicateur de la crise traversée.

La concentration du secteur

La répartition des entreprises employeurs par taille en équivalent temps plein est un indicateur de concentration ; Le secteur est composé de très petites entreprises voir de très très petites entreprises, ce qui est accentué par l'effet équivalent temps plein. En effet, le nombre moyen d'heures étant par contrat de 800 heures, soit un mi-temps annuel, il y aura plus ou moins le double de travailleurs. L'activité saisonnière des entreprises est une caractéristique majeure du secteur des entreprises de travaux.

Les données régionales (entreprises et salariés) seront présentées dans la prochaine édition de votre magazine.

En 2011, 53 millions d'heures de travail salariés dans 10 000 entreprises de travaux ont généré 611 millions d'euros de masse salariale.

7 000 entreprises de travaux agricoles sont employeurs de main-d'œuvre. Elles ont salarié 66 000 travailleurs qui ont effectué 37 millions d'heures de travail.

3 171 entreprises de travaux forestiers sont employeurs de main-d'œuvre. Elles ont salarié 12 641 travailleurs qui ont effectué 12 millions d'heures de travail.

509 entreprises de travaux sylvicoles sont employeurs de main-d'œuvre. Elles ont salarié 2 572 travailleurs qui ont effectué 3 millions d'heures de travail.

Quelles que soient les entreprises, le nombre moyen d'heures de travail annuel par contrat est de 800 heures soit un mi-temps annuel. Entre 2003 et 2011, la masse salariale a été multipliée par 1.9 dans le secteur. La masse salariale a augmenté de 40 %. Parmi les 66 000 travailleurs, 1 200 étaient cadres en 2011. L'ensemble des données par activité du tableau de bord FNEDT CCMSA sont à la disposition du réseau par région et département.

QualiTerritoires
Organisme Professionnel de Qualification des Travaux Agricoles, Forestiers et Ruraux

Entrepreneurs, aidez vos clients à vous choisir

5 bonnes raisons d'être référencé QualiTerritoires

- Identifier son entreprise et la spécialisation de ses activités
- Afficher ses moyens et ses compétences
- Créer une relation de confiance avec vos clients
- Utiliser un atout concurrentiel
- Participer à une démarche professionnelle de progrès

Retrouvez toutes les informations concernant les titres de qualification sur notre site Internet ou par téléphone

www.qualiterritoires.org - Tél. 09 79 21 93 14

Certification Phytosanitaire

www.certificationphytosanitaire.fr

Tout applicateur de produits phytosanitaires en prestation de services **a l'obligation de signer un contrat d'audit** avec un organisme certificateur **avant le 1er octobre 2012** et de lui faire certifier son entreprise **avant le 1er octobre 2013** pour obtenir **l'agrément de son entreprise**.

Pour tout savoir sur les pratiques phytosanitaires et préparer votre entreprise à la certification, rendez vous sur : **www.certificationphytosanitaire.fr**

L'action est pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

Anticiper le nouvel environnement fiscal et social

Pour les mois à venir, les entreprises, qui étaient jusqu'à présent concentrées sur les travaux d'automne, vont faire le bilan de l'année 2012, faire le point sur les perspectives et faire leurs prix pour 2013.

La préparation de la prochaine saison de travaux va occuper les esprits dans les mois à venir afin de maintenir une offre compétitive sur les marchés tout en s'adaptant au nouvel environnement fiscal et social.

Après les effets de la suppression de la défiscalisation des heures supplémentaires depuis septembre dernier qui ne sont pas encore totalement intégrés, les employeurs calculent les conséquences des projets de suppression des mesures d'allégement du coût du travail dans la loi de finances pour 2013, dont l'exonération de charges sociales sur les travailleurs saisonniers. C'est jusqu'à 600 euros/mois de charges en plus pour un conducteur d'engins agricoles type, ont fait savoir les représentants professionnels aux parlementaires. Les conséquences sont donc importantes sur les prix des prestations. Des simulations sont en cours à EDT sur des entreprises types.

L'annonce de la création d'un crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi le 6 novembre dernier est la disposition phare créée pour restaurer la compétitivité. En l'état actuel, sa création suscite d'abord des interrogations, dans l'attente de précisions.

Une nouveauté : le Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE)

Le montant du CICE sera calculé, indique le gouvernement, en proportion de la masse salariale brute de l'entreprise hors salaires supérieurs à 2,5 fois le Smic.

Les entreprises bénéficieront du CICE pour la première fois sur leurs impôts au titre de l'exercice 2013 donc en 2014. Mais, le Gouvernement veillera à ce que les PME et les entreprises de taille intermédiaire (ETI) qui le demandent puissent bénéficier de l'effet en trésorerie de cet allégement dès 2013.

Le montant de ce crédit est défini ainsi : « *récupérer l'équivalent d'une baisse proportionnelle à la masse salariale brute payée au cours de l'année pour les salaires jusqu'à 2,5 SMIC. La créance détenue sur l'État pourra être imputée sur l'impôt sur les sociétés ou sur l'impôt sur le revenu, selon la forme juridique de l'entreprise* ». Au-delà des grandes lignes, qu'en est-il de cette nouvelle mécanique ? À la date où ces lignes sont rédigées, aucune précision n'est connue.

D'autres pistes d'évolution

Il n'est pas déraisonnable de pronostiquer le retour de formes de concurrence déloyale ou de nouvelles formes de concurrence d'emploi de salariés détachés ou non européens dès lors que la politique économique française ne prend pas en compte la question du coût du travail et la situation de l'emploi dans les autres états membres.

S'adapter, c'est prévoir et savoir anticiper. Si la fiscalité des heures supplémentaires a été relevée, la fiscalité comparée d'une prime exceptionnelle et d'une prime d'intéressement est favorable à cette dernière même si le forfait social est passé de 8 à 20 % depuis le 1er août. Engagée depuis 18 mois, la réflexion sur un accord du secteur des travaux agricoles et forestiers pourrait déboucher en 2013 sur du concret et du « gagnant-gagnant ».

Autre piste, l'embauche de salariés détachés d'entreprises de services d'autres états membres. Depuis quelques semaines, les détachements de salariés européens en France font la « une » des médias. Si la réglementation n'a pas changé dernièrement en la matière, la modification de la politique sociale et fiscale sur le travail en France relance les détachements. Si le salaire est le même entre un salarié français et un salarié détaché, le niveau de charges sociales diffère de l'ordre de 20 % en faveur du salarié détaché.

Enfin, le montant du forfait de charges sur chiffre d'affaires a suivi pour les auto-entrepreneurs. Il a été relevé à 20 %.

Négociation paritaire en cours sur le travail

Les semaines à venir diront si les partenaires sociaux sont parvenus à un accord sur la sécurité du travail. L'un des points en discussion était le travail à durée déterminée, facteur de flexibilité pour les patrons, de précarité pour les syndicats. L'enjeu en agriculture, c'est le contrat saisonnier. Cela n'a rien à voir avec la chute ou la progression du carnet de commande dans l'industrie. En agriculture, c'est la météo qui commande !

Le site EDT fait peau neuve

Le nouveau site internet a deux fonctions : communiquer sur la Fédération, le réseau EDT, les métiers des services et travaux agricoles, forestiers et ruraux et apporter en ligne des services aux entrepreneurs adhérents des syndicats EDT.

L'adhérent dispose de son identifiant et de son mot de passe à rentrer en haut à gauche dans la rubrique « Identifiez-vous ». Il a accès à tous les contenus. Les non-adhérents ne visualisent que les premières lignes.

Une vitrine de la prestation

En zone haute du site, à gauche du logo, trois onglets forment la vitrine du site. « Fédération » : Présentation, Élus nationaux, Administratifs, Notre réseau, Presse. « EDT Magazine » : Archives EDT Magazine, formulaire d'abonnement, tarif publicitaire. « Métiers » : Espace Jeunes, Espace Formateurs, Espace Entrepreneurs. La rubrique métiers est une demande de la commission communication à la suite des travaux engagés depuis 2010 sur l'attractivité des métiers des entreprises de travaux agricoles, forestiers et ruraux. EDT est engagée avec les associations de promotion des métiers agricoles, avec les réseaux de formation, avec Pôle emploi pour communiquer sur les métiers et les emplois des entrepreneurs.

Dès la première page sur le nouveau site, l'internaute sait où il est : « chez les entrepreneurs de travaux ». Le bandeau central « Entreprise, Agricole, Forestier, Rural » illustre parfaitement la commande de la commission communication, c'est-à-dire faire ressortir le projet EDT : rassembler les entreprises de travaux agricoles, forestiers, ruraux dans un mouvement collectif. La signature EDT est « le » Mouvement des entrepreneurs de services agricoles, forestiers et ruraux.

Un site atelier

Le bandeau « Entreprise, Agricole, Forestier, Rural » illustre les quatre thématiques EDT, une organisation professionnelle de prestataires de services. Chaque thématique a son architecture avec ses rubriques et ses articles. C'est la veille, l'animation et la documentation professionnelle EDT. Les premiers contenus sont installés et seront chargés au fur et à mesure. En « Entreprise » : Création-Développement-Transmission, Accords nationaux collectifs, Affaires sociales, Applications Phytosanitaires, Concurrence, Dialogue social et paritarisme, Emploi, Fiscalité. En « Forestier » : Commission forestière, Informations générales, Sylviculture – Reboisement, Exploitation forestière, Bois énergie, Gestion forestière, Liste des travaux. En « Rural » : Commission Rurale, Entretien - Élagage des lignes électriques, Liste des travaux.

Les fenêtres « Édito EDT Mag » et « À l'affiche »

Les deux fenêtres « Édito EDT Mag » et « À l'affiche » se veulent un média d'information sur ce que pense la Fédération, sur l'actualité « chaude » des entreprises de travaux agricoles, forestiers et ruraux. « À l'affiche », accueillera donc au fil de l'eau, en fonction de l'actualité et des priorités de nouvelles informations entre deux numéros d'EDT Mag. La construction de cette fenêtre est la réponse à la demande de la commission communication de médiatiser ce que pense la Fédération, ce qui est attendu par les entrepreneurs de travaux.

Un site réseau professionnel

La contrepartie d'une cotisation syndicale EDT est l'accès et l'utilisation des services EDT. Un adhérent d'un syndicat EDT accède à des services locaux, régionaux et nationaux. « Adhésion » indique comment adhérer à EDT aux entrepreneurs souhaitant rejoindre le mouvement.

« Nos services » énumère les services nationaux EDT : EDT Magazine, Informations juridiques, Newsletter hebdomadaire, Documents entreprises, Carte professionnelle.

« Nos élus » est l'annuaire atlas des entrepreneurs engagés dans les instances EDT. « Congrès » est la rubrique du Congrès national EDT de l'année et de l'année à venir, actuellement 2012, 2013.

Un « plan du site » constitue un outil de guidage sur le site, indispensable dès lors que le volume de rubriques s'accroît sur un site.

À consulter : www.fnedt.org.

La recherche de flexibilité dans le lait après 2015

La fin des quotas laitiers est le sujet dans la filière lait, à la fois dans la production et la transformation. La stratégie des éleveurs va impacter les entreprises de travaux agricoles, tout comme les réponses que ces dernières sauront apporter à leurs clients.

Un article du quotidien les Échos du 9 novembre dernier annonçait que le premier producteur de lait de consommation en France détenu par le groupe coopératif Sodiaal allait fermer trois de ses huit usines qui fabriquent 300 millions de litres de lait par an.

En cause, la guerre du prix du lait de consommation, la flambée des prix des matières premières et la recherche de compétitivité pour affronter la fin des quotas laitiers en 2015.

En juin dernier, le Centre européen de recherche et d'enseignement sur le lait (Cerel) a planché sur le thème de la concentration territoriale de la production laitière en France après 2015 et de la concurrence et/ou complémentarité entre les bassins de production.

Le secteur laitier demeure une source importante d'emplois, avec dans le seul Grand Ouest, près de 45 000 exploitations laitières, environ 20 000 emplois dans l'industrie de collecte et de transformation et des emplois générés en amont (agrofourniture, travaux agricoles) et en aval (abattage, commerce).

En ouverture de la journée, Christophe Perrot de l'Institut de l'Élevage a estimé, présentation à l'appui, que la recomposition de la production laitière était déjà en marche. Elle est territoriale : l'écart entre les exploitations de plaine et de montagne s'est fortement accru. Elle est aussi professionnelle. Dans les deux cas, les entreprises de travaux agricoles qui ont des clients éleveurs laitiers constatent déjà des évolutions avant même l'arrêt des quotas laitiers, en 2015.

La recomposition du paysage laitier annoncée dès 2009

Dans son rapport d'analyse comparée de la compétitivité des industries agroalimentaires françaises par rapport à leurs concurrentes européennes, Philippe Rouault, délégué interministériel aux industries agroalimentaires et à l'agro-industrie, écrivait en octobre 2010 que la taille des exploitations est « *clairement d'un sujet majeur pour la compétitivité agricole des exploitations du secteur animal au sein de l'Union européenne. Toutes les études récentes pointent le fait que l'effet taille reste déterminant en matière de productivité du travail, de rentabilité des investissements, de montant des marges et des résultats, et donc de capacité à investir et à subir la concurrence* ». Il qualifiait d'essentiel cette question dans le secteur laitier : « *dès à présent le montant moyen des quotas est inférieur en France à ce qu'il*

SUPPRESSION DE LA MENTION GAEC, EARL, SCEA SUR L'IMPRIMÉ CERFA DE L'AGRÉMENT PHYTOSANITAIRE

Le statut juridique de l'entreprise doit correspondre à l'activité d'application, c'est la première des 44 exigences des référentiels de certification de la prestation de services d'application de produits phytosanitaires. Sa mise en œuvre a des conséquences favorables à la professionnalisation de cette activité mais exigeantes pour les acteurs dont l'activité d'application peut être accessoire, que ce soit chez entrepreneurs ou chez des agriculteurs.

Dans un courrier type aux sociétés agricoles, l'administration indique récemment que « *l'activité d'application de produits phytopharmaceutiques en prestation de service est une activité commerciale et le statut de votre entreprise (Gaec, Earl ou Scea) ne permet pas de la pratiquer : les Gaec, Earl, Scea sont des sociétés civiles particulières dont l'objet est l'exercice d'activités agricoles telles que définies à l'article L. 311-1 du code rural et de la pêche maritime. Même s'il existe une tolérance fiscale, je tiens à vous faire savoir que l'exercice d'activités de nature commerciale par une société civile particulière de type Gaec, Earl ou Scea, sans lien direct avec l'exercice de ses activités agricoles, l'expose à des risques de sanctions par exemple la perte de l'agrément du Gaec, requalification en société commerciale. Toutefois, à titre de mesure transitoire et dérogatoire, il vous est possible de conserver ou d'obtenir un agrément, sous réserve qu'au moment de la mise en œuvre de la procédure de certification votre structure soit en conformité avec ses statuts* ». Au total, la réglementation phytosanitaire s'articule aujourd'hui avec la réglementation des statuts d'entreprises pour une grande clarté du rôle et des activités des partenaires. Enfin, le retrait de la mention Gaec, Earl, Scea dans le Cerfa agrément phyto a été annoncé, une demande ancienne d'EDT.

est chez les champions de la production européenne (Danemark, Pays-Bas, Royaume-Uni, nord de l'Allemagne), et l'horizon de la suppression des quotas risque d'accentuer cette différence ».

Un an plutôt, l'étude du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux intitulée « La filière laitière dans la perspective de la suppression des quotas » indiquait que « *les exploitations laitières spécialisées des grands bassins de l'Ouest, du Nord et de l'Est de la France, ont une productivité du travail en volume et en valeur plus faible que celles observées dans les exploitations du Nord de l'Allemagne, du Danemark, des Pays-Bas et du Royaume Uni.* » Le facteur clef de la compétitivité est la maîtrise des charges de structure, les charges opérationnelles ne présentant pas de disparités majeures entre pays. Une amélioration de celle-ci reposera en particulier sur l'accroissement de la production de lait par unité de travail tout en maîtrisant les charges financières liées aux investissements. La production française doit donc s'attendre à une véritable recomposition du paysage laitier.

Un recours croissant au salariat et à la prestation de services

Dans sa présentation sur l'évolution des collectifs de travail en élevage laitier, Roger Leguen a mis en évidence que le travail en activité laitière, un enjeu central dans un contexte en changement. Dès lors, la comparaison négative avec les autres filières agricoles et la volonté de réduire les astreintes pousse au recours croissant au salariat et à la prestation de services. La question n'est plus la mécanisation individuelle ou en groupe mais la question de la disponibilité et du temps. Les réseaux professionnels locaux sont en recul au profit des réseaux professionnels spécialisés.

Le recours aux entreprises de travaux

Le recours à la prestation de services est visible dans toutes les formes d'exploitation individuelle ou de groupe. Il est particulièrement marqué dans les Gaec et les grosses EARL. Pour Roger Le Guen de l'Esa d'Angers, « *les plus collectifs recourent aussi à plus de ressources extérieures de travail* ».

Les stratégies possibles

Les travaux du Réseau Mixte Technologique Travail en élevage rapportés par Mathieu Merlhe de la chambre d'Agriculture de la Sarthe lors de la journée font une large part au travail d'astreinte lié à l'élevage et à ses évolutions pour l'éleveur.

Le travail de saison pour la surface fourragère est un autre aspect avec la mesure de la disponibilité en temps des éleveurs. Un sur deux indique disposer de très peu de marge de manœuvre pour les imprévus. Le bénévolat est jugé fragile.

Alors comment faire ? Les leviers existent. Ils sont identifiés : simplifier, déléguer, automatiser.

Les leviers pour parvenir à réduire le travail en saison sont la délégation de travaux. Elle peut se combiner avec la simplification des conduites culturales qui réduit le besoin de travail. Au total, la flexibilité du système apparaît comme essentielle dans la conduite d'un élevage laitier.

Les présentations de la journée Cerel sont accessibles sur le site www.cerel.org/laitop

Source : Journée Cerel du 28 juin 2012, présentation de M. Merlhe (chambre d'Agriculture Sarthe) et J. Fagon (Institut de l'élevage).

Actualités forestières

ENTREPRENEURS DES TERRITOIRES

Infos EDT
0 820 20 06 47
Service d'information juridique
(prix d'un appel local)

Commission forestière FNEDT

Cette Commission s'est réunie le 9 novembre dernier pour notamment aborder les points suivants : conséquences des fermetures d'usines et actions à mettre en œuvre, démarche nationale de qualité ETF, France Bois Forêt, projet de Loi de Finances 2013, Feader 2014-2020, préparation de la loi d'avenir sur l'agriculture, l'agroalimentaire et la forêt, dossiers Fédération. Seules les régions Centre et Corse ne sont pas représentées à cette Commission.

Intervention de la Fédération pour les ETF de l'Est de la France

Les entreprises de travaux forestiers de l'Est de la France enregistrant une baisse importante de leur activité, la Fédération a demandé, en novembre, à la Caisse centrale de la MSA et au ministère de l'Agriculture des mesures d'accompagnement (report sans pénalités et prise en charge des cotisations sociales). Par ailleurs, un communiqué de presse « Les fermetures d'usines de transformation de bois fragilisent les Entreprises de Travaux Forestiers » a été diffusé mi-novembre.

Démarche qualité « ETF – Gestion durable de la forêt »

Cette démarche permet à l'entreprise de travaux forestiers d'être référencée et reconnue dans sa capacité et son engagement à réaliser des travaux pour des clients certifiés PEFC. Elle réaffirme ainsi l'attention particulière portée par les entreprises de travaux forestiers à la gestion durable de la forêt. Par la signature d'un référentiel professionnel d'engagement, l'entreprise s'engage à respecter les conditions d'exécution des travaux conformément aux règles de gestion durable de la forêt telles que retenues par PEFC France et exprimées dans les cahiers des charges nationaux pour les propriétaires forestiers (annexe 6) et pour les exploitants forestiers (annexe 7) de son schéma français de certification forestière 2012-2017. Des contrôles aléatoires (3 % par an des entreprises engagées en année n-1) sont organisés afin de vérifier le respect effectif des engagements. La Fédération a délégué à QualiTerritoires mise en œuvre de cette démarche nationale. Votre engagement dans cette démarche vous permettra, en contactant PEFC en région, d'utiliser un logo PEFC spécifique à votre profession et votre entreprise.

Le dossier d'engagement est disponible sur www.qualiterritoires.org (rubrique ETF – Gestion Durable de la Forêt).

Enquête trimestrielle du CEEB sur le prix et indices nationaux du bois énergie

Voici les résultats de l'enquête réalisée par le Centre d'Études de l'Économie du Bois sur les prix et indices nationaux bois énergie du 3ème trimestre 2012. Ces indices ont été élaborés à partir des prix de vente à la clientèle. Les prix s'entendent hors TVA, départ site de production, par camion départ. Il s'agit de prix moyens toutes régions confondues.

Prix départ du 1er au 5 octobre 2012		Prix euros/ tonne départ	PCI retenu MWh	Prix euros/ MWh départ
Plaquettes forestières (plaquettes provenant de bois forestiers, vendus en toutes longueurs, puis broyés sur la coupe ou sur une plateforme de broyage)	Petite granulométrie, humidité < 30 %	76,2	3,70	20,61
	Moyenne granulométrie, humidité entre 30 et 40 %	55,7	3,10	17,96
	Granulométrie grossière, humidité > 40 %	44,2	2,55	17,33

Bois bûches* en vrac, prix départ du 1er au 5 octobre 2012	Prix euros/ stère
33-40 cm (H1)	63,1
33-40 cm (H2)	61,0
50 cm (H1)	50,2
50 cm (H2)	52,6
1 m (H2)	46,0

Si vous réalisez des prestations de déchiquetage et/ou commercialisez des plaquettes forestières ou du bois bûche, merci de vous faire connaître de la Fédération afin d'être régulièrement informé de l'actualité du bois énergie.

Travaux de sylviculture-reboisement

La Fédération participe au programme Mission de Gestion de la Végétation Forestière qui a pour objectif de développer des méthodes de gestion de la végétation compatibles avec les contraintes techniques, environnementales et économiques actuelles. La Fédération est également présente aux travaux du Groupe Technique Filière Forêt qui a pour rôle d'identifier les priorités d'action à mettre en place afin d'accélérer la mise à disposition de solutions de protection innovantes (champignons, insectes...). Il s'agit ainsi de trouver de nouvelles solutions de protection des peuplements.

Actualités agricoles

ENTREPRENEURS DES TERRITOIRES

Infos EDT
0 820 20 06 47
Service d'information juridique
(prix d'un appel local)

EDT sur le Sima

EDT sera présent au Sima qui fêtera son 75ème anniversaire du 24 au 28 février 2013. Le salon de la machine agricole est un rendez-vous pour les professionnels plus que pour le grand public, qui va sur le salon de l'agriculture. Pour l'occasion, EDT change de hall et rejoint le hall 5 Pôle Agroéquipement pour participer et contribuer à la valorisation des métiers de l'agroéquipement auprès des jeunes.

Médaille d'or Sima 2013 pour un moteur de tracteur polycarburants

John Deere reçoit une médaille d'or pour un moteur de tracteur fonctionnant avec différents types de carburants d'origine minérale ou végétale, seuls ou en mélange, dans un réservoir unique. Ce système à réservoir unique pour tous carburants autorise notamment l'utilisation d'huiles végétales produites sous contrôle sur l'exploitation. Mais, pour être commercialisé en Europe, ce concept devra néanmoins attendre que la fiscalité l'autorise.

Fiscalité et règles applicables au gazole à usage agricole en Europe

EDT et la Ceettar (Confédération Européenne des Entrepreneurs de Travaux Techniques Agricoles et Ruraux) présenteront, en partenariat avec le Sima, une analyse comparative de la fiscalité et des règles applicables au gazole à usage agricole en Europe. Cette présentation aura lieu sur le Sima le 25 février sur l'espace conférence.

GNR : révision du mode d'emploi fiscal

L'EDT n° 66 faisait état en page 14 de la verbalisation de tracteurs agricoles par les Douanes pour détournement d'emploi de GNR. La Fédération nationale a rencontré les Douanes sur l'interprétation de l'arrêté fiscal du 10 novembre 2011. À cette occasion, l'administration a appris l'existence du secteur de la prestation de services de travaux agricoles, forestiers et ruraux, au sein de l'agriculture et des territoires ruraux.

C'est un mois après la mise en place du GNR que l'administration des Douanes a révisé l'arrêté de 1970 sur la fiscalité du fuel. À la faveur de cette révision, l'administration a resserré les conditions d'emploi du GNR. La question du transport, des travaux publics, régulièrement avancés par les professionnels de ces secteurs a ressurgi d'autant plus que la conjoncture est difficile.

La surprise est dans la disproportion entre la communication « énorme » sur l'arrêté du 10 décembre 2010 sur les caractéristiques du GNR et la discrétion « totale » sur la révision des conditions d'emploi du GNR.

La discussion s'est engagée sur la base d'une interprétation de l'arrêté. La Fédération a fait valoir une interprétation qui respecte les activités agricoles, l'égalité de traitement entre la régie et la prestation de services pour les marchés des collectivités locales, un comparatif tracteur remorque et poids lourd qui remet les choses à leur place et la souplesse indispensable aux populations des territoires ruraux : déneigement, fauchage d'accotements, aménagement rural. L'administration s'engage dans la révision de la circulaire et l'explication des travaux agricoles, forestiers et ruraux. La sortie du bulletin officiel révisé est attendue pour la fin d'année.

Investissements en matériels de BTP en berne

Le climat d'incertitude et du resserrement des crédits dissuade les entrepreneurs du BTP d'investir dans le renouvellement de leur parc de machines annonçait mi juillet, le Syndicat des Entreprises Internationales de Matériels de Travaux Publics, Mines et Carrières, Bâtiment et Levage, Manutention. Malgré les chantiers en cours de LGV notamment, les annonces de remise en cause de grands chantiers se sont succédées cet automne.

Remboursement de 5 centimes de TIC sur le GNR pour 2012

Dans un courrier adressé au ministre le 7 septembre 2012, la Fédération demandait le remboursement de la TIPP aux entrepreneurs de travaux. Le 23 octobre, le ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll annonçait que le Gouvernement accordait aux professionnels agricoles, au titre des livraisons effectuées en 2012, un remboursement partiel de la taxe intérieure de consommation (TIC). Les niveaux de remboursement seront les suivant pour le fuel domestique et le gazole non routier : 5 centimes/l pour 7,2 payés sur le GNR (42 centimes/l sur le gazole blanc).

Demande de mobilisation du FSCA

Le décalage des travaux liés à une météo très difficile au printemps et ces deux derniers mois fait que les prestations réalisées avec retard sont fac-

turées et encaissées avec retard. EDT Bretagne est intervenu avec la fédération nationale auprès de la MSA et du ministère pour demander la mobilisation du Fonds de solidarité de crise agricole (FSCA) à destination des entreprises de travaux agricoles.

Explosion du montant de la CFE 2012

Des petites entreprises ont découvert une explosion de leur montant de Contribution Foncière des Entreprises qui, avec la CVAE, a fait suite à la taxe professionnelle. Il est fait état de hausse de 100 %, de 400 %, voire de 1 000 % plus élevés qu'en 2011 dans l'artisanat et le commerce. En valeur, l'effet est moindre : de quelques centaines d'euros à un millier d'euros. Coté entreprises de travaux, aucune remontée de cette nature. En 2010, EDT avait souligné que les communes seraient un jour tentées de voter des relèvements de la base de calcul de la CFE. La CFE est assise sur la valeur locative des bâtiments. Elle se calcule à partir d'une base minimale, multipliée par le taux d'imposition. Cette base minimale est fixée entre 206 euros et 2 065 euros pour un CA inférieur à 100 000 euros et entre 206 euros et 6 102 euros pour un CA supérieur à 100 000 euros.

Équipements de protection individuelle

L'Anses a rendu un avis sur les caractéristiques des EPI pour l'utilisation de certains produits phytopharmaceutiques à la suite de la demande de la Direction générale de l'alimentation. L'Agence recommande de rendre obligatoire « la réalisation des tests nécessaires pour documenter les performances des équipements de protection individuelle qui pourraient être recommandés aux futurs utilisateurs du produit » dans les demandes d'autorisation de mise sur le marché des produits. Au produit phytopharmaceutique autorisé serait associée une liste des EPI les plus protecteurs.

Agriculture Simulator 2013

Agriculture Simulator est LE jeu vidéo de création puis de gestion d'une exploitation agricole. Plus de cent tracteurs et machines agricoles attendent que vous les entreteniez car ils s'usent en ligne La version 2013 s'ouvre à l'agrandissement et au développement de l'exploitation. Ce jeu a un grand succès : il a été vendu à 200 000 exemplaires en 2012.

Le salarié handicapé dans les entreprises de travaux agricoles

Pour l'employeur la question du handicap se pose lorsqu'il convient de maintenir dans l'emploi le salarié concerné ou le cas échéant, lorsque l'entreprise souhaite recruter. Pour les salariés confrontés à un problème de santé, il s'agit de pouvoir se renseigner sur les bilans de compétences ou consolider un projet de reconversion. Dans les très petites entreprises sans ressources spécifiques pour la gestion des ressources et de la formation, l'information, la sensibilisation, le conseil aux entreprises sont des éléments importants. Cela passe également par une orientation vers les bons interlocuteurs et par une facilitation des rapprochements (mise en place d'une cartographie des services et contacts départementaux, mise en relation d'entreprises ou de salariés avec les services compétents).

C'est pourquoi, le Fafsea, dans le cadre d'une convention avec l'Agefiph, a souhaité conduire des actions en direction notamment des entreprises agricoles afin de soutenir l'emploi des personnes handicapées. Les objectifs portent sur l'augmentation et la pérennisation du taux d'emploi des personnes handicapées dans les secteurs d'activité représentés par le Fafsea, la sensibilisation des entreprises à l'insertion, au maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés et l'accompagnement des entreprises sur les actions à mener. Le dispositif a été présenté aux membres de la Commission Affaires Sociales de la FNEDT.

Une agence de la biodiversité

Le ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie a mis en ligne un « premier baromètre de l'état de la biodiversité en France » avec une cinquantaine d'indicateurs développés par l'Observatoire national de la biodiversité : surface d'aires marines protégées, artificialisation du territoire, dépense nationale pour la biodiversité, évolution de la pollution des cours d'eau. La biodiversité aura en 2013 son agence nationale dont la création a été annoncée lors de la Conférence environnementale.

La Datar, un Commissariat général en 2013

L'administration historique de l'aménagement du territoire deviendra, au printemps 2013, un Commissariat général à l'égalité des territoires. Une commission, installée le 10 septembre par la ministre Cécile Duflot, pourrait proposer de rattacher d'autres organismes à cette nouvelle entité.

Affichage de l'information CO_2 dans le transport au 1er octobre 2013

Un arrêté publié au Journal officiel du 18 avril 2012 fixe la date de l'affichage des émissions de CO_2 dans le transport au 1er octobre 2013 pour tous les modes de transport et toute taille d'entreprise.

Cette obligation créée par la loi Grenelle 2 impose en effet à « toute personne qui commercialise ou organise une prestation de transport de personnes, de marchandises ou de déménagement » d'informer les bénéficiaires sur l'impact CO_2 de leur prestation. Les modalités d'information ont été fixées par le décret du 24 octobre 2011 ainsi que la méthode permettant de procéder à une estimation des émissions de CO_2, basée, au choix de l'opérateur et selon la taille des entreprises, soit sur des données forfaitaires adaptées à chaque situation, soit sur des valeurs estimées directement par l'opérateur.

Un expert des travaux aquatiques

Basé dans les Pyrénées-Atlantiques, Arnaud Hiribarren apparaît comme un spécialiste des travaux d'entretien des cours d'eau. Particulièrement bien équipée, son entreprise continue d'évoluer et propose des services toujours plus complets.

Particulièrement bien équipé, l'entrepreneur basque Arnaud Hiribarren est considéré comme un spécialiste des travaux d'entretien des cours d'eau et points d'eau.

Arnaud Hiribarren a toujours eu un pied dans l'eau, l'autre sur terre. Natif d'Espelette, au Pays Basque, à quelques coups de pagaie de Bayonne, la côte Atlantique a longtemps été son terrain de jeu. Au début des années 1980, installé comme jeune agriculteur, il a participé à l'essor de la filière piment d'Espelette et a même été le premier président du syndicat des producteurs. Quelques années plus tard, c'est dans le domaine des travaux agricoles, puis dans la restauration des cours d'eau, qu'il va se spécialiser.

L'entrepreneur basque a créé la structure « Aquitaine travaux aquatiques » (ATA), à Ustaritz, en 1994. « *Au début des années 1990, j'ai commencé ma carrière en tant qu'employé, dans une entreprise bretonne, spécialisée dans le nettoyage des cours d'eau et le faucardage de lacs, c'est-à-dire l'action de faucher et récolter la végétation aquatique. À l'époque, nous avions notamment pour contrat le nettoyage de cent kilomètres de la Charente* », se souvient-il.

Le personnel

Douze personnes, toutes en CDI, travaillent actuellement au sein de la société, dont le gérant Arnaud Hiribarren, mais aussi une secrétaire comptable, un apprenti « adjoint de direction PME/PMI », un conducteur de travaux, trois bûcherons, deux conducteurs de tracteurs, deux conducteurs de pelles mécaniques spécialisés en travaux de restauration de berges et de gestion rivulaire. La structure compte également un mécanicien dans son effectif. Ce dernier, présent en permanence au siège de l'entreprise veille au bon entretien du matériel et reste disponible pour toute intervention sur chantier. Cette organisation confère une grande réactivité face aux différentes pannes potentielles.

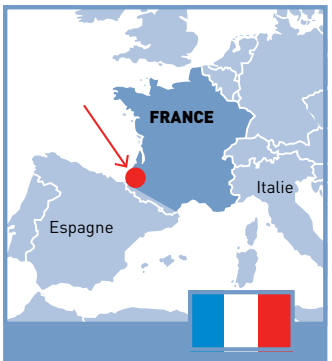

Basée à Ustaritz, sur la côte basque, l'entreprise Aquitaine travaux aquatiques travaille sur toute la région Aquitaine. Elle est spécialisée dans le faucardage, l'arrachage et le curage de plantes aquatiques (jussie, myriophylle du Brésil), la gestion de ripisylve, la restauration de berges de rivières par technique douce et la protection des berges par technique végétale.

Entretenir les cours d'eau

Lorsque la société qui l'employait a été contrainte à la fermeture au bout de quelques années seulement, le jeune homme décide de reprendre l'affaire. Avec des associés, dans un premier temps, puis seul assez vite. « *En 1994, j'ai commencé à travailler avec un salarié. On proposait principalement des travaux de faucardage. Nous étions équipés pour répondre aux marchés des lacs et des zones humides* ». Le territoire de la forêt landaise et ses multiples étangs, ainsi que le département de la Gironde, constituaient, à ce titre, des zones d'activités privilégiées.

Peu à peu, Arnaud Hiribarren va se diversifier vers la gestion des berges de rivières. Dans le même temps, la structure va s'étoffer, pour devenir une référence en matière d'entretien des cours d'eau et des points d'eau, dans toute l'Aquitaine. « *J'ai pensé qu'il y avait quelque chose à faire dans ce domaine* », confie l'entrepreneur qui est désormais considéré comme un spécialiste. Il emploie actuellement une douzaine de salariés, dont son fils Patxi.

Parfois négligé, l'entretien des cours d'eaux devrait pourtant être une démarche systématique. Une ripisylve (ensemble des formations végétation présente sur les rives d'un cours d'eau) mal gérée se traduit par la pousse d'espèces indésirables, telles que les érables « négundos » ou les peupliers, qui sont susceptibles de tomber dans la rivière, emporter les berges et former des embâcles. Des phénomènes souvent sous estimés, susceptibles d'accentuer fortement le risque d'inondation lors d'orages ou en cas de longs épisodes pluvieux.

Des pontons permettent d'accueillir des grues forestières ou une pelle mécanique.

Travaux d'arrachage de la jussie à l'aide d'une pelle amphibie.

Une logistique lourde

Pour atteindre une bonne efficacité, ce type de travaux nécessite une logistique lourde. Arnaud Hiribarren a fait le choix de s'équiper de matériels performants (lire l'encadré). « *L'objectif est de mécaniser le plus possible les tâches. Nous avons notamment investi dans des pelles équipées de grappins coupeurs* ». Les chantiers de nettoyage des berges démarrent toujours par le passage d'une pelle, équipée d'un grappin coupeur. Elle est chargée de l'enlèvement des embâcles. Stockés sous forme de tas, grâce aux grappins des pelles, après avoir été ébranchés par le bûcheron, ils sont disposés pour le débardage. « *Quel que soit le site, l'organisation du chantier doit être parfaitement étudiée à l'avance* », explique l'entrepreneur.

Avant chaque chantier, le conducteur de travaux s'entretient avec les différents chefs d'équipe concernés, afin de présenter la zone à traiter et ses caractéristiques. Cette présentation s'accompagne systématiquement d'une cartographie nécessaire à la localisation de la zone, des accès au chantier et des dangers potentiellement présents sur le site. Chaque équipe dispose ensuite, tout au long du chantier, d'un document technique rappelant le protocole à appliquer et les fournitures à prévoir, tant en termes d'outillage que d'équipement de protection ou de signalisation.

Les débits de chantier de ce type de travaux peuvent être très variables. « *Cela dépend de la facilité d'accès et de la quantité de bois à extraire* », explique Arnaud Hiribarren. En situation défavorable, ils peuvent être inférieurs à 500 m par semaine, mais peuvent atteindre plus d'un km, dans le cas de travaux plus légers. Travaillant sur le Luy de France durant l'automne, l'entreprise est parvenue à nettoyer chaque semaine 1,5 km de berges de ce ruisseau situé dans le département des Landes.

Stabilisation végétale

La protection et le renforcement des berges constituent un autre service proposé par la structure. L'action de renforcer les berges a souvent été synonyme d'enrochement, mais des solutions alternatives existent. L'entreprise privilégie la plantation de pieux. C'est une solution simple et efficace. Elle est

Des huiles qui respectent l'environnement

L'utilisation de lubrifiants biologiques est une nécessité compte tenu du milieu au sein duquel les équipes évoluent toute l'année. Aussi, l'entreprise répond à la réglementation en utilisant une huile de chaîne biologique certifiée pour les tronçonneuses. Il en est de même pour l'huile de mélange pour les moteurs 2 temps. Récemment, la démarche a été étendue aux pelles mécaniques. En effet, celles-ci sont converties à l'huile hydraulique biologique, là encore certifiée. Pour finir, la société produit sa propre huile de tournesol qu'elle utilise ensuite comme carburant pour son matériel. Cette huile est mélangée avec le GNR à hauteur de 20 %.

Le parc de matériels

- 2 pelles mécaniques JCB de 22 t, toutes deux équipées d'un grappin coupeur MVD
- 1 pelle mécanique JCB de 13 t
- 1 grappin coupeur MVD, équipée d'une scie et pouvant couper des sujets de 70 cm de diamètre
- 1 broyeur forestier à marteaux fixes Seppi et d'une largeur de travail de 80 cm
- 1 pince de fendage Woodcracker W1000 Westtech
- 1 croque-souches Woodcracker R900 Westtech
- 1 pince sécateur pouvant traiter des sujets jusqu'à 45 cm de diamètre
- nombreux godets, pinces de tri forestières (ou pinces de manutention) ainsi que BRH équipés de cloche de battage
- 1 pelle amphibie sur chenilles
- 1 pelle mécanique à chenilles de 8 t
- 1 tracteur forestier de 211 ch avec grue de débardage de 8 t/m et un double treuil de 8 t radio-télécommandé, remorque de débardage de 12 t avec transmission hydraulique. Le tracteur est équipé de pneus très larges et, à l'avant, d'un broyeur forestier à marteau fixe pour éliminer les rémanents
- 1 tracteur agricole Fendt 312 de 120 ch équipé d'un treuil à l'avant et d'un broyeur forestier à l'arrière
- 1 tracteur forestier Fendt modèle 312 Vario TMS de 125 ch avec broyeur forestier Bugnot pour broyer les rémanents non valorisables ou avec remorque de 14 t polybenne, porte-caissons de 30 m^3
- 1 tracteur agricole Fendt Vario 926 de 260 ch équipé d'un broyeur à plaquette
- 1 tracteur de pente Goldoni de 80 ch équipé d'un gyrobroyeur ou d'un treuil. Cet outil particulièrement compact est équipé d'un poste inversé afin d'assurer un travail efficace et sécurisé
- 3 jeux de pontons : deux de 3 sur 6 m assemblables, qui forment un ponton de 6 sur 9 m sur lequel il est possible de disposer la grue forestière et son groupe hydraulique, deux de 3,50 sur 13 m, qui une fois assemblés forment un ponton de 7 sur 13,50 m pour embarquer une pelle de 13 ou 16 t et un ponton de 5 sur 9 m fixable à la pelle amphibie. L'ensemble est déplacé à l'aide d'un bateau pousseur remorqueur de 250 ch (vitesse maxi de déplacement 12 nœuds)
- 2 barques avec hors-bord de 30 et 15 ch
- 1 tracteur routier avec une remorque extensible pour le déplacement du matériel

complétée par la mise en place de techniques de stabilisation végétale. En respectant les essences locales (aulnes, saules…) adaptées aux milieux humides, les racines permettent de stabiliser la terre. « *En tant que tel, le renforcement des berges n'a pas immédiatement un objectif esthétique. Dans un premier temps, on cherche simplement à éviter le phénomène d'érosion.* »

Aujourd'hui, la structure « ATA » rayonne dans toute la région Aquitaine. Avec plus de 4 500 km de cours d'eau, le département des Landes est une zone d'activité importante, notamment le territoire des affluents de l'Adour, appelés « Luys ». Après un premier nettoyage de berges, un nouveau passage est nécessaire au bout de 4 à 5 ans, pour des travaux d'entretien plus légers. En termes de faucardage, les lacs et les étangs des landes et de Gironde constituent toujours des marchés conséquents. Les clients sont généralement des collectivités ou des syndicats de bassins versants, pour lesquels l'entreprise répond à des appels d'offres. Quelques particuliers font également appel au service de l'entrepreneur. « *Le nettoyage des cours d'eau est une activité qui souffre d'une concurrence par des opérateurs peu équipés, qui cassent souvent les prix et au final réalisent un travail quelque peu différent* », déplore Arnaud Hiribarren.

L'entreprise vient d'investir dernièrement dans un broyeur à plaquettes.

Production de plaquettes

Dans ce contexte, l'entrepreneur vient de s'engager dans une nouvelle démarche. Il a investi dernièrement dans un broyeur à plaquette. « *C'est une solution longuement mûrie. C'est une manière d'étoffer notre activité* ». Jusqu'à présent, lors d'un nettoyage de berges, les rémanents de coupe étaient brûlés, ou broyés. « *Désormais, l'objectif est de valoriser ce que l'on coupe. Le bois récupéré n'a que peu de valeur. Il s'agit de bois blanc principalement (peuplier, érable…)* »

De marque Mus Max (Allemagne), le broyeur à pla-

quettes accepte des bois jusqu'à 70 à 80 cm de diamètre. Différentes tailles de grilles permettent de calibrer les plaquettes selon les attentes des clients. « *Le fait d'utiliser les rémanents sous la forme de bois énergie constitue une vraie démarche écologique*. »

Lors d'un récent chantier au niveau du Luy de France, ce sont 200 m³ de bois qui ont ainsi été récupérés, sur l'équivalent de 1,5 km de berges. Sorties entre 40 et 45 % d'humidité, ces plaquettes peuvent être idéalement utilisées par des chaufferies industrielles (pour les plus petites unités, l'optimum d'humidité se situe plutôt autour de 20 à 25 %). « *La démarche se met en place lentement, mais il existe un vrai potentiel,* estime Arnaud Hiribarren. *Nous pouvons profiter localement de la présence d'un débouché pour les plaquettes*. »

Sécurité pour les salariés

L'entrepreneur attache une attention toute particulière à la formation de son personnel. Chaque chef d'équipe a suivi une formation spécifique au travail en rivière, qui lui permet de connaître les principales composantes de ce milieu ainsi que leurs caractéristiques. De plus, dès leur entrée dans l'entreprise, les salariés bénéficient d'une période de formation, en interne, durant laquelle ils prennent connaissance des différentes activités de l'entreprise et des méthodes de travail. « *Afin d'assurer un travail de qualité, la constitution des équipes s'avère une étape primordiale* », explique l'entrepreneur. Selon lui, il est notamment important de bien répartir les salariés expérimentés au sein des effectifs. « *Nous pouvons compter sur plusieurs hommes d'expérience ayant jusqu'à plus de 15 ans d'ancienneté au sein de l'entreprise*. »

Concernant les postes de conducteurs, de pelle ou de tracteur, ces derniers ont suivi des formations spécifiques (Caces notamment) et sont donc sensibilisés aux risques liés à leur activité. L'ensemble des salariés permanents sont titulaires du brevet de sauveteur secouriste du travail (SST). Pour finir, ils participent régulièrement à des formations techniques visant à perfectionner leurs méthodes de travail. Ces formations sont organisées par divers organismes tels que la MSA ou les ETF.

L'entrepreneur apporte une grande vigilance à la sécurité au travail. Un équipement personnel de sécurité complet est distribué à chaque salarié. Il est renouvelé dès que cela s'avère nécessaire. Bien évidemment, cet équipement est spécifique à l'activité de chaque salarié (bûcheron, chauffeur de pelle, chauffeur de tracteur...). « *Compte tenu du milieu dans lequel nos équipes évoluent au quotidien, chaque salarié dispose d'un gilet de sauvetage à déclenchement automatique qui peut également être utilisé comme harnais de sécurité* », note Arnaud Hiribarren.

La société s'est récemment dotée d'un animateur-prévention. Ce rôle est assuré par le conducteur de travaux. Son travail consiste à être en relation permanente avec l'ensemble des équipes, à s'assurer du respect des mesures de prévention réglementaires et à participer régulièrement aux formations « prévention » proposées par la MSA.

Fabien Brèthes

Entreprise Aubrée une passion 100 % agricole !

Installée dans la Manche, l'entreprise d'Agnès et Daniel Aubrée se consacre exclusivement aux travaux agricoles. Des prestations innovantes, des partenariats forts et une expertise sérieuse en mécanique, sont les ingrédients qui nourrissent son évolution depuis 27 ans.

Agnès et Daniel Aubrée, couple d'entrepreneurs à Percy dans la Manche, ont voué 100 % de leur activité à l'agriculture

« On dirait qu'ça pleut, on dirait qu'ça pleut bien... », rabâche un tube de circonstance sur la FM, pendant que nous suivons la A84 dans la grande direction de Caen. Les essuie-glaces battent la cadence, dévoilant un bocage bas-normand vert sombre. On s'en serait douté, cette ambiance automnale des plus humides ne se dément pas en abordant la route rejoignant la commune de Percy, où se situe l'entreprise. S'adapter en permanence aux caprices de la météo, tel est le lot quotidien de ces entrepreneurs. *« Ca va être une saison usante, à cause de la pluie et du vent, tant pour les hommes que pour les machines*, peste un peu Daniel Aubrée, en regardant le ciel. *On a seulement trois ensileuses sorties aujourd'hui »*. À l'intérieur d'un grand hangar qui stocke la majeure partie des gros engins, quelques salariés s'attellent à l'entretien d'une de ces machines. Devant un café réparateur, le couple d'entrepreneurs se remémore ses débuts jusqu'à aujourd'hui, ils témoignent avant tout de la volonté de préserver leur ancrage dans le monde agricole.

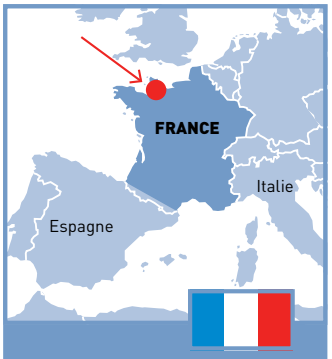

Située à Percy dans le centre Manche, à près de 40 km des côtes de Granville, l'entreprise Aubrée emploie 13 salariés à temps plein pour plusieurs centaines de clients, en majorité des éleveurs. Exceptés les traitements phytosanitaires, elle exerce tous les travaux agricoles. Le vide sanitaire de bâtiments d'élevage de volailles est également réalisé en prestation annexe.

Un essai transformé

« De par ma formation, je me destinais plutôt au métier

Le parc de matériels

- 18 tracteurs Deutz-Fahr de 80 à 280 ch
- 7 moissonneuses batteuses Claas (+ 3 issues de l'échange)
- 12 ensileuses Claas, dont 7 équipées herbe et une en copropriété
- 4 épandeurs à fumier et 2 épandeurs à lisier Sodimac
- 5 presses balles rondes dont un combipack et 5 presses bottes rectangulaire Deutz-Fahr et Kuhn
- 1 enrubanneuse en continu et 1 en monoballe McHale
- Autochargeuse Strautmann Giga Vitesse CFS 4001 DO
- 3 semoirs à maïs (2 x 8 rangs et 1 x 4 rangs) Monosem
- 3 herses (6 m, 3 m) Amazone et Howard, avec outil frontal de 6 m
- 2 combinés de semis à blé Amazone et Kuhn.
- Semoir SD Liner 3000 Kuhn
- 1 sur-semis prairie Kuhn SD
- Charrue Vari-Master 152 Kuhn
- Boudineuse Murska
- Groupe de fauche de 9 m Claas
- 3 cueilleurs à maïs 2 x 6 rangs Dominoni et 1 x 8 rangs Claas
- 2 débroussailleuses à bras Fulgor 7500 Rousseau et un lamier Kirogn
- Chariot télescopique JCB
- 5 remorques de transport de 16 à 18 t

d'agriculteur, qu'à m'occuper de machinisme », confie Daniel Aubrée. Il est l'un des fils d'une famille de sept enfants qui ont grandi dans la ferme familiale. Au milieu des années 1970, son père, Roger Aubrée, s'était également lancé dans la prestation après l'achat d'une ensileuse. Et quand Daniel s'est installé à son tour en 1985 avec sa femme Agnès, il a dû faire un choix. *« Trouver une ferme n'était pas évident et comme il y avait cette petite activité de mon père, j'ai décidé de la reprendre*, se souvient-il. *On s'est dit à l'époque, faisons le point dans dix ans pour voir comment ça marche. Et ça a marché ! »*. Et plutôt bien, si l'on en juge la longévité de l'entreprise. Celle-ci, qui emploie aujourd'hui 13 salariés, a fêté ses 27 bougies en 2012.

Une stratégie 100 % agricole

Jusqu'à aujourd'hui les entrepreneurs n'ont pas quitté le terrain agricole, quand bon nombre de structures se diversifient en ajoutant à leur arc une corde « travaux publics ». Ce n'est pas la vocation des Aubrée. *« Bien sûr c'est possible de faire de l'agricole et du TP, mais ce n'est pas la même gestion de personnel et cela peut être un souci »*, estime le couple.

L'ensilage, première grosse activité de l'entreprise, les semis et l'épandage de chaux sont toutes trois porteuses. Pour cette dernière les entrepreneurs se déplacent dans plusieurs départements, pour des coopératives d'approvisionnement ou des entreprises de négoce, totalisant près de 15 000 ha de surfaces épandues. *« L'épandage de chaux nous occupe quasiment toute l'année ; nous intervenons dans les plaines de l'Eure, la Seine-Maritime ou l'Eure-et-Loir »*, précise Daniel Aubrée.

Des partenariats précieux

L'entreprise possède un important parc de matériel : une multitude d'outils pour les travaux du sol, pas moins de 12 ensileuses, 18 tracteurs et 10 presses. Avec un tel arsenal, elle a de quoi être appréciée par ses deux fournisseurs locaux, les établissements Lebeurrier à Percy et SM3 à Villedieu-les-Poêles. Le premier commercialise Deutz-Fahr ou Kuhn et le second, Claas. *« Cette proximité avec nos fournisseurs est primordiale, c'est aussi la fidélité à des marques, ça compte pour la pérennité de l'entreprise et aussi en terme d'image auprès de la clientèle »*, explique Daniel Aubrée. Ces partenariats forts ont raisonné au-delà des frontières, jusque chez les fabricants. *« Des efforts sont faits*, constate l'entrepreneur. *Il m'est arrivé de casser un moteur d'ensileuse le jeudi en pleine saison et le samedi*

Ce cueilleur de batteuse Dominoni a été adapté pour être monté sur une ensileuse pour l'ensilage de maïs épis.

L'efficacité de la Jaguar 980 Claas

En 2007, Daniel Aubrée achetait cette Jaguar 980 de chez Claas en présérie. À l'époque c'était l'un des trois modèles existant au monde, dont l'unique exemplaire en Europe, rapportait alors le journal l'Agriculteur Normand. Avec cette ensileuse, dotée de deux moteurs de 415 ch et d'un bec rotatif de 7,50 m de largeur, l'équivalent de 10 rangs, repliable en quelques dizaines de secondes, l'entrepreneur a répondu au défi de « mener des chantiers rapides » pour satisfaire sa clientèle, avec des débits avoisinant les 4,5 ha/heure.

AgriDis

thyregod

La ramasseuse de pierres des professionnels,
la TS 1500 de Thyregod :
l'unique ramasseuse-chargeuse du marché.

www.agridis.com

Jean-michel Chenillot (Dpt 89) :
06 08 95 26 90 ou 03 86 48 12 64 **jmc@agridis.com**

Thierry Chenillot (Dpt 74) :
06 08 97 59 88 ou 0450442888 **tc@agridis.com**

Aurélien Bonnefoi (Dpt 11) :
06 38 68 16 84 **ab@agridis.com**

Bernard Robin (Dpt 02) :
06 32 15 34 83 ou 0323731912 **bernar.robin@wanadoo.fr**

Heidi Cristiansen (Danemark) :
00 45 70 20 65 00 **hhc@agridis.com**

Échange de travaux

Moisson en condition difficile en Manche.

« Vu la météo, les étés chez nous sont difficiles et il n'y a qu'avec l'entraide que l'on peut s'en sortir », reconnaît Daniel Aubrée. Dans cette veine partenariale, l'entrepreneur pratique des échanges de travaux avec un collègue des Deux-Sèvres, l'entreprise Tempereau près de Bressuire. « Nous y moissonnons avec une batteuse et une presse, et ils viennent ici avec 3 batteuses, mais nous avons aussi en copropriété avec eux une ensileuse 950 Claas 8 rangs qui nous a permis d'assurer une augmentation des surfaces en prestation depuis trois ans », explique Daniel Aubrée. L'achat d'une moissonneuse est également envisagé. « C'est pratique et économique, mais il faut parler le même langage », estime l'entrepreneur qui connaît son partenaire deux-sévrien depuis dix ans.

Les salariés, clés du succès

« Sans les salariés l'entreprise ne serait pas ce qu'elle est, nous avons un esprit d'équipe, une culture intérieure bien installée et nous y tenons, c'est très important pour l'ambiance de l'entreprise », affirme d'emblée Agnès Aubrée. 13 salariés sont employés à temps plein mais, en saison, ils sont plus de 20 à déjeuner à l'entreprise, sans compter les stagiaires et les apprentis qui passent ici. C'est le parcours qu'à suivi la majorité des salariés, pour la plupart issus du centre de formation Ireo de Condé-sur-Vire. « On ne prend pas de stagiaires avant 18 ans, compte tenu de la sécurité par rapport à la conduite des engins, pourtant nous avons de la demande », ajoute Agnès Aubrée. L'âge des salariés s'échelonne entre 21 et 54 ans. Les plus anciens sont rentrés avec des CAP ou des BEP, quand les plus jeunes sont souvent titulaires de Bac Pro. Depuis mars 2012, un plan de prévention avec la MSA est lancé dans le cadre de l'hygiène et la sécurité au travail. Il concerne l'atelier de mécanique et l'ensemble des locaux au cœur des 5 600 m² de hangars couverts que comprend le site de l'entreprise. « Ca nous apporte beaucoup d'idées, pour trouver les failles, se protéger au maximum, même si nous n'avons pas attendu ce projet pour mettre des choses en place, soulignent les entrepreneurs. On se sent responsables de nos salariés. Forcément, on se pose plus de questions qu'il y a vingt ans ». À titre d'exemple, un système de compresseur moins bruyant a été mis en place.

j'avais un moteur neuf arrivé directement d'Allemagne par le biais de mon fournisseur, et cela hors période de garantie. Il s'agit bien là d'un rapport de confiance de longue durée ». *« Des solutions se trouvent vite »*, confirme de son côté Armel Gautier, vendeur chez Lebeurrier pour le centre Manche, venu saluer son client.

Autre atout : la mécanique

L'entretien des matériels est une activité à part entière dont l'entreprise s'est fait une spécialité, un rouage nécessaire et indispensable dont dépend intrinsèquement le reste. *« On n'a pas le droit d'avoir des pannes en saison »*, souligne Agnès Aubrée, qui gère le planning. *« Jacques et Christophe sont des pros de l'ensileuse »*, ajoute-t-elle. L'atelier de mécanique tient en effet au savoir-faire des salariés, dont certains ne quittent guère l'atelier durant l'hiver. *« Du 1er novembre au 15 décembre nos machines doivent être totalement révisées »*, précise Daniel Aubrée. Gérer la mécanique en propre est un gage de réactivité, mais aussi une économie évidente, car déléguer cette partie serait évidemment coûteux et compliqué. Dans cet esprit, le rapprochement avec les fabricants n'est pas qu'une image, en faisant remonter ses réflexions de terrain, en achetant parfois des préséries, l'entreprise participe aussi évolutions techniques. *« Le bureau d'étude Claas est venu jusqu'ici faire des tests pour l'amélioration de têtes de récoltes »*, évoque ainsi l'entrepreneur.

Précurseur

Sans l'audace, l'entreprise n'aurait probablement pas eu un tel développement. *« Nous avons toujours été précurseurs, nous avons lancé de nouvelles techniques, de nouvelles activités, l'ensilage de maïs ou le semis de précision, l'épandage de chaux »*, assure Daniel Aubrée.

L'ensilage de maïs et d'herbe représente aujourd'hui près de 40 % du chiffre d'affaires de l'entreprise, dont celui de maïs épis. Les entrepreneurs s'y sont lancés il y a sept ans, en adaptant un cueilleur de moissonneuse à une ensileuse. *« Nous faisions de l'inertage mais pour un produit identique, l'ensilage des épis de maïs est nettement moins coûteux »*, rappelle l'entrepreneur, en présentant un cueilleur Dominoni adapté.

Anticiper, susciter l'offre, répondre à une demande, tel est son credo. Ainsi, l'autochargeuse, matériel peu présent dans le secteur de Percy, est venue renforcer l'offre il y a six ans, pour répondre à de petits chantiers, *« qui n'ont pas besoin de déplacer une ensileuse et une remorque »*.

Daniel Aubrée a-t-il de nouveaux projets ? *« Je ne vais tout de même pas livrer mes secrets à la concurrence »*, lance-t-il, en souriant. Forcément elle existe, avec 8 autres prestataires et des Cuma. Mais les entrepreneurs veulent rester confiants dans l'avenir. Si l'heure de la relève est encore loin d'avoir sonné, elle semble cependant assurée. David Aubrée, 21 ans, fils d'Agnès et Daniel, est salarié de l'entreprise et pourrait bien être tenté, de même que sa sœur Flavie, 17 ans. *« Si les agriculteurs vendent leurs produits correctement, nos activités continueront »*, conclue simplement Daniel Aubrée.

Frédéric Ripoche

Promodis
Pro, Proche, Promodis
NOUVEAU !
PRESSE ENRUBANNEUSE
McHale Fusion 3
Pressez et enrubannez
JUSQU'À 50 BALLES/HEURE !

POINTS FORTS
- Machine très compacte : longueur 5.80 m
- Système de transfert de balle unique et efficace dans toutes les conditions de travail *(brevet MCHALE)*

- Système d'enrubannage totalement automatique, avec double extenseur à rotation verticale
- Graissage et lubrification automatiques
- Ameneur rotatif avec 23 couteaux et fond amovible permettant de «débourrer» la machine sans descendre du tracteur
- Basculeur permettant de décharger la balle sur sa surface plane

SERVICES MATÉRIELS ÉQUIPEMENTS PIÈCES
Tél : 02 38 69 71 60 - www.promodis.fr
45075 ORLÉANS CEDEX 2
Photos et illustrations non contractuelles.
Réalisation : Cultivons

Certification phyto : s'assurer d'une prestation totale

Le choix d'un organisme de certification phytosanitaire doit maintenant s'effectuer dans les plus courts délais. Si tous sont capables d'afficher un tarif prévisionnel, il faut être capable de lire entre les lignes. Car les situations spécifiques augmenteront inévitablement la facture.

Depuis le 1er octobre, les entreprises de travaux concernées par une prestation d'application de produits phytosanitaires doivent avoir contracté avec un des organismes de certification validés par le ministère de l'Agriculture. Nouvelle procédure pour nombre d'entre elles, la certification repose sur des points précis mais parfois peu identifiables. Comment choisir son organisme ? Existe-t-il des distinctions entre eux ? Des questions que de nombreux entrepreneurs se sont posées, et se posent encore.

Le choix par défaut

Parce que la certification ne concernait jusqu'alors que des activités pointues effectuées par un nombre limité de professionnels agricoles, les entrepreneurs doivent, pour la plupart, faire un choix sans avoir à disposition les outils pour évaluer tel ou tel organisme certificateur. La liste des organismes certificateurs (en conformité avec la norme NF EN 45011) accrédités par le Cofrac est publiée sur le site internet de chaque Draaf ainsi que sur le site http://agriculture.gouv.fr/oc-agrement-phyto. Pour l'heure, inutile de distinguer accréditation et recevabilité. Des éléments peu caractéristiques peuvent alors entrer en ligne de compte. « *Le nom par exemple : « Veritas » parlera plus aux professionnels agricoles que « Contrôle Union »* » illustre Nelly Desaivres, animatrice pour l'UREDT Midi-Pyrénées. Un organisme pourtant retenu dans de nombreuses de régions.

Il existe un certain nombre de points qui peuvent cependant être identifiés rapidement par le décisionnaire. Le prix, tout d'abord. Lorsqu'ils ont reçu les organismes pour « *vérifier leur fiabilité* », Jean-Claude Gasc, président de l'UREDT Midi-Pyrénées, et Nelly Desaivres ont relevé des différences de tarif atteignant parfois 100 euros sur le cycle de 3 ans. L'animatrice cite un cas rencontré dans sa région : « *En cas d'oubli documentaire n'exigeant pas de contre-visite, soit un écart mineur, l'une des candidatures affichait le surcoût de 350 euros. Les organismes qui ne l'avaient pas précisé auront alors pu tirer leur épingle du jeu* ». Mais gare aux mauvaises surprises dans un tel cas. La majorité des entreprises seront en situation d'écart majeur, et les surcoûts pourraient donc apparaître dans de nombreuses situations. Il faut alors établir des devis prenant en compte les écarts, déplacements supplémentaires, clauses spécifiques… « *Pour afficher le tarif le moins élevé, les organismes peuvent être tentés de passer sous silence ces situations. Quel surcoût pour une entreprise qui possède plusieurs sites à auditer ?* » illustre le président de l'Union régionale de Midi-Pyrénées.

Faciliter l'évaluation du service

La plupart des Unions régionales ont ainsi établi un partenariat avec un organisme de certification. Celles-ci ont alors évité à leurs adhérents d'éplucher les distinctions entre organismes accrédités par le Cofrac dans les régions. Une opération d'autant plus fastidieuse que les distinctions sont parfois difficiles à mettre en lumière pour les entrepreneurs n'ayant jusqu'alors jamais été contraints à la certification. « *Nous avons suivi EDT Normandie, qui a établi un partenariat avec Contrôle Union* » explique Delphine

Organismes certificateurs en mesure de réaliser des audits de certification phytos
SGS ICS 29 avenue Aristide Briand - 94111 Arcueil
Control Union - Inspections France 8 boulevard Ferdinand de Lesseps BP 40777 6022 Rouen cedex
Bureau Veritas - Certification France Le Guillaumet - 92046 Paris La Défense cedex
CERTIS SAS 3 rue des Orchidées - Immeuble Le Millepertuis Les Landes d'Apigné - 35650 Le Rheu
Moody International - Certification 89 rue Damrémont - 75018 Paris
OCACIA 118 rue de la Croix Nivert - 75015 Paris
QUALISUD BP 82256 - 31322 Castanet Tolosan cedex
AFNOR Certification 11 avenue Francis de Pressensé 93571 Saint-Denis La Plaine cedex
CERTISUD Les Alizés - 70 avenue Louis Sallenave - 64000 Pau
AUCERT 10 rue des Frères Lumières - 63100 Clermont-Ferrand
BIOTEK Agriculture Route de Viélaines - 10120 Saint-Pouange
AGROCERT 6 rue Georges Bizet - 47200 Marmand

Bazin pour la Sarl Lair (Tinchebray, 61) rappelant que les critères de l'appel d'offres sont nombreux. Idem pour la SARL Frébourg (Beaurepaire, 76) qui a conforté son choix grâce à deux autres éléments : la proximité géographique de l'organisme, et le fait qu'il figurait à la fois sur la liste établie par EDT Normandie et la Draaf. « *Nous avons fait confiance à EDT, d'autant que la campagne difficile en maïs ne nous a pas laissés le temps pour éplucher les offres* » conclut Sylviane Frébourg.

Mais si les UREDT ont parfois établi ces partenariats, ou simplement référencé des organismes après expertise de leurs propositions, elles n'en imposent le choix à leurs adhérents. « *Le partenariat ou référencement ne représente pas une obligation de passer par eux* » tient à rappeler Nelly Desaivres. L'instance régionale Midi-Pyrénées a ainsi produit un tableau récapitulatif pour assurer une comparaison claire, après la rencontre avec trois organismes. Laquelle a permis de vérifier l'adéquation de leur proposition avec les attentes des entrepreneurs. Tarifs, capacité à intervenir dans les délais, formation et compétence des auditeurs, accompagnement… autant de points étudiés.

Signer dans l'urgence ?

Si certaines instances régionales ont donc permis un choix rapide en établissant des comparaisons puis des partenariats, l'étude reviendra aux chefs d'entreprise dans de nombreuses régions. Les entrepreneurs qui n'ont pas contracté avec un organisme certificateur au 1er octobre 2012 n'encourent, a priori, ni retrait ni suspension d'agrément automatique. Cette sanction qui relève d'une décision administrative individuelle sera signifiée personnellement, et l'entrepreneur disposera d'un délai de deux mois pour contester. L'agrément sera maintenu tant que cette décision de retrait n'aura été prononcée. Mais à défaut de s'engager avec un organisme de certification, il est vivement conseillé d'établir des devis pour se prémunir d'une suspension ou d'un retrait. Un point fait alors l'unanimité : s'assurer que l'offre proposée par l'organisme prend en compte les contre-visites, interventions supplémentaires, ou spécificités de l'entreprise.

Guillaume Le Gonidec

L'année du siècle pour les tracteurs

En 2012, la France semble faire exception avec un marché des agroéquipements soutenu. Sur la première partie de l'année, ce marché s'est appuyé sur les cours des céréales, reléguant quelque peu le climat et les réformes réglementaires au rayon des facteurs secondaires.

[Paris, 25 octobre] Axema vient de tenir sa traditionnelle conférence d'automne. L'Union des industriels de l'agroéquipement a ainsi pu mettre en exergue les résultats du secteur pour le premier semestre. Sans surprises, le niveau des cours des céréales a impacté les différentes familles de matériels : alors que les exploitations de grandes cultures en profitent fortement, les exploitations d'élevage voient ainsi la hausse des prix de vente grignotée par le coût des aliments. La réforme de la Pac ou les nouvelles exigences réglementaires ont eu relativement peu de poids face à ce facteur qui a clairement orienté les investissements cette année.

Une industrie qui pèse

La France demeure pourtant le marché européen le plus dynamique. Au premier semestre 2012, la production française d'agroéquipements a atteint un chiffre d'affaires de 2,39 milliards d'euros. En hausse de 22,3 % par rapport à l'année précédente, celui-ci a pu tirer parti de la hausse du marché national. Le marché français affiche un dynamisme plus important que ses voisins de la zone euro, mais les exportations affichent un niveau record avec 1,71 milliard d'euros. On notera ainsi une hausse importante des exportations à destination de l'Océanie (+39 % à 3,6 % du total) ou du continent américain (+18 % à 11,1 % du total). Les importations affichent une hausse comparable, et ont représenté au premier semestre un montant de 2,19 milliards d'euros ; ce sont majoritairement les matériels de fenaison, d'arrosage et de protection des cultures qui y ont contribué.

Année record pour les tracteurs

Considéré comme le produit phare, le tracteur marque une hausse de 16 % après avoir déjà crû de 21,8 % en 2011. Cette année 2012 pourrait devenir la première de l'histoire à dépasser le seuil symbolique des 40 000 unités immatriculées en France. Si la répartition par catégorie de puissance n'a pas évolué depuis l'année précédente, il semble que l'investissement des élevages et exploitations viticoles ait retrouvé son niveau habituel après une année 2011 marquée par l'attentisme. Axema note aussi une très forte progression des chargeurs télescopiques.

Suspendus aux cours

Malgré une récolte très hétérogène, le niveau des cours des céréales profite aux ventes d'automoteurs de récolte. Près de 2 600 mois-

Un baromètre de l'emploi

Conduit en septembre auprès de 77 entreprises, le Baromètre de l'emploi met clairement en avant les conséquences du dynamisme observé sur le marché français, et sa spécificité dans un marché européen plus morose. Quand seuls 2,4 % des entreprises françaises envisagent de réduire leurs effectifs, ce taux atteint 9 % en Europe. Comparé à 2011, il a même légèrement baissé en France, mais plus que doublé en Europe. L'écart s'est creusé concernant les perspectives d'embauche en CDI : il affiche un repli mesuré dans l'Hexagone (de 27 à 18 %) mais bien plus prononcé sur les marchés extérieurs, ou ce taux est passé de 20 à 6 %. La difficulté à recruter se fait toutefois ressentir : une entreprise sur deux semble ne pas pouvoir satisfaire sa volonté d'embaucher dans le domaine de la recherche et développement.

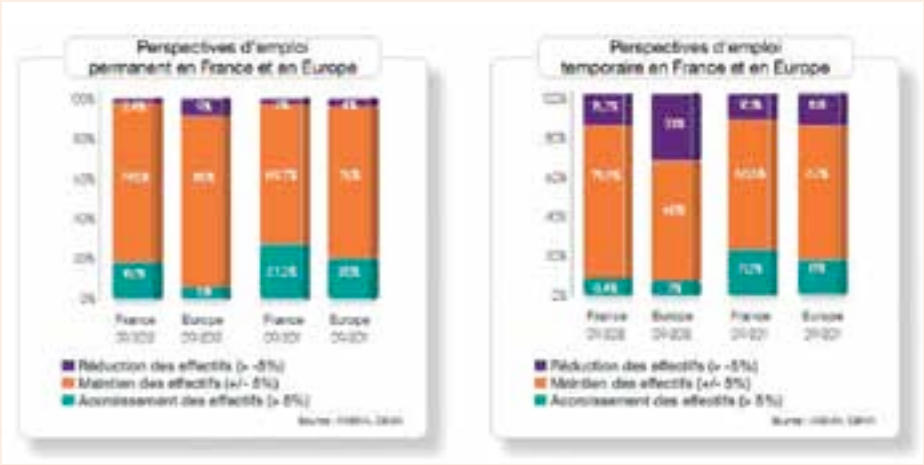

Faisant figure d'exception européenne, les entreprises de distribution françaises peinent à trouver des candidats.

sonneuses ont été immatriculées cette année, dont 37 % de non-conventionnelles. Si cette part marque une légère baisse après cinq ans de croissance ininterrompue, la puissance des machines vendues poursuit sa croissance (+ 23 % pour les plus de 400 ch). Quand aux ensileuses, le marché reste stable avec près de 300 machines immatriculées.

Lors du démarrage de la saison de vendanges, les ventes de tracteurs étroits affichaient une progression de 8 % à 1 588 unités. Il devrait ensuite se stabiliser, suspendu à la qualité de la récolte. Le niveau de ventes des enjambeurs sera quant à lui très difficilement atteint, à moins qu'un décalage d'immatriculations ne masque la baisse. Même les régions de grands crus (Médoc, Bourgogne) et la Champagne ne pourront amortir cette chute liée aux prévisions de récolte en baisse de 15 à 20 % en raison de conditions climatiques délicates au printemps et d'attaques de mildiou et d'oïdium difficilement maîtrisées cet été. Il en est de même pour le marché des machines à vendanger, qui affichent cependant de fortes disparités régionales.

Indexés sur les cours des céréales, les prix de l'alimentation animale représentent un facteur d'évolution sensible. Mais en 2012, c'est davantage le climat (hiver froid et été humide) qui a incité les éleveurs à renouveler leur parc de fenaison ; une catégorie en hausse de 20 %. De même, les ventes de plateaux fourragers ont crû de 23 %. C'est également le coût des aliments qui impacte le domaine des matériels d'élevage, notamment dans le secteur porcin. Si les normes européennes de bien-être ont pu tenir l'investissement en 2012, l'année 2013 se profile déjà comme fortement ralentie. Pour les élevages laitiers en revanche, l'investissement dans les matériels de traite a profité d'une conjoncture favorable ; les robots de traite affichent notamment une hausse des ventes de 42 % ! Le marché a bénéficié de l'amélioration des prix du lait et de la viande, si bien que les prévisions pour 2013 font état d'une stabilité ; les aménagements de fiscalité et l'évolution de la Pac ne permettent pas aux professionnels de l'agroéquipement d'établir des certitudes.

Perspective de stabilité pour 2013

En effet, si les négociations sur la nouvelle Pac peuvent suspendre un certain nombre de décisions d'investissement, les industriels tablent sur un volume de 41 000 à 42 000 tracteurs d'ici la fin de l'année. Pour 2013, les distributeurs sont partagés entre stabilisation et hausse du marché, alors que les constructeurs tablent sur une baisse de 4 à 5 % des immatriculations de tracteurs neufs. Ces derniers auront pourtant à cœur de poursuivre leurs efforts en faveur d'une gestion pointue de l'occasion, les erreurs d'appréciation à la reprise impactant fortement leurs marges. Ils redoutent la volatilité extrême des revenus des agriculteurs, et notent que ce marché porteur exige un besoin en fond de roulement plus important quand le soutien à la trésorerie des entreprises s'amenuise.

Dans le secteur des grandes cultures, la bonne visibilité à moyen terme facilitera les décisions d'investissement. Les commandes pourraient donc s'établir à un niveau élevé dans les prochains mois, allongeant des carnets de commandes déjà bien remplis. La France, marché le plus dynamique, fait figure d'exception en Europe. En 2012, ce marché pourrait donc atteindre 5,43 milliards d'euros, soit 20 % de plus que l'année 2008 pourtant restée dans les mémoires comme une année record.

Patrick Perard, président d'Axema et Alain Dousset, président du Sedima.

Guillaume Le Gonidec

AGRI INTERIM
INTERIM ET RECRUTEMENT

AGENCE D'EMPLOI SPÉCIALISÉE EN AGRICULTURE

Nous sommes présents sur la Bretagne, les Pays de Loire, le Nord-Pas-de-Calais, la Picardie et le Languedoc-Roussillon

Pour la Saison, les Remplacements, les Surcharges d'Activité et vos Recherches de Nouvelles Compétences.

Le réseau d'Agri-Interim...

www.agri-interim.fr

AGRI INTÉRIM
ZA de Beaugé
2, rue Clément ADER
BP 54227 - 35342 Liffré
Tél. 02 99 68 52 95

TALENTS NATURE
REZE CREATIC
2, rue Robert Schuman
44408 REZE Cedex
Tél. 09 83 20 10 89

TERRE INTERIM
ZI Douai Dorignies Bât. Eureka
100, rue E. Branly
59500 DOUAI
Tél. 03 27 808 001

GET CARRIÈRES
Place Mendes France
34170 Castelnau-Le-Lez
Tél. 04 99 23 54 70

Une nécessaire coopération pour développer le bois énergie

Pour les collectivités territoriales, la mise en place d'un réseau de chaleur constitue une démarche complexe. Les relations avec les professionnels de la filière, en amont et en aval, sont essentielles à la réussite des projets. C'est ce qui ressort du dernier colloque du Cibe, à Toulouse.

[Toulouse, 31] Le Comité Interprofessionnel Bois Énergie (Cibe) a tenu son colloque annuel à Toulouse, le 9 octobre dernier. Le chauffage collectif et industriel au bois, y compris la production combinée de chaleur et d'électricité, dans l'habitat et le tertiaire, les réseaux de chaleur et les entreprises industrielles, constituent le champ d'action de cette structure. Cette année, c'est le thème de la coopération entre les collectivités territoriales et les professionnels qui avait été retenu. La réalisation des projets de chaufferies collectives était donc au centre des débats.

Il s'agit, en effet, d'une problématique essentielle pour cette filière, puisqu'un nombre croissant de communes, ou communautés de communes, s'interrogent sur la mise en place de réseaux de chaleur utilisant cette énergie renouvelable. Actuellement, ces collectivités constituent même une part majeure du marché.

Évoquer le contexte de la filière

À l'Hôtel de région, la rencontre a réuni plus de 150 participants venus de la France entière, notamment des élus, bureaux d'études, exploitants de chaufferies… Elle était organisée en partenariat avec différents acteurs, tels que l'association interprofessionnelle Midi-Pyrénées Bois, Amorce (Association nationale des collectivités, des associations et des entreprises pour la gestion des déchets, de l'énergie et des réseaux de chaleur), Atee (Association technique énergie et environnement).

Articulé sous forme de témoignages, de tables rondes et d'échanges avec la salle, ce rendez-vous a permis d'évoquer, en filigrane, le contexte de la filière. Il faut rappeler que le bois énergie constitue un levier pour atteindre la fameuse cible des 3x20 %, adoptée dans le cadre du paquet énergie-climat européen, à savoir une réduction de 20 % des émissions de gaz à effet de serre en 2020, 20 % d'économies d'énergie et une hausse de 20 % des énergies renouvelables par rapport à 1990. D'ici à 2020, le but est donc de produire 3,2 mégatonnes d'équivalent pétrole (MTep) de chaleur supplémentaire à partir d'énergies renouvelables. En ce qui concerne le bois énergie, son usage doit être multiplié par 12 pour tendre vers cette cible, soit une multiplication par trois du nombre d'équivalents logements raccordés à un réseau.

Représentant les Forestiers Privés de France, Bruno de Monclin (à gauche), a succédé à Serge Defaye (à droite), à la présidence du Cibe, au mois de juin dernier.

Ayant succédé au mois de juin dernier à Serge Defaye, le nouveau président du Cibe, Bruno de Monclin, estime que le chemin est encore long pour atteindre ces objectifs. « *On constate que les autres énergies renouvelables ont du mal à décoller. Aujourd'hui, beaucoup d'espoir repose sur le bois énergie.* » Pour l'heure, le niveau d'avancement des pro-

La région Midi-Pyrénées en pointe

En introduction du colloque, le président de la région Midi-Pyrénées, Martin Malvy, a indiqué l'intérêt et l'important soutien que sa région apporte aux énergies renouvelables. Il a notamment mis l'accent sur la nécessité de favoriser la mobilisation du bois dans les forêts de Midi-Pyrénées, et de sécuriser les plans d'approvisionnement des chaufferies et réseaux de chaleur bois.

Depuis dix ans, la région Midi-Pyrénées structure la filière, en dynamisant la demande, par le biais d'une politique volontariste. Elle a soutenu 37 réseaux de chaleur et 130 chaufferies fonctionnant au bois, pour un montant global de 13,43 millions d'euros. Avec une puissance de 18 000 MWh, pour un tonnage annuel de 7 500 tonnes de bois, la chaufferie de Castres est le projet le plus important.

Afin d'assurer un appui technique aux maîtres d'ouvrage, une équipe de cinq animateurs a été mise en place. Ceux-ci servent de relais locaux à la politique régionale.

jets est conforme à la ligne de route fixée. « *Mais attention, peut-être avons-nous fait le plus facile,* tempère le président. *Aujourd'hui, nous avons besoin d'un nouveau souffle, avec des incitations tant au niveau des forestiers que des industriels.* »

À l'échelon local ou régional, le développement des installations au sein des collectivités passe aussi par une indispensable volonté politique. Les témoignages ont permis de brosser un aperçu des actions menées par les régions Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes, qui constituent des exemples en la matière. Mais d'autres rouages entrent également en jeu. Les participants ont évoqué un impérieux besoin de visibilité face à un monde énergétique fluctuant et un contexte économique incertain. Ils appellent notamment à plus de cohérence au niveau de la réglementation.

Mobiliser la ressource

L'organisation de la filière constitue un autre chantier important. À ce titre, la rencontre a permis d'exposer les relations, économiques et contractuelles, qui se sont instituées entre les collectivités territoriales et les professionnels de l'amont (forestiers…) et de l'aval de la filière (énergéticiens…). Pour les porteurs de projets, la disponibilité en ressource et la facilité d'approvisionnement constituent des interrogations immédiates. Sur ce point, toutes les régions ne sont pas logées à la même enseigne. Certaines semblent souffrir d'une réelle tension sur la ressource, tandis que d'autres disposent de massifs forestiers mal structurés.

Quoi qu'il en soit, la mobilisation de la ressource apparaît comme un enjeu essentiel. Pour améliorer la disponibilité, les acteurs de la filière semblent d'accord sur la nécessité d'enrichir les articulations entre l'amont et l'aval. Des synergies entre les différents opérateurs doivent être développées. Concernant l'amont, plusieurs défis doivent être relevés, comme l'équipement des entrepreneurs de travaux forestiers ou la desserte des massifs forestiers difficilement exploitables. L'usage des rémanents et des connexes de l'exploitation forestière constitue également des sujets de débats. Bruno de Monclin veut mettre en avant la *« complémentarité »* entre les différents usages du bois. *« Tout en respectant les modes de gestion sylvicole, il est possible d'optimiser la production de bois-énergie »*, indique-t-il.

Au travers des nombreux témoignages, la réunion a permis d'identifier d'autres facteurs pour concrétiser les projets et garantir leur pérennité. Pour la plupart des collectivités, le montage des dossiers reste une problématique épineuse. C'est d'ailleurs un des obstacles le plus souvent évoqués lors d'une enquête menée en 2010 par l'association Amorce. Dans ce même sondage, d'autres interrogations sont également pointées du doigt, comme la compétitivité économique du bois. Aujourd'hui, les projets se raisonnent à partir de prix de substitution qui peuvent être variables selon les régions considérées. Pour être compétitif, il semble que le prix de revient du bois-énergie doit actuellement se situer entre 55 à 60 centimes d'euros par kWh.

Différents modes de gestion

Afin d'élaborer leur projet, les collectivités disposent de plusieurs alternatives. Juridiquement, il convient de distinguer deux types de solutions. Tout d'abord, les chaufferies dédiées (ou réseau technique), qui permettent l'alimentation des besoins propres du maître d'ouvrage, sans vente de chaleur à des tiers. Les réseaux de chaleur urbains ensuite. On parle de réseau de chaleur dès lors que la chaufferie alimente plusieurs usagers, dont l'un au moins est distinct du maître d'ouvrage.

Dans ce contexte, les collectivités peuvent envisager plusieurs modes de gestion, caractérisés par des modalités juridiques et financières différentes, tant au niveau de la mise en œuvre des travaux, que de l'exploitation technique des équipements et de la gestion du service.

La gestion directe se traduit généralement par la création d'une régie communale ou intercommunale à autonomie financière. La collectivité doit alors passer des marchés de maîtrise d'œuvre puis pour les travaux, l'exploitation et la fourniture du combustible bois. Elle prend la responsabilité de la conduite du projet et assure la gestion du service avec son propre personnel et/ou via un marché d'exploitation.

La délégation de service public peut correspondre à un affermage ou une concession. Dans le premier cas, la collectivité conçoit et construit la chaufferie et le réseau, puis recourt au service d'une société spécialisée uniquement pour l'exploitation technique et la gestion du service. Si elle opte pour la concession, la collectivité choisit une société spécialisée pour le financement, la conception, l'exploitation technique, l'achat du combustible bois et la gestion du service.

« *Aujourd'hui, l'ensemble des acteurs de la filière sont sur un même bateau,* commente Bruno de Monclin. *Il existe des opportunités pour tous les maillons de la chaîne. Face à des projets de plus en plus complexes, à nous de savoir travailler ensemble.* »

Fabien Brèthes

Le Comité Interprofessionnel Bois Énergie

Le Cibe regroupe des organisations professionnelles et des entreprises des secteurs de la forêt et du bois, du déchet et de l'énergie, des maîtres d'ouvrage (collectivités territoriales, organismes HLM, hôpitaux…), des associations d'appui aux maîtres d'ouvrage et des spécialistes du bois-énergie.

Le Cibe réunit et coordonne les réflexions des acteurs (souvent de taille modeste) dispersés sur le territoire pour professionnaliser les pratiques « de la pépinière à la cendre », établir les règles de l'art, former des professionnels et promouvoir les chaufferies de forte et moyenne puissances (y compris la cogénération) auprès des décideurs publics et privés.

Au plan national et sur la base de dossiers technico-économiques argumentés, le Cibe intervient auprès des institutions, des organisations professionnelles, des médias… et au plan régional exclusivement en appui et à la demande des organismes et acteurs de terrain.

ERDF et EDT sur la même ligne

ERDF et la Fédération des entrepreneurs des territoires ont développé un partenariat autour de l'entretien des lignes électriques. Après une expérimentation dans le Sud-Ouest, le dispositif devrait être étendu.

Le rapprochement entre Électricité Réseau Distribution France (ERDF) et le syndicat des entrepreneurs de travaux agricoles, forestiers et ruraux est né d'un constat simple. « *ERDF est en déficit d'opérateurs pour assurer la coupe de végétation à proximité des lignes électriques. Très clairement, nous manquons de sous-traitants pour répondre à un besoin toujours très important* », explique Jean-Marc Lassus, de la direction des opérations ERDF Sud-Ouest, à Toulouse. Or, ces travaux constituent un enjeu majeur pour le fournisseur d'électricité. Il en va notamment de la qualité de la desserte de ses usagers. Et, si l'enfouissement des lignes moyenne tension se poursuit, la problématique risque, malgré tout, de durer. « *Actuellement, les lignes aériennes représentent toujours une grande partie du réseau… À l'avenir, il devrait en rester encore beaucoup* », poursuit le représentant d'ERDF Sud-ouest.

À la recherche de candidats

Lancé au début de l'année 2012, le rapprochement a pour objectif de répondre à cette situation, en dénichant des candidats pour assurer les travaux de coupe de végétation à proximité des lignes électriques. Une démarche de « sourcing » a donc été mise en place, au travers d'une enquête d'intérêt.

Largement étoffé, le rapprochement se traduit finalement par un plan d'action beaucoup plus vaste. Il s'agit aussi d'accompagner les nouvelles entreprises souhaitant s'engager dans ce type d'activité. C'est le Sud-Ouest de la France, et les régions Aquitaine et Midi-Pyrénées, qui ont été choisis pour expérimenter ce dispositif. Depuis le mois d'avril, plusieurs actions y ont été déployées.

En Aquitaine, l'organisation régionale a sondé près de 600 entreprises. Environ 300 l'ont été en Midi-Pyrénées. L'objectif a été d'identifier les structures répondant au profil requis, en termes d'équipement, de compétences et de taille. Pour être éligible, une entreprise doit présenter un effectif permanent d'au moins trois personnes (hors administratif), dont a minima un grimpeur-élagueur. En effet, l'entretien de la végétation requiert selon les zones plusieurs types de tâches. Au-delà du débroussaillage, la plus grande partie des travaux passe généralement par l'élagage des arbres.

Au niveau des connaissances du risque électrique, les salariés sur chantiers doivent être habilités HOV-BO par le chef d'entreprise. La pratique des outils informatiques (type Excel), des courriers électroniques et l'utilisation d'un GPS sont également demandées, ainsi que des aptitudes dans la gestion, le suivi de contrat et dans la planification des travaux.

Environ une vingtaine d'entreprises a répondu à cette première enquête d'intérêt, en Aquitaine et Midi-Pyrénées. À l'issue d'une

En fonction des lignes électriques considérées, divers matériels sont nécessaires pour réaliser les travaux d'entretien. Outre le recours à l'achat ou à la location, le regroupement d'entreprises est une solution envisageable pour s'équiper.

réunion d'information préalable, une dizaine a fait le choix d'aller plus loin dans la démarche.

Formations proposées

Pour prétendre à ce marché, les entreprises doivent, en amont, se prêter à un examen de leurs aptitudes. Pour les responsables d'entreprises, novices dans ce type de travaux, une série de mesures sont proposées, afin d'acquérir les connaissances nécessaires. Une formation complémentaire gratuite « élagage pour ERDF » peut être délivrée. Dans le Sud-Ouest, celle-ci est conduite par le CFPPAF (Centre de formation professionnelle et de promotion agricole et forestière) de Bazas.

D'une durée de quatre jours, cette formation permet d'acquérir les compétences indispensables au travail à proximité des lignes électriques. Outre l'étude des différents types de lignes et des niveaux de tension, les participants apprennent les gestes et les réflexes adéquats pour intervenir sur ce type de chantier. Les aspects réglementaires sont également passés en revue. Un autre aspect essentiel concerne les relations avec l'environnement (riverains, élus...).

En effet, avant toute intervention, le prestataire est chargé d'informer la mairie, si les lignes sont implantées dans le domaine public, ou bien les propriétaires, s'il s'agit d'une propriété privée. Ainsi, la formation évoque également les exigences en termes de suivi de chantier, à l'image de la réalisation des déclarations d'intention de commencement de travaux (DICT). Outre cette formation, le suivi d'un module spécifique d'élagueur est également possible.

La qualification QualiTerritoires

Basé dans le département des Pyrénées-Atlantiques, Jean-Pierre Suhit fait partie des entrepreneurs qui ont répondu à la sollicitation de l'organisation régionale. Au mois de novembre, l'entrepreneur basque a suivi la formation proposée par le CFPPAF de Bazas. « *Cela permet de connaître la conduite à tenir à proximité des équipements électriques... On s'aperçoit que l'on n'avait pas forcement les bons gestes, voire même que l'on prenait certains risques* ». Afin de reconnaître les compétences acquises par les entreprises dans ce domaine, la qualification « QualiTerritoires », propre à cette activité, est en phase de déploiement sur les régions Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon et PACA.

Contrats à la clé

À l'issue de la réalisation d'un chantier test puis d'une période probatoire de trois mois, ERDF propose des contrats de deux ans à ses prestataires. « *C'est un moyen de leur mettre le pied à l'étrier* », commente Jean-Marc Lassus. Pour ERDF, les travaux incluent les visites préparatoires des chantiers, le relationnel avec les propriétaires de la végétation, le débroussaillement, l'élagage, voire l'abattage des arbres.

En fonction des lignes considérées, quelques matériels sont généralement nécessaires pour réaliser ce type de travaux, en plus du petit outillage individuel et des tronçonneuses. Outre le recours à l'achat ou à la location, le regroupement d'entreprises est une solution envisageable pour s'équiper. La démarche réalisée par Jean-Pierre Suhit en est l'illustration. Historiquement, l'entrepreneur basque est spécialisé dans les travaux de broyage. Pour répondre à cet appel, il s'est rapproché d'une entreprise du paysage, dotée de plusieurs grimpeurs dans ses effectifs. Les deux structures sont ainsi complémentaires pour les travaux au niveau de lignes électriques. « *Il y a quelques années, nous avons déjà travaillé ensemble pour réaliser du nettoyage de végétation aux niveaux de gazoducs. Eux sont susceptibles d'assurer les travaux d'élagage manuels, tandis que de mon côté, je peux réaliser les travaux mécanisables*. »

La complémentarité avec des entreprises de paysage est un bon moyen d'assurer les travaux au niveau de lignes électriques.

Pour l'entrepreneur basque, le marché ERDF est susceptible de constituer une option intéressante. Mais avant d'entamer un premier chantier d'essai, il reste, malgré tout, prudent. Sur le plan technique, il n'est pas encore rodé à ces travaux. De plus, il demeure attentif aux conditions qui vont lui être proposées.

Pour les entrepreneurs du Sud-Ouest, parfois en manque d'activité quelques années après le passage de la tempête Klaus, cette opportunité est susceptible de tomber à point nommé. Il s'agit, en tout cas, d'une piste de diversification à creuser. Après ce processus d'expérimentation au sein de ces deux régions, la démarche devrait être progressivement étendue à l'ensemble du territoire.

Fabien Brèthes

L'outillage généralement nécessaire*

Au niveau des ouvrages basse tension (BT) :
- *Nacelle*
- *Broyeur de branches*

Au niveau des ouvrages haute tension (HT) :
- *Engins avec broyeur forestier*
- *Nacelle 4X4 ou 4X2*
- *Engins avec épareuse*
- *Engins avec lamiers*
- *Broyeur de branches*

** hors tronçonneuse et petit matériel individuel*

Récoltes d'automne : le climat impose sa loi

L'automne n'aura laissé aucun répit aux entrepreneurs situés sur une bande qui s'étend de Lille à Bordeaux. Maïs, lin, betteraves et pommes de terre ont le plus grand mal à quitter la parcelle, alors qu'aucune céréale n'y entrera cet hiver. Un lourd tribut.

« *Du jamais vu depuis…* ». Du Nord Pas-de-Calais jusqu'aux Pays de la Loire en passant par la Normandie, l'expression se répand à la mesure du caractère exceptionnel de la saison. Les fortes précipitations ont rendu les récoltes infernales pour les entrepreneurs avec un débit de chantier ralenti et beaucoup de casse, quand certains agriculteurs déplorent déjà d'importantes surfaces perdues. Pour tous, le préjudice financier est établi. Et ce n'est qu'un début.

Local mais répandu

Si le caractère local des précipitations est habituel, l'importance des zones touchées l'est bien moins. Dans le nord, jusqu'à 650 mm d'eau ont engorgé les sols depuis la fin septembre. Un entrepreneur s'est ainsi déplacé jusqu'à six fois chez le même client. En Normandie ou Pays de la Loire, la situation est plus contrastée. « *Nous n'avons pas eu trop de mal ; cette année une nouvelle ensileuse a rejoint les rangs. Cela nous a permis de décaler facilement les dates pour nos clients. Enfin, on a eu relativement peu de versé en comparaison de certaines régions* » relativise Philippe Lair, de l'entreprise éponyme basée à Tinchebray, près de Flers dans l'Orne. Pourtant, à quelques kilomètres de là, les mauvaises expériences sont légion. Comme chez Jérôme Coulon, entrepreneur à Bouère (Mayenne) : à l'ensilage, il a fallu jusqu'à deux tracteurs en permanence pour tirer l'ensileuse et les remorques. Il déplore également la perte de 10 % des surfaces de tournesols : « *Semés tard, ils se sont égrenés à cause de l'eau ; et ont finalement été broyés* ». En année normale, l'entrepreneur mayennais a déjà fini sa saison. Cette année, elle durera un mois de plus.

La saison n'aura profité qu'aux vendeurs de chenilles.

Dans l'Orne, il faut parfois deux tracteurs en permanence pour tirer l'ensileuse et les remorques.

La production de lin est particulièrement touchée. « *On estime que 8 000 ha ne seront pas récoltés sur la France, dont 500 ha dans le Nord* » explique Nicolas Weksteen pour la coopérative L.A Linière, qui fait face à la perte d'un mois d'activité. Dans cette production, ce sont les départements de l'Eure, la Seine-et-Marne ou le Calvados qui payent le plus lourd tribut. « *Et pour les entrepreneurs qui ont déjà passé un temps fou à arracher, c'est la double peine* ». En Normandie, de nombreuses parcelles de lin fauché ont dû être brûlées ; solution de fortune pour débarrasser des parcelles impraticables. « *Les agriculteurs ont déjà commencé à débarrasser comme ils le peuvent pour implanter du blé* » explique Nicolas Weksteen. « *J'ai vu des agriculteurs prendre les outils pour le regrouper, puis le charger dans des remorques afin de dégager les parcelles* » témoigne de son côté Noël Couvreur (59) qui a la chance de mesurer une perte d'activité limitée à 6 %. Quelle que soit la production, la qualité ne sera pas au rendez-vous

Des coûts supplémentaires

Depuis la première semaine de novembre, les choses se sont quelque peu débloquées : « *Des 3 000 ha de maïs encore debout sur la zone du Boulonnais et du Calaisis, il n'en reste aujourd'hui que 500,* évalue Pascal Dumoutier pour la FDSEA. *Ça a bien avancé la semaine dernière, mais les plantes avaient atteint 35 à 45 % de matière sèche, voir davantage* ». Certains se tournent alors vers l'ensilage de maïs épi, avec l'exigence de trouver tout de même des produits de substitution. Si

les coopératives sucrières disent vouloir jouer le jeu en libérant des volumes de pulpes surpressées, l'impact restera important pour les exploitations laitières, qui devront supporter ensuite les répercutions d'un ensilage de mauvaise qualité. « *Pour tout ce que nous avons récolté depuis 10 jours, il y aura de mauvaises surprises avec notamment de la terre dans les silos* » confiait un entrepreneur en début de semaine.

« *À l'ensilage, même relevés, les becs ont avalé beaucoup de terre,* explique Jérôme Coulon en Mayenne. *Et à la terre introduite en forte quantité dans les silos, s'ajoutent alors les coûts supplémentaires pour l'entreprise : casse, usure, consommation de carburant en hausse de 10 %* ». Les machines souffrent, le débit de chantier plonge, et l'organisation devient infernale lorsqu'il s'agit de prévoir le matériel pour passer à tout prix. *« Un entrepreneur doit ainsi s'acquitter d'une facture de plus de 2000 euros pour sortir son intégrale. Un coût qui ne sera pas pris en charge par l'assurance* » explique Christine Voyez, animatrice de la FREDT Nord-Pas-De-Calais Picardie.

La situation pour la récolte de betteraves

Les arrachages de betterave ont eux aussi lieu dans des conditions difficiles, pour satisfaire les sucreries coûte que coûte ; certaines reçoivent même des betteraves en provenance d'autres secteurs pour assurer un fonctionnement continu. La campagne de déterrage s'annonce difficile. Les entrepreneurs ont été stupéfaits d'entendre les rumeurs selon lesquelles des demandes auraient été faites sans leur accord pour faire venir des machines d'autres secteurs. Ils estiment ces méthodes inadmissibles.

Mais dans le Nord, ce sont les pommes de terre qui subissent le plus cette situation : après avoir séjourné quelques jours dans l'eau, elles commencent à pourrir. « *Beaucoup de temps et de casse pour peu d'hectares. Il faut cinq à six heures par hectare contre deux habituellement* » témoigne Christian Thumerel, entrepreneur spécialisé dans la récolte de pommes de terre. « *On a encore la chance que les pommes de terre soient à un prix élevé, et nous ne devrions pas avoir de difficultés à répercuter les conditions sur le tarif d'arrachage. Il faudra 3 t/ha pour payer l'arrachage, contre 10 certaines années* » évalue l'entrepreneur. En espérant que les producteurs fortement impactés ne soient contraints de racheter pour honorer leurs contrats.

Le préjudice à venir

La facturation à l'heure aura pu tirer son épingle du jeu. Mais toutes les charges supplémentaires ne pourront être compensées. « *Cette année, les agriculteurs appellent les entrepreneurs à la rescousse. Est-ce qu'ils s'en souviendront l'année prochaine ? C'est moins évident. Idem pour les échanges à l'initiative de syndicats, qui ne tiennent pas compte de nos problématiques, dont un manque à gagner et des charges qui crèveront le plafond chez certains…* » explique Noël Couvreur, entrepreneur à Killem (Nord).

Les semis d'hiver sont déjà largement compromis. Dans le nord (Calaisis, Boulonnais, Haut-Pays d'Artois…) le peu de surface implantée devra accueillir une nouvelle fois les semoirs, après de fortes précipitations. « *Nous aurons inévitablement une baisse des surfaces emblavées en blé ; mais même en passant au printemps, il y aura probablement moins de surfaces à battre* » explique l'entrepreneur mayennais Jérôme Coulon. « *Et là ou le terrain a été massacré, il faudra 3 ou 4 ans pour récupérer*

Dans certaines régions, les fortes précipitations ont rendu les récoltes infernales.

Évoluer dans de telles conditions n'est pas anodin pour les machines, notamment aux châssis qui souffrent fortement.

Les ventes de chenilles explosent

Dans un communiqué adressé aux rédactions début novembre, la société Stark Industries (49) fait part de pics de 250 appels par jour. Importateur exclusif des chenilles Tidue dans l'hexagone, elle annonce s'être procurée en urgence du matériel en provenance des États-Unis et d'Italie pour répondre à la demande, et avoir ainsi commercialisé 70 paires de chenilles en trois semaines, contre 30 depuis le début de l'année. Situation comparable pour la société Godefroy Équipements de Banteux (59) qui commercialise les équipements Soucy Track : « Difficile de se fournir ; nous en avons récupéré dans toute l'Europe pour répondre aux demandes » explique Antoine Godefroy. Aujourd'hui, la situation s'avère moins tendue : « Le coup de bourre se termine, certaines retournent à la vente ou en location. C'est un double marché : une fois que le client a fini, il profite de l'euphorie ». Les annonces de vente concernant des chenilles quasi-neuves se sont donc multipliées ces deux dernières semaines. Après avoir assumé des charges supplémentaires lors de la récolte, beaucoup jugent inutile d'immobiliser de la trésorerie.

un potentiel ». De son côté, Noël Couvreur (59) pointe déjà de probables difficultés pour s'approvisionner en semences de printemps, et un probable impact du retard de végétation sur les prochaines moissons.

Un problème de fond

Une réunion de crise a été organisée lundi 12 novembre dans le Nord-Pas-de-Calais. « *Conviés, les entrepreneurs de la région se sont massivement déplacés, prouvant ainsi leur engagement* » se félicite Pascal Dumoutier, animateur FDSEA. Quelques jours plus tard, Xavier Beulin, président de la FNSEA, a fait le déplacement pour une autre réunion destinée à évaluer la situation. Les leviers à actionner sont nombreux, mais difficilement utilisables. Les épandages qui devraient être finis au 15 novembre n'ont parfois pas encore commencé. L'administration ne prendra pas d'arrêté de report pour se prémunir des amendes infligées par Bruxelles, mais tolérera probablement ces épandages tardifs. Et si l'état de catastrophe naturelle peut être décrété, ce ne sera pas suffisant.

Car, malgré le caractère exceptionnel des précipitations, en volume comme en fréquence, des problèmes de fond sont soulevés dans certaines régions. La chambre d'Agriculture du Nord-Pas-De-Calais pointe, immédiatement, un problème d'entretien des fossés et canaux. Le réseau Voies navigables de France préfère ainsi augmenter le niveau des eaux pour faire circuler les péniches, passant sous silence le problème du traitement de boues contenant des métaux lourds. « *De façon globale, on observe un déficit de curage des cours d'eau, qui rendent les parcelles impraticables par capillarité* » témoigne l'animateur FDSEA Pascal Dumoutier. La gestion communale d'entretien s'est alors illustrée, en faveur ou défaveur des professionnels du secteur. Une perspective d'activité future, qui demeure cependant bien maigre pour compenser le préjudice subi.

Guillaume Le Gonidec

Colloque Fafsea-Vivea, la responsabilité sociétale et environnementale des entreprises

[Paris, le 11 octobre 2012] Co-organisé par les deux fonds financeurs de la formation professionnelle continue agricole, le colloque « Monde rural, responsabilité sociétale des entreprises et formation continue : mutations et solutions pour les compétences de demain » a permis de présenter la progression de certaines formations en lien avec la Responsabilité sociétale et environnementale (RSE), que les entreprises agricoles et rurales sont incitées à adopter, suite aux lois Grenelle 1 et 2.

Le Fafsea et Vivea ont invité des entreprises adhérentes pilotes, des chefs d'entreprise agricole, entrepreneurs du paysage, de travaux agricoles et forestiers et leurs salariés à venir témoigner de leurs bonnes pratiques. Bilan : l'approche stratégique, économique et sociétale des entreprises s'accompagne d'une anticipation des besoins en compétences adaptées à l'emploi rural de demain et à la dynamique RSE, ce que soutiennent les deux organismes financeurs de la formation professionnelle continue, pour les salariés (Fafsea) et pour les chefs d'entreprise (Vivea).

« *La RSE est le fait pour une entreprise de prendre en compte les effets de ses activités, de s'efforcer d'en réduire les effets négatifs sur l'environnement social et naturel, de contribuer autant que possible au bien commun, en intégrant ces aspects dans la stratégie et la gestion de l'entreprise et d'en rendre compte aux parties intéressées* », a rappelé Michel Capron, spécialiste de la RSE et intervenant au colloque.

À cet égard, Christiane Lambert, présidente de Vivea, s'est félicité des dernières tendances de la formation continue des chefs d'entreprise agricole : *« La tendance lourde est l'augmentation très importante des formations en lien avec l'environnement. Le nombre de formations sur cette thématique a été multiplié par 3 entre 2007 et 2011 (et multiplié par 9 si on inclut le Certiphyto), pour atteindre 35,9 % des formations financées par Vivea, soit 1,22 million d'heures en 2011.* »

Les perspectives sont encourageantes. Le Fafsea prévoit, par exemple, d'étendre la formation Certiphyto sur la limitation des impacts environnementaux et sanitaires des produits phytopharmaceutiques. « *Notre objectif est de former 90 000 salariés en 3 ans dont 55 000 salariés en 2013* », a déclaré Philippe Peuchot, président du Fafsea. « *Cet engagement sur l'élargissement de la formation Certiphyto est rendu obligatoire par le Grenelle de l'Environnement. Nous ne contestons pas l'intérêt d'un tel dispositif, mais sa mise en œuvre ne doit en aucun cas imputer les moyens mobilisés dans le cadre des dispositifs classiques de formation professionnelle, moyens de plus en plus sollicités.* »

Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt a clôturé cette journée de travail et d'échange.

Innov-Agri 2012, pulvérisation et travail du sol sous l'œil des professionnels

Pour cette deuxième partie consacrée au plus grand salon de plein champ français, nous avons mis le cap sur le travail du sol et la pulvérisation. Si cette dernière activité connaît une tendance stable, le domaine du travail du sol et a fortiori celui du semis se caractérisent par la diversité des solutions proposées.

[Outarville, Loiret] Sur Innov-Agri, la participation des constructeurs de matériels de travail du sol et semis est traditionnellement importante. Dans des sols particulièrement secs, les outils de travail du sol et de semis auront eu fort à faire pour produire une texture favorable pour les levées. Des conditions dans lesquelles les matériels de semis direct pourront se démarquer. Mais la Beauce marque aussi son empreinte dans le domaine de la pulvérisation, elle qui compte comme l'une des régions les plus dynamiques dans le domaine.

La pulvérisation s'impose

Berthoud a profité d'Innov-Agri pour lancer deux nouvelles rampes aluminium dans la famille Ektar. Disponible sur les pulvérisateurs automoteurs Raptor et traînés Tenor, la B2 (pour « deux bras ») dont la structure axiale en aluminium a été conçue par Berthoud, est disponible de 36 à 42 m. La B3 de 36 à 38 m est disponible uniquement sur les Tenor, et est conçue par Pommier. Toutes deux adoptent une nouvelle suspension pendulo-axiale et des doubles dispositifs anti-fouettement. Le contrôle de dévers et la géométrie variable sont fournis de série. Pour les modèles portés, le constructeur a aussi mis en avant sa rampe à repliage vertical Elypse, qui dispose de 5 bras repliés en éventail et offre des largeurs de travail de 27, 28 et 30 m.

Quelques jours avant le salon, le groupe Pommier a annoncé la fabrication prochaine de son pulvérisateur traîné haut de gamme Hybride (4 500 à 7 000 litres de capacité) chez le constructeur Arland, pour pallier un manque de place dans ses locaux. Un Hybrid de couleur jaune figurait donc sur le salon. Arland élargit ainsi sa gamme qui comprend désormais des pulvérisateurs traînés de 2600 à 7000 litres, équipés de rampes de 18 à 44 mètres.

Nous avons aussi pu noter la présence chez John Deere d'un pulvérisateur doté de la technologie Twin Flow ; jamais réellement mise en avant sur le marché français, la technologie d'injection d'air retrouve de l'intérêt en ces temps de hausse des exigences autour de l'application phytosanitaire, notamment dans des végétations denses.

Le travail du sol sous toutes ses coutures

Importés depuis une dizaine d'années en France, les matériels de la marque SMS sont encore peu représentés. Assemblés en République Tchèque, ils sont pourtant conçus avec un nombre important de pièces françaises et allemandes. L'importateur français Lesage agriculture (62) mettait notamment en avant son « finisher », le F2x. Associant une rangée de disques indépendants, des dents disposées sur trois rangées puis un rouleau, il est disponible en largeurs de 3,50 à 5 mètres.

Il fait face au Terrano 4 MT de Horsch, présenté pour la première fois au travail dans l'hexagone. Celui-ci associe deux rangées de disques, qui mélangent intensivement les débris végétaux dans l'horizon superficiel, et deux rangées de dents assurant une

Berthoud a totalement renouvelé son offre de rampes, chaque catégorie en bénéficie.

Pour optimiser la pulvérisation, John Deere promeut l'injection d'air Twin Fluid.

Le Multiflex est le premier déchaumeur à disques indépendants conçu par Bonnel.

fissuration en profondeur. Le MT reçoit l'essieu dit « Revolver » en position centrale, à l'image du Terrano FM qui faisait là aussi l'une de ses premières apparitions.

Grégoire Besson exposait la nouvelle herse rotative VKE qui complète la gamme PKE pour des utilisations plus intensives. Ce modèle dont le lamier est constitué d'un tube renforcé dispose de 4 rotors/m. Il est disponible en largeurs de 3 à 8 mètres. Grégoire Besson a aussi lancé une nouvelle dent de décompactage baptisée LD, avec pour objectif un moindre bouleversement des horizons du sol. Enfin, le constructeur exposait le Discoflex porté (3 à 6 m) doté de disques de 610 mm. Particularité, chaque bras portant deux disques est composé d'une lame flexible en acier ; la gamme de déchaumeurs à disques indépendants Discoflex sera complétée lors du prochain Sima.

Les gammes évoluent au rythme des acquisitions, c'est un fait qui n'a pu être démenti lors de cette édition du salon. Ainsi avec le récent rachat de Rabe par Grégoire Besson, Souchu (filiale du groupe GB) intègre progressivement le réseau commercial et les productions allemandes : les charrues, déchaumeurs rapides Fieldbird et chisels Bluebird, ou encore le Combitrack, un outil associant deux rangées de dents et deux rangées de disques pour un travail intensif en un seul passage.

De même, le rachat de Simba par l'américain Great Plains (motivé par la volonté d'élargir la gamme distribuée en France) a conduit à une nouvelle organisation de la distribution. Bonnel, précédent importateur qui s'est alors retrouvé privé d'une gamme de déchaumeurs à disques indépendants, n'a pas tardé à réagir. Lors d'Innov-Agri, le constructeur de l'Eure était déjà en mesure d'exposer un matériel de sa fabrication : le Multiflex est doté de disques indépendants de 560 mm de diamètre et 6 mm d'épaisseur (huit par mètre) et proposé en largeurs de 3, 4,50 et 6 mètres. Les deux derniers disposent d'un réglage de profondeur hydraulique, et seront équipés en option d'un kit boulonnable pour une configuration semi-portée. Tous disposent de série d'une rangée de herses peignes et accueillent l'une des variantes de rouleau : barres de 600 mm, packer de 500 mm, lames flexibles…

Chez Duro, les techniques simplifiées sont mises à l'honneur autant que le labour avec un retour des charrues, notamment un modèle frontal à quatre corps qui se replie pour limiter le porte-à-faux. Ce modèle exposé permet d'atteindre une largeur de travail de 4 m en combinaison avec une charrue arrière 6 corps ; sa longueur reste limitée à 3,20 m au trans-

Un appareil léger chez Artec

Dans le cadre de la relation étroite qui lie plusieurs concessionnaires depuis le milieu des années 1990, l'optimisation de la pulvérisation a ainsi toujours été le maître mot. Alors que Agco souhaite réserver à son réseau la distribution des automoteurs Challenger (dont les descendants du Spra-Coupe) plusieurs de ces spécialistes se sont retrouvés dépourvus d'appareils adaptés à la pulvérisation à bas volume. Ils se sont alors tournés vers la société Artec. Le fruit de cette collaboration, qui a aussi mobilisé des agriculteurs avisés, est dénommé RS20 et a été dévoilé sur le salon, mobilisant déjà les regards. Motorisé par Deutz, il adopte un bloc quatre cylindres en position centrale, développant 155 ch soit un rapport poids/puissance proche de 20 ch/t une fois la cuve de 2000 litres pleine (l'arrêt du remplissage est programmable). Le réservoir à carburant, huile hydraulique, et la cuve de rinçage sont positionnés devant la cabine pressurisée et climatisée. La suspension hydro-pneumatique sur les quatre roues bénéficie d'une compensation, et la voie est variable de 1,80 à 2,70 m. L'automoteur dispose par ailleurs d'un freinage sur les quatre roues, dont les deux arrières sont motrices, et d'une assistance optionnelle sur les roues avant. Une transmission hydrostatique à gestion électronique permanente « D.A.S » (elle offre d'ailleurs limiteur et régulateur de vitesse) autorise l'évolution de 0 à 40 km/h. L'automoteur léger de Artec adopte deux pompes de 380 l/min et 500 l/min, respectivement pour la pulvérisation et le remplissage, ainsi qu'une régulation « en ligne » mixte, par le débit et la pression. La mise en œuvre fait appel à une vanne multifonction, et le rinçage s'effectue depuis la cabine par dilution. L'incorporateur offre un relevage hydraulique. La rampe alu de 24 à 32 m fournie par Pommier dispose de 6 à 11 tronçons, à coupure par GPS en option, tout comme le guidage directionnel.

« L'automoteur Artec RS20 est le fruit d'une étroite réflexion entre constructeur, concessionnaires et utilisateurs. »

La charrue frontale revient sur le devant de la scène, surtout lorsqu'un constructeur y associe l'innovation avec un dispositif de repliage.

port, contre 4,50 m pour un modèle fixe de trois corps. Le Compil, outil doté de bêches roulantes qui a fait la réputation du constructeur en TCS, était ici présenté avec deux trains de disques remplaçant les deux premiers trains de bêches (quatre au total) : une demande de certains clients confrontés à l'enroulement de vivaces. Par ailleurs, un strip-till du constructeur illustre une nouvelle pratique visible chez plusieurs exposants : l'adoption d'éléments semeurs sur des outils de travail profond. Les éléments semeurs Cultidisc « 80 kg » d'origine Sulky prennent place derrière chaque élément du strip-till, et sont ici alimentés par des trémies de 16 litres (une pour 3 rangs). Une version proposant davantage de volume est toutefois annoncée.

Malgré l'appel des itinéraires simplifiés

La société Claydon a été créée par un agriculteur anglais confronté à la difficulté de travailler ses argiles. Elle entame actuellement une phase de déploiement et présente un Hybrid Drill qui a évolué pour satisfaire aux différentes conditions pédo-climatiques, mais garde néanmoins le concept originel : faire travailler une rangée de dents fouilleuses devant les dents semeuses. Les premières ameublissent désormais le sol en le bouleversant de façon minimale grâce à des angles d'attaque revus. Elles disposent de sécurités non-stop hydrauliques ou de boulons de traction, sont réglables selon quatre positions, et agissent au maximum 15 cm sous la profondeur de semis. Les dents vibrantes qui assurent ensuite le semis déposent les graines sur une largeur de 9 à 15 cm selon la culture, dans le cadre de colza et céréales respectivement. La profondeur est réglée au moyen de quatre roues stabilisatrices, et des lames « Crossboard » ramènent la terre sur la ligne de semis. La distribution centralisée régulée électriquement est d'origine Accord, et

Le semoir Claydon Hybrid Drill associé des dents de fissuration et des organes d'enterrage.

Le Centurion intégrera bientôt la fertilisation, à l'image du Spartan destiné au semis direct (en vignette).

puise la semence dans une trémie de 1 800 l.

Simba Great Plains exposait le semoir rapide Centurion, premier matériel issu de la collaboration entre les deux constructeurs. Ses éléments semeurs à double-disques sont montés sur parallélogramme et disposent d'une languette de rappui de la graine. Issus des semoirs

Les semoirs finlandais des marques Tume et Junkkari re-débarquent en France.

de semis direct, ils affichent une pression maximale de 210 kg. Doté d'une trémie de 4 100 litres et d'éléments semeurs distants de 125 ou 167 mm, le Centurion affiche quelques originalités comme le tuyau permettant le calibrage depuis l'arrière, sans nécessité pour l'utilisateur de se glisser sous la distribution qui bénéficie par ailleurs d'un changement rapide des rouleaux doseurs. Le relevage de l'outil propose une position « maintenance » qui facilite le démontage des disques ; des manettes situées sur l'outil dispensent d'ailleurs de réinstaller le boîtier pour commander les fonctions hydrauliques lors de la maintenance. Le réglage de la profondeur de travail des disques indépendants s'effectue hydrauliquement, et présente une fonction mémoire. Des cellules de pesée seront montées en option sous la trémie.

Le Turbosem TR36 alimente trois distributions sur le principe du « seed on demand ».

Une solution intégrant la fertilisation sera par ailleurs dévoilée prochainement, à l'image du reste de la gamme : pour le marché français, nous retiendrons le semoir direct Spartan 607 (largeur de travail de 6 m, éléments semeurs à doubles disques de 250 kg) qui associe au choix une trémie de semence de 5 280 litres, deux trémies de 2 885 litres pour la semence et l'engrais solide, ou encore trois trémies : une pour la semence et deux pour l'engrais liquide (2x 760 litres). L'engrais solide est apporté conjointement avec la semence, alors que l'engrais liquide est placé au fond du sillon par un tube de descente spécifique. Great Plains, qui fournit depuis peu des semoirs monograines à Case IH pour le marché américain, mettra en avant ses solutions « twin row » lors du prochain Sima.

Les semoirs finlandais Tume et Junkkari bénéficient depuis peu, eux aussi, d'une commercialisation dans l'hexagone. Tume fabrique depuis plus de 60 ans des semoirs, dont le Nova Combi en largeurs de 3 et 4 m. Ce semoir à distribution par cannelures adopte une trémie compartimentée pour assurer le placement conjoint d'engrais et semences dans le sillon créé par un élément à double-disques crénelés. L'élément semeur monté sur parallélogramme entre deux roues plombeuses peut exercer une pression de 200 kg, et autorise donc le semis direct. Le Maestro de Junkkari, davantage destiné aux itinéraires incluant un travail du sol, dispose également d'une grande trémie compartimentée (4 200 litres en version 3 m). Engrais et semence sont placés par un élément associant disques crénelés et coutres. Le Maestro dispose de deux rangés de disques indépendants qui précèdent les organes de semis, et retient une distribution par ergots. La pression exercée sur ses éléments semeurs varie de 6 à 140 kg.

Herriau complète sa gamme Turbosem avec le TR36 de 6 mètres, qui reprend la distribution par courroies permettant de semer des céréales à 16,7 cm d'interrang, des betteraves à 50 cm, ou encore du maïs à 75 cm. Il reçoit 4 rangées de dents vibrantes ou deux rangées de disques indépendants, puis un rouleau à bandage caoutchouc de 520 ou 700 mm. La mise en terre de la semence est assurée par le traditionnel soc à roue plombeuse, par un disque droit à roue de jauge arrière, ou par le nouveau

disque à roue de jauge latérale. Particularité : la trémie principale de 4 000 litres approvisionne trois trémies satellites via un système « seed on demand ». Trois têtes de distribution alimentent ensuite au plus près les 36 éléments semeurs pour garantir la régularité d'espacement des graines sur le rang.

Alpego a présenté un nouveau déchaumeur à trois rangées de dents baptisé Puma. Disponibles en largeurs de 3 à 4,50 m et configurations portée et semi-portée, les cinq modèles disposent d'un dégagement de 76 cm et de dents présentant un effort à la pointe de 750 kg max. Les dents sont suivies d'une rangée de disques de nivellement et d'un rouleau à lames flexibles qui, fait unique, sont ici disposées de façon hélicoïdale. Sur son stand, Alpego exposait également une herse rotative de 8 m ainsi que la combinaison de semis ASF 600 dont la trémie de 1 400 litres était intégrée sur un tracteur Claas Xerion.

Maschio exposait le Terremoto 3, un déchaumeur à trois rangées de dents, ainsi que la dernière évolution du Diablo, un décompacteur de 5, 6 ou 7 mètres. Les dents de décompactage sont suivies d'une double rangée de disques droits sur l'attelage trois points qui jouxte l'essieu de transport. Le constructeur italien a enfin dévoilé le semoir monograine Renata qui reprend les éléments semeurs du Regina (orientation SD, écartements de 70 à 80 cm) mais affiche une configuration traînée repliable. Il accueille une trémie de 1 600 litres pour l'engrais, et des trémies de microgranulateur revues. On notera que deux turbines sont présentes : en plus de celle liée à la distribution, une turbine garantit la bonne alimentation en engrais des rangs extérieurs.

À son tour, Maschio adopte le repliage en portefeuille sur le nouveau semoir monograine Renata.

Chez l'acteur historique du semis monograine qu'est Monosem, c'est l'élément semeur NX2 qui fait l'actualité. Cette nouvelle version de l'élément à disques destiné aux itinéraires simplifiés reçoit un parallélogramme renforcé intégrant un réglage de la pression par molette jusqu'à 250 kg. Il se distingue de l'élément NG par un parallélogramme renforcé et un châssis de section plus importante (carré de 180 mm contre 130 mm). La régularité d'enterrage pourra être améliorée par l'adoption de l'amortisseur Monoshox.eu, un équipement qui a démontré son intérêt outre-atlantique pour augmenter la vitesse de semis. La roue pro, disponible elle aussi en option, garantira alors un plombage optimal de la graine et une régularité sur le rang. L'élément NX2 est notamment disponible sur le récent modèle traîné Wingfold dont le repliage vers l'avant d'une partie des éléments limite la largeur à 3 m au transport.

Pour le visiteur, les conditions sèches de la rentrée auront permis d'observer le travail des outils dans un sol difficile à affiner, particulièrement discriminant pour l'organe d'enterrage des semoirs. Durant ces quatre jours, la plaine d'Outarville a été foulée par des nombreux outils, de conception ancienne comme des plus novatrices. En matière de travail du sol, le couteau suisse se fait rare, et les exposants l'ont prouvé une nouvelle fois par la diversité des solutions proposées. Le même visiteur aura peut-être été soulagé d'observer que, en matière de pulvérisation, les acteurs avancent en revanche d'une seule et même voie vers… plus de technologie.

Guillaume Le Gonidec

L'élément Monosem NX2 pourra voir sa stabilité améliorée par l'amortisseur Monoshox.eu.

ENTREPRENEURS DES TERRITOIRES
BRETAGNE

JOURNÉE ÉPANDAGE

Le mercredi 19 Décembre 2012
A partir de 10 h 00

Station des Cormiers
La Bourdinière à Saint Aubin du Cormier (35)

Programme de la journée

10 h 00 Café d'accueil des participants

10 h 15 Présentation Générale de la Journée et du réseau des Entrepreneurs des Territoires

10 h 30 Les Entrepreneurs des Travaux s'engagent pour la qualification des entreprises Qualiterritoires

La formation continue des opérateurs en chantier d'épandage

11 h 30 Présentation des travaux de recherche de la Station des Cormiers

13 h 00 Repas au centre de formation Agr'Equip

14 h 00 Visite de l'unité de méthanisation à Domagné «Méthavo Elevage»

15 h 30 Visite de l' ETA TEMPLON : Système d'épandage sans tonne

17 h 00 Clôture de la journée

Prix de la journée (repas compris) : 25€

À 25 mn de Rennes
Prendre l'A84,
Direction Fougères Caen

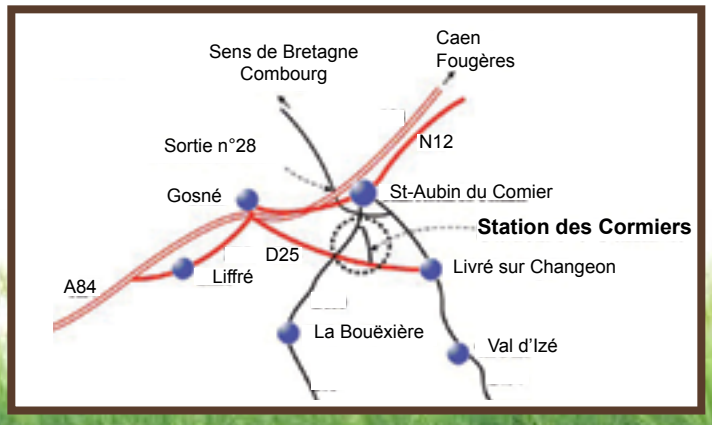

www.edt-bretagne.fr

INSCRIPTION : Entrepreneurs Des Territoires de Bretagne : 02.96.66.18.24

Sommet de l'élevage 2012 : vents porteurs

Grâce à des prix de vente favorables, le Sommet de l'élevage a satisfait exposants comme visiteurs, y compris les institutionnels pour qui la visite tourne parfois au parcours du combattant. L'édition 2012, qui exprime son ouverture vers l'international, fut une véritable réussite pour tous.

[Clermont-Ferrand, du 3 au 5 octobre] Lors de cette nouvelle édition du salon de l'élevage qui occupe chaque année la grande halle d'Auvergne, 80 000 personnes ont arpenté les allées. La fréquentation a bénéficié d'un contexte favorable avec des prix jugés bons en bovins et ovins viande. « *Ce qui est important et que l'on peut constater, c'est que la grande majorité des exposants a eu des contacts commerciaux intéressants* » s'est ainsi félicité à l'issue du salon Roger Blanc, son président.

Les prix des productions dopent la fréquentation

À l'extérieur, de nombreux constructeurs étrangers auront pu se faire remarquer : Faresin et ses chargeurs télescopiques de forte capacité, Juscafresa qui vient de mettre en place un réseau français et exposait un épandeur à hérissons verticaux, ou encore Crosetto qui a récemment obtenu l'homologation routière pour ses bennes. Italiens et Espagnols trouvent dans le marché français une solution pour compenser leurs marchés intérieurs qui s'avèrent fortement ralentis en cette fin d'année. Le visiteur pouvait également assister à la présentation des nouveaux tracteurs Zetor Forterra HSX développant 100 à 140 ch, ou de la version économique du Coupteor de Tail'Net qui se monte sur un godet. Quels qu'ils soient, les 1 250 exposants de cette 21ème édition ont salué la qualité des contacts noués avec les visiteurs.

Malgré une baisse des cours du lait constatée depuis quelques semaines, les prix des productions ont en effet contribué à une ambiance positive du côté des éleveurs. De quoi satisfaire également le ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll, qui mettait fin à deux années consécutives sans visites ministérielles. Sur le salon, le chef du gouvernement a tenu à rappeler son soutien à la profession laitière, expliquant qu'il ne souhaitait pas voir la France se spécialiser dans la production de céréales. Le ministre de l'Agriculture a annoncé la mise en place de groupes de travail pour plancher sur l'amélioration des dispositifs de contractualisation laitière. Il a enfin clôturé la conférence « *La place de l'élevage bovin européen dans la future Pac* » organisée par Interbev, l'interprofession du bétail et de la viande.

Une recherche de durabilité

Technologie, commerce international, Politique agricole commune, recherche ; parmi les 33 conférences au programme durant ces trois jours, certaines n'auront pas manqué d'attirer l'attention. C'est le cas de la conférence « Stratégies de la filière viande bio : pour assurer son développement face aux aléas climatiques et économiques » à l'initiative d'Interbev. Elle a soulevé des aspects remarquables de l'élevage bovin biologique en Massif Central, qui a vu son cheptel doubler depuis 2005. Julien Belvèze, de l'Institut de l'élevage, a évoqué dans sa présentation la question de l'autonomie alimentaire dans un contexte soumis aux aléas. Si l'autonomie alimentaire globale - qui passe essentiellement par la production fourragère - a peu évolué au cours des trois dernières années, les coûts opérationnels d'alimentation ont

© Qui Plus Est.

Les exposants ont salué cette année la qualité des contacts.

© Qui Plus Est.

Sur le salon, le premier ministre Stéphane Le Foll aura lui aussi bénéficié d'une conjoncture favorable.

Le palmarès des Sommets d'or

Cette année, le jury qui a reçu près de 50 dossiers de candidature, a récompensé douze produits pour leur caractère innovant. Dans la catégorie Machinisme, JCB, Lely et Joskin ont notamment emporté des distinctions. Le premier au titre du moteur Ecomax (75 à 176 ch) qui parvient à satisfaire la norme Tier4 Interim sans aucun dispositif de traitement post-combustion ; le second grâce à son récent andaineur à quatre rotors Hibiscus 1515 qui, malgré une largeur de travail dépassant quinze mètres, tire parti de sa conception à deux poutres indépendantes pour assurer un suivi optimal du terrain et proposer des réglages simplifiés. Le système d'affouragement robotisé Vector du même constructeur a aussi été primé. Notons également le Sommet d'or obtenu par la remorque à bande transporteuse Drakkar de Joskin, déjà largement primée sur les salons de la rentrée. Enfin, nous citerons la distinction obtenue par la société Methajade pour son unité de méthanisation par voie sèche discontinue, qui maintient l'état physique des déchets digérés et ne modifie donc pas les techniques d'épandage habituelles. Comme toutes les installations de ce type, elle améliore les propriétés agronomiques et sanitaires du digestat.

© Qui Plus Est.

Les présentations animales sont l'un des moments forts du Sommet de l'Élevage.

augmenté de 33 %. Globalement très autonomes, ces élevages n'en sont pas moins soumis à des externalités telles que la hausse du prix des aliments, des carburants ou encore du poste « travaux par les tiers ». Une augmentation de 20 % et 10 % pour ces deux derniers postes impacte ainsi leurs revenus avec une perte moyenne de 0,06 Smic par Unité de main-d'œuvre exploitant. Mais le coût des aliments reste toutefois prépondérant avec la perte de 0,12 Smic suite à une hausse de 20 %. Si la durabilité du système obtenue par la recherche d'autonomie ne se dément pas, la diversification de la ressource fourragère, des ateliers (association élevage-cultures, hors-sol et herbivores) ou des débouchés s'impose une nouvelle fois comme un facteur favorable à la durabilité économique de ces systèmes de production.

La dimension internationale s'affirme

Parmi les 3 000 visiteurs étrangers qui ont fréquenté le salon cette année, 70 pays étaient représentés contre 62 en 2011. La dimension internationale du salon s'affirme au fil des éditions. Le Sommet de l'élevage a reçu des délégations en provenance d'Allemagne, de Belgique, des Pays-Bas, d'Ukraine, ou encore de Colombie. Selon leur origine géographique, celles-ci affichent alors diverses attentes : importation d'animaux reproducteurs pour la constitution de cheptels, importation d'animaux maigres ou prêts à abattre, de carcasses, besoin de services… Ils auront également pu apprécier les visites d'élevages mettant en valeur le professionnalisme des éleveurs français. Des délégations de Colombie et du Japon ont par ailleurs sollicité les organisateurs du salon ; le Sommet semblant faire école pour l'organisation d'événements dans leurs pays. Gageons que la prochaine édition, qui accueillera notamment les concours nationaux des races Salers et Montbéliarde, laisse le même niveau de satisfaction chez les visiteurs. Le Sommet de l'élevage 2013 occupera de nouveau la grande halle d'Auvergne les 2, 3 et 4 octobre 2013.

Eima, la force de la mécanique

Le salon international du machinisme agricole, qui a eu lieu du 7 au 11 novembre à Bologne, en Italie, a conclu sa 40ème édition avec des chiffres exceptionnels.

Pour cette édition, un niveau record a été atteint en termes de surface d'exposition (140 000 m² nets, 270 000 m² bruts), de public (196 192 visiteurs en cinq jours). Les visiteurs étrangers (32 133) sont en forte croissance, avec une hausse de 22% par rapport à l'édition 2010, confirmant la portée internationale de l'Eima. Beaucoup de fournisseurs présents pour présenter leurs nouveautés, mais également un grand moment de communication « pro », avec plus d'une centaine d'événements, y compris des conférences et des ateliers traitant des questions aussi diverses que l'économie, l'agriculture et la technologie. Parmi les sujets au premier plan, ceux de la nouvelle Politique agricole commune, des bioénergies et de la sécurité au travail.

Le président de l'Unima, Aproniano Tassinari, interviewé par Sauro Angelini de Agrilinea.tv, devant le stand de l'Unima.

Interview de Francesco Torrisi, directeur de l'Unima

EDT Mag' : Quelle est la situation de l'agriculture et des entrepreneurs de travaux en Italie ?

Grâce au recensement agricole de 2010, nous connaissons mieux ce secteur et pouvons réaliser de meilleures prévisions. En Italie, nous comptons environ 1,6 million d'exploitations agricoles et 11 000 entrepreneurs de travaux agricoles. La plupart d'entre eux (8 000) sont adhérents à l'Unima. La tendance est à la diminution du nombre d'exploitations agricoles, et à l'agrandissement des surfaces exploitées par chacune d'elles. Malgré tout, la surface agricole totale utilisée diminue d'année en année. Dans le futur, le secteur va se spécialiser et les entrepreneurs pourront jouer un rôle important en fournissant des services à la pointe de la technologie permettant d'augmenter la productivité du secteur tout en respectant l'environnement.

EDT Mag' : Cette année, les prévisions du marché italien sont assez pessimistes pour les ventes de matériel. Dans le même temps, l'Eima semble devenir un salon de plus en plus important au niveau international, comment expliquez-vous cela ?

En dépit de la mauvaise situation globale, qui est bien perceptible en Italie, c'est vrai que l'Eima attire toujours les exposants et les visiteurs. Nous expliquons cela par le fait que le marché italien reste un marché important, mais surtout que ce pays a une tradition de constructeurs « de haute qualité ». De ce fait, l'Eima est un salon incontournable pour les constructeurs du monde entier, et attire les agriculteurs, les entrepreneurs et les hommes d'affaires curieux des dernières nouveautés. Une donnée importante pour expliquer le succès de l'édition 2012, serait de connaître le chiffre d'affaires des exposants, c'est le facteur clé cette année.

Francesco Torrisi

EDT Mag' : Avez-vous remarqué une tendance générale cette année ?

Ce n'est jamais simple de dégager une tendance globale, mais je crois avoir remarqué un intérêt croissant pour les produits innovants, ceux qui permettent de faciliter le travail des entrepreneurs et des agriculteurs.

L'Unima (Unione Nazionale Imprese di Meccanizzazione) a été fondée en 1946, elle est membre de la Confindustria (Confédération générale de l'industrie italienne). Elle représente 8 000 entrepreneurs de travaux agricoles, lesquels totalisent un chiffre d'affaires de 3.7 milliards d'euros, 10 millions d'ha cultivés et 4 millions de jours de travail. L'organisation professionnelle est structurée en 45 provinces et 5 fédérations régionales. Elle publie un magazine « Il Contoterzista » (groupe Sole24Ore). Site web : www.unima.it

EDT Bretagne en action avec les structures bio

Depuis deux ans, EDT Bretagne participe au salon « La terre est notre métier » à Guichen (35), organisé par la Fédération Régionale de l'Agriculture Biologique (Frab). Cette année, l'union régionale des entrepreneurs était l'un des partenaires de l'événement, les 12, 13 et 14 octobre derniers.

[Guichen, 35] Si les prestataires de travaux agricoles sont d'abord tournés vers l'agriculture conventionnelle, l'agriculture biologique compte dans le paysage breton. Ses acteurs se sont d'ailleurs investis pour le plan Ecophyto (avec le concours de la Région), en accompagnant un désherbage mécanique et alterné au sein des bassins versants (voir EDT n° 61). Plusieurs entreprises de travaux dotées de la palette d'outils nécessaire y sont associées en prestation chez les producteurs, mais aussi hors de ce cadre. De plus, des techniciens bio interviennent en formation Certiphyto pour EDT. *« Ils apportent leur expertise sur les techniques bio dans une logique de réduction des traitements phytosanitaires »*, précise Jean-Marc Leroux, délégué régional d'EDT Bretagne, présent sur le salon.

Des échanges fructueux

« Lors d'une réunion entre partenaires, nous avons expliqué comment s'équipent les entreprises et fait prendre conscience qu'elles sont des acteurs importants, souligne Jean-Marc Leroux. *Des rencontres avec la Fnab* et d'autres partenaires comme le Crédit Mutuel ont été fructueuses. Tout cela renforce notre souhait d'être présent à Guichen les prochaines années »*. D'autant plus que le salon affirme son image professionnelle d'année en année (85 exposants). Mené de concert avec la foire grand public « Ille et Bio », près de 14 000 personnes ont parcouru les deux événements, dont des centres de formations, lycées, écoles, venus assister notamment aux conférences pro. Pour les « politiques » locaux et régionaux, « La terre est notre métier » s'est imposé en onze ans d'existence comme un rendez-vous incontournable, raisonnant au plan national. *« Nous souhaitons que ce salon soit le plus ouvert possible aux conventionnels, nous avons du matériel de désherbage mécanique qui peut les intéresser »*, a souligné Jean-Paul Gabillard, producteur maraîcher bio et président de la Frab.

Frédéric Ripoche

**Fnab : Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique*

L'agronomie en questions

« Techniquement, les entreprises sont sur l'assimilation des outils, pour les bineuses c'est pratiquement acquis ; la houe rotative est encore peu présente, mais intéressante, car on peut investir dans des grandes largeurs », constate Jean-Marc Leroux. Un point pourrait cependant être amélioré. *« Nous avons de bons conducteurs, mais pas encore la connaissance agronomique suffisante, pourtant certains agriculteurs conventionnels attendent des conseils dans ce sens pour réduire les doses de traitements, ajoute-t-il. Créer cette connaissance et la rentabiliser dans les entreprises pourrait être une réflexion à mener ».*

Matériels de l'entreprise Hamon (Morbihan) exposés durant le salon.

une nouvelle dynamique

100 ans déjà !
dangreville
80 290 CAULIERES
T. 03 22 38 01 77
contact@dangreville.fr
www.dangreville.fr
ET 05/12

Les épandeurs à lisier

Comme tout matériel d'épandage, les tonnes à lisier doivent répondre à un grand nombre d'objectifs précis. Les plus importants sont : le respect de la dose épandue, l'obtention d'une bonne répartition transversale, la maîtrise de la répartition longitudinale, le respect de la législation routière, de celle du travail et de l'environnement, la préservation des sols, le tout en optimisant les coûts d'utilisation.

Pour les constructeurs, la tâche n'est pas simple. Ils tentent donc tous de rivaliser d'ingéniosité pour proposer des innovations qui répondent chacune à un ou plusieurs de ces objectifs.

Avant tout, respecter la dose par hectare

Pour effectuer un travail de qualité il convient avant tout de pouvoir garantir la dose par hectare. Celle-ci dépend de trois paramètres : la vitesse d'avancement, la largeur d'épandage et le débit. La vitesse d'avancement est liée aux caractéristiques du tracteur. Les modèles récents maîtrisant beaucoup mieux leur vitesse avec l'aide des radars ou du GPS. Ce paramètre est donc actuellement beaucoup plus simple à contrôler avec précision.

La largeur de travail est bien souvent très mal définie avec les épandeurs à buse simple mais le développement des rampes permet d'obtenir une plus grande rigueur. Les rampes sont toujours plus larges, comme chez Joskin ou Samson, qui proposent des équipements allant jusqu'à 30 m avec un système de suspension et de repliage offrant un maximum de sécurité.

Enfin, s'il est relativement simple de contrôler le débit d'une buse de pulvérisateur, il est beaucoup plus délicat d'effectuer la même mesure sur une buse d'épandeur de lisier. Le résultat est bien souvent approximatif et peut entraîner de grosses erreurs de dosage. Les constructeurs proposent donc des débitmètres à induction qui facilitent le travail de l'utilisateur. Sur les appareils à pompe, la régulation peut se faire par le biais d'une vanne by-pass motorisée qui module le débit en fonction de la vitesse. Sur les appareils munis d'une pompe à vide, la régulation se fait par retour en cuve.

La bonne dose bien répartie

La répartition transversale est le second objectif prioritaire. Elle dépend de la conception de l'appareil mais aussi de la nature et surtout de la viscosité du produit épandu. Il n'y a qu'une solution automatique pour effectuer un contrôle précis. Il convient de placer des bacs à distance régulière sur la largeur de travail et de faire fonctionner l'appareil. Il est difficile d'imaginer la réalisation fréquente d'un tel contrôle.

Comme pour tous les matériels agricoles l'électronique permet de mieux maîtriser l'épandage comme ici avec le nouvel écran tactile de Pichon.

Les bras de pompage sont de plus en plus performants mais ils nécessitent de gérer jusqu'à une vingtaine de fonctions hydrauliques.

La station agronomique des Cormiers (35) est le seul organisme indépendant en France capable d'effectuer rapidement ces mesures. Il peut donc être intéressant de voir si l'appareil utilisé a été testé. Dans tous les cas la répartition transversale dépend également en grande partie du comportement du produit épandu. Il est donc essentiel de veiller à ce qu'il soit le plus fluide et le plus homogène possible.

En ce qui concerne la répartition longitudinale, la mise au point des débitmètres permet d'envisager chez la plupart des constructeurs des équipements à débit proportionnel à l'avancement (DPA). Paradoxalement, si l'on peut mesurer et maintenir avec précision un débit constant, le développement des boîtes de vitesses à variation continue permettrait

Pour réduire la pression au sol, les constructeurs proposent des essieux triples.

de se passer de ces systèmes DPA, le tracteur étant capable de maintenir une vitesse constante.

Respecter la législation

Le respect de la législation du code de la route est beaucoup plus aléatoire. Les constructeurs sont tenus de faire homologuer leurs matériels. Ils sont également très sollicités par des utilisateurs recherchant des équipements toujours plus gros. Le remplissage par pompe plutôt que par dépression permet d'alléger les cuves et d'utiliser des matériaux de synthèse. On augmente ainsi la capacité. La charge maximale est parfaitement définie par le code de la route mais le volume de la cuve n'est pas un critère contrôlé. On voit donc sortir des chaînes de production des équipements homologués au tonnage maximum disposant de cuves d'un volume tel qu'il est évident que l'ensemble sera en surcharge s'il est complètement rempli. Sur route, ces équipements sont alors hors la loi et peuvent devenir extrêmement dangereux, surtout s'ils sont utilisés par des conducteurs novices. Le danger est encore plus grand si l'ensemble est homologué pour une vitesse de 25 km/h et qu'il est utilisé à vitesse supérieure. Les lois physiques faisant qu'en doublant la vitesse on multiplie l'énergie emmagasinée par quatre, le freinage d'urgence devient alors impossible. La possession du permis poids lourd pour le chauffeur permet de mieux prendre conscience de ces phénomènes mais ne change rien au niveau des responsabilités. Outre les risques de verbalisation lors des contrôles routiers, en cas d'accident, les conséquences peuvent être très importantes. La responsabilité incombe autant au conducteur, qui est responsable de son chargement, qu'au donneur d'ordre, le constructeur ne pouvant être mis en cause.

En ce qui concerne le respect de l'environnement, les règles sont maintenant relativement claires, des études sont en cours en ce qui concerne l'évolution des effluents en fonction de la taille des gouttes produites. Les constructeurs se penchent surtout sur la traçabilité des épandages. On voit se développer des équipements proches de ceux utilisés sur les gros matériels. Grâce au GPS et aux technologies de pointe comme le Bus CAN il devient possible de gérer facilement les différentes fonctions de l'épandeur mais aussi d'enregistrer les paramètres de chaque chantier. Dans un souci de simplification et d'optimisation du matériel, Pichon a développé un boîtier de commande tactile « Tact-Master » pour ses tonnes à lisier. Ce nouveau système de commande permet d'automatiser l'ensemble des cycles de l'aspiration à l'épandage. La navigation se fait par écran tactile ou par joystick, pour une manipulation plus aisée et un encombrement réduit du poste de conduite. L'écran 7 pouces, format 16/9e, permet aussi de suivre visuellement les différentes étapes du cycle en cours.

Étant donné les volumes transportés, les tonnes à lisier font partie des engins agricoles qui ont tendance à dégrader les sols. La réponse des constructeurs est alors de proposer des essieux triples. De gros efforts sont également réalisés sur les suspensions qui atteignent des débattements importants de l'ordre de 250 mm. Les triples essieux peuvent être équipés d'un essieu directeur à l'avant et d'un second à l'arrière. De larges gammes de pneumatiques offertes et la possibilité d'adapter des systèmes de report de charges complètent la panoplie des solutions proposées. Aucun constructeur n'a cependant réussi, jusqu'à présent, à résoudre complètement la difficulté de concilier faible pression au sol et bon comportement routier. Il est de ce fait raisonnable de penser que seuls les épandages sans tonne dans la parcelle pourront réellement résoudre ce problème.

Réduire les temps morts

La prise en compte de l'ensemble de ces objectifs génère des machines toujours plus complexes et plus coûteuses. Pour optimiser leur rentabilité, les constructeurs proposent de nombreuses adaptations qui permettent de réduire les temps morts liés aux manœuvres. La multiplication des fonctions justifie l'utilisation de commandes électrohydrauliques capables de maîtriser plus d'une vingtaine de fonctions à partir d'un seul distributeur hydraulique du tracteur. La gestion se fait par un boîtier électronique CAN (Controller Area Network) en cabine.

Le remplissage fait également l'objet d'un soin particulier. Les bras de pompage se multiplient et peuvent s'adapter à toutes les situations. Chez Samson certains épandeurs sont équipés en standard d'un compresseur à anneau liquide, ce qui permet un remplissage avec la traditionnelle turbine accélératrice, le pompage à vide ou la combinaison des deux. Il est alors possible de pomper des produits très différents dans un grand nombre de situations de stockage.

La prise en compte de l'ensemble de ces objectifs fait des épandeurs à lisier des machines particulièrement efficaces mais très coûteuses. Ils seront donc de plus en plus difficiles à amortir sur une seule exploitation, ce qui favorisera sans doute le recours à l'entreprise.

Gérard Vromandt

Trancheuses portées, un usage par petites tranches

Les trancheuses portées ne redoutent a priori aucun terrain. En matière d'enfouissement de réseaux, les contraintes sont davantage administratives. La sous-traitance au service d'entreprises du BTP peut faire office de sauf-conduit.

4 millions de kilomètres : telle est, en France, la longueur développée des réseaux aériens et souterrains transportant l'eau, l'électricité, le gaz, les télécommunications, les hydrocarbures etc. Si les besoins des particuliers, collectivités et entreprises sont globalement servis, les réseaux n'en demeurent pas moins en perpétuelle extension, à commencer par les réseaux enterrés. Pour des raisons de sécurité et d'esthétique, ces derniers sont privilégiés par rapport aux réseaux souterrains, ce qui conduit à l'enfouissement d'une proportion toujours plus importante de câbles. Le développement de la fibre optique, inscrit dans la loi de 2009 visant à supprimer la fracture numérique à l'horizon 2025, conduira immanquablement à percer de nouvelles tranchées pour assurer l'implantation et la couverture du territoire en réseaux de raccordement, réseaux de collecte et réseaux de desserte. Le développement de champs d'éoliennes et de panneaux photovoltaïques offre d'autres raisons de creuser. On n'oublie pas les chantiers de rénovation et de réparation des réseaux existants. Bref, on n'a pas fini de trancher.

Les trancheuses n'ont pas le monopole du tranchage mais ce sont les machines qui sont créditées de la meilleure productivité de chantier et par voie de conséquence des moins coûteuses au mètre. Leurs limites ne se situent pas tant du côté de la profondeur et de la largeur de tranchée, que de la nature du sol, qui impose le recours au brise-roche en présence de roches dures. Les trancheuses automotrices comme les machines portées sont, de ce point de vue, logées à la même enseigne. La puissance embarquée ne fait rien à l'affaire. Peut-être les automotrices assurent-elles plus de stabilité au travail de part l'emprise au sol du porteur automoteur, une répartition des masses plus favorable et la présence éventuelle de chenilles, chenilles que l'on peut néanmoins trouver sur des tracteurs agricoles.

Chaîne ou disque

Les machines automotrices et les machines portées opèrent une segmentation à plusieurs égards. Elles placent dans deux catégories distinctes à la fois les constructeurs, les acheteurs et la typologie des chantiers. Si l'on peut comprendre que les constructeurs de machines portées n'aient pas la maîtrise de fabrication des porteurs, il est plus difficile de comprendre pourquoi les fabricants d'automotrices semblent renoncer à se diversifier dans l'offre de machines portées. La société Unac a ainsi abandonné cette idée depuis de nombreuses années, en se concentrant sur des machines à pneus et à chenilles. Rivard a présenté à Intermat 2012 une déclinaison portée de sa TR 83, mais systématiquement associée au porteur à roues Chaptrack de son partenaire Eliatis. Une façon sans doute d'éviter toute prise de

© ITS

ITS propose à la fois des trancheuses portées à disque et à chaîne.

© Unac

L'investissement dans une automotrice implique la réalisation continue et intensive de chantiers dédiés.

Alain Martineaud, entrepreneur à Saint-Denis du Pin (17)
« L'irrigation, un marché qui se tarit »

« L'investissement dans notre trancheuse à disque remonte à 1992. À cette époque, nous souhaitions diversifier nos activités agricoles classiques pour faire face à la réforme de la Pac. Depuis l'origine, notre activité est presque exclusivement consacrée à l'enfouissement de tuyaux d'irrigation. Depuis trois ans, cette activité est en forte régression en Charente-Maritime. Le sud de la Vendée et la Vienne offrent encore des opportunités. Même s'il nous arrive parfois d'intervenir en sous-traitance, nous n'avons jamais souhaité nous positionner sur des chantiers de travaux publics. C'est un univers différent, relativement contraignant du point de vue administratif, doublé de contraintes particulières en terme de plages d'intervention. Le tout suppose une activité à plein-temps pour compenser les surcharges financières et rentabiliser les chantiers. Notre trancheuse a toujours été attelée à un tracteur à transmission continue, indispensable pour travailler à très faible vitesse. Nous avons adapté un pont de camion entre le tracteur et la trancheuse pour bénéficier d'un effet démultiplicateur entre la prise de force et le disque. Le disque, que nous avons changé en 2008, permet de creuser des tranchées de 90 cm de profondeur. La conduite de cette machine exige de la vigilance et de la dextérité de la part du chauffeur. La qualité de travail est alors remarquable et remarquée. C'est ce qui nous a permis par exemple de réaliser l'enfouissement de 4 km de câbles électriques pour le raccordement d'éoliennes. »

risque au niveau de l'association porteur-machine. Cette dichotomie au niveau des constructeurs se retrouve au niveau des utilisateurs. Les acheteurs de machines portées ne sont pas ceux des machines automotrices et réciproquement. Et chacun d'éviter de marcher sur les plates-bandes des autres. « *Chez ITS, nous proposons depuis 25 ans des machines à disque et des machines à chaîne,* souligne Udai Krishnan, gérant de l'entreprise. *Nos gammes de machines servent très majoritairement les entrepreneurs de travaux agricoles. Je suis toujours surpris de recevoir des appels de certains d'entre eux, qui se demandent si la machine à chaîne qu'ils nous ont achetée est capable de trancher le bitume, comme si ce type de chantier était une chasse réservée aux entreprises de BTP* ». La réponse à la question est bien évidemment positive. À chaîne ou à disque, c'est encore et toujours la dureté de la roche qui dicte sa loi. Comparées aux trancheuses à disque, les machines à chaîne ont la capacité d'effectuer des tranchées à la fois plus profondes et plus larges. Les deux types de machines permettent de valoriser un tracteur agricole conventionnel, pour peu que sa transmission accepte des vitesses d'avancement rampantes, pour ne pas dire très rampantes.

Nouvelle réglementation depuis le 1er juillet 2012

Ainsi, rien n'empêche une trancheuse d'être attelée à demeure sur un tracteur et d'opérer tout au

Georges Girard, entrepreneur à Ménerbes (84)
« Une suite logique au tractopelle et à la minipelle »

« Nous avons acheté notre trancheuse à disque en 2008, sans avoir d'idée très précise de l'activité qu'elle générerait. Nous avions le tracteur adéquat, en termes de puissance et de transmission et il nous semblait que cette machine compléterait ou se substituerait à certains chantiers que nous réalisions au tractopelle ou à la minipelle. Actuellement, nous réalisons environ 30 à 40 journées de travail par an, ce qui satisfait nos exigences de rentabilité. Nous intervenons principalement chez des particuliers et accessoirement en sous-traitance pour des entreprises de BTP. L'an passé, nous avons reconditionné à la trancheuse une parcelle de 1,5 ha de vigne dont la croissance était bloquée par la présence de tuf. Notre machine est en général attelée sur le 310 ch mais le 180 ch, moins encombrant, est capable de l'entraîner, pour peu que la roche soit relativement tendre. La vitesse de progression varie entre 25 m/h et 100 m/h selon le type de sol. L'usure des dents n'est pas à négliger. Question conduite, il faut viser juste car il est impossible de reprendre le travail. La profondeur de travail de notre trancheuse s'arrête à 80-83 cm. Il nous manque parfois 10 cm pour répondre à des demandes d'enfouissement de réseaux électriques. »

Georges Girard

Le constructeur italien Agri World propose une large gamme de tranCheuses à disque opérant jusqu'à 110 cm de profondeur.

long de l'année. C'est rarement le cas dans la réalité car les entreprises de travaux sont plutôt positionnées sur un usage occasionnel de leur machine. Les interventions sur la voirie en particulier, qui génèrent une charge administrative particulièrement contraignante, sont volontiers délaissées au profit des entreprises des BTP, lesquelles peuvent en retour déléguer une partie de leur chantier en sous-traitance. Cette réglementation concernant la DT (déclaration de projet de travaux) et la DICT (Déclaration d'intention de commencement de travaux) a changé depuis le 1er juillet 2012, avec notamment la mise en place d'un guichet unique. Une procédure longue et complexe. Avant tout travaux sur la voirie, le maître d'ouvrage doit consulter le guichet unique directement ou par l'intermédiaire d'un prestataire d'aide à la déclaration. Il obtient la liste des exploitants des réseaux présents dans le périmètre de son projet, à qui il devra adresser ses déclarations de projets de travaux (DT). L'exploitant lui répond au moyen d'un récépissé, auquel sont joints les plans de réseaux indiquant leur classe de précision : A, B ou C ; Les plans de classe B et C nécessitent des investigations complémentaires pour mieux localiser les réseaux. Elles sont sous la responsabilité du maître d'ouvrage avant le commencement des travaux. Le maître d'ouvrage rédige alors le dossier de consultation des entreprises (DCE). Les DT, les récépissés et les résultats des investigations complémentaires doivent faire partie intégrante de son dossier. Lorsque qu'une entreprise est retenue et que le marché de travaux est signé, l'entreprise de travaux doit consulter à son tour le guichet unique, soit directement soit par un prestataire. Puis elle adresse ses DICT aux exploitants de réseaux situés dans la zone d'emprise du chantier. L'exploitant a alors 9 jours pour retourner le récépissé. Passé ce délai, l'entreprise lui adresse une lettre de rappel qui lui laisse deux jours supplémentaires. Les travaux ne peuvent pas commencer sans réception des récépissés des exploitants de réseaux sensibles, comme l'électricité, le gaz, les hydrocarbures. Enfin le maître d'ouvrage effectue le marquage et le piquetage en fonction des plans fournis. La nouvelle réglementation vise à responsabiliser davantage les maîtres d'ouvrage.

Raphaël Lecocq

© Rabaud

La société Rabaud n'a pas de trancheuse au catalogue mais peut répondre à des demandes particulières.

PICHON
PICHON S.A. • ZI DE LAVALLOT • BP21 • 29490 GUIPAVAS - FRANCE
Tél. : 02 98 344 100 • Fax : 02 98 344 120 • info@pichonindustries.com
PICHONINDUSTRIES.fr

TONNES GALVANISÉES
CAPACITÉS : 2600 À 30000 L

EPANDEURS GALVANISÉS
CAPACITÉS : DE 12 À 24 M²

HYDROCUREURS PICHON
NETTOYAGE ET ENTRETIEN DES RÉSEAUX

VOTRE SPECIALISTE DES SOLUTIONS D'ÉPANDAGE ET DE MANUTENTION

Gros plan : les chargeurs télescopiques articulés

Dieci

Le constructeur italien présente une nouvelle gamme de chargeuses articulées sur pneus à bras télescopique : « Agri Pivot ». Les trois premiers modèles T40, T50 et T60 ont été présentés à l'Eima 2012. Grâce à leur encombrement réduit, leurs quatre roues motrices et leur châssis articulé, le rayon de braquage est considérablement réduit. L'avantage supplémentaire du châssis articulé est que le matériel est toujours perpendiculaire à l'axe de poussée, en garantissant les performances maximales même avec un châssis complètement articulé. Dotées d'un moteur diesel Yanmar ou Kubota, les chargeuses Agri Pivot possèdent exclusivement des composants de haute qualité comme la transmission hydrostatique Bosch Rexroth, les essieux Dana, ou un système de freinage assisté. Une pédale « Inching » permet le contrôle total de la vitesse d'avancement, même quand le moteur tourne au régime maximum ou qu'un équipement demande la puissance hydraulique maximale. Le moteur est installé dans le sens longitudinal aussi bien pour permettre une meilleure accessibilité durant la maintenance que pour obtenir une excellente visibilité. Le système hydraulique est alimenté par une pompe à haut débit en mesure de gérer le grand nombre d'équipements applicables. Le réservoir de gazole à grande contenance permet d'utiliser la machine en continu jusqu'à 12 heures de suite.

Modèles présentés à l'Eima 2013	T40	T50	T60
Capacité de charge	4 850 kg	5 470 kg	6 020 kg
Hauteur de levage maximale (fourche)	4,00 m	4,46 m	4,72 m
Puissance Moteur	Kubota	Yanmar	Yanmar
	50 ch	68 ch	75 ch

La cabine, homologuée ROPS/FOPS est dotée de tous les dispositifs de sécurité, complètement fermée, insonorisée et dotée d'une double portière avec ouverture possible à 180°. Ses larges surfaces vitrées garantissent une visibilité maximale. Trois autres modèles, de puissance supérieure (115, 140 et 170 ch), seront présentés lors du Sima 2013.

JCB

La gamme très appréciée des télescopiques articulés JCB franchit une nouvelle étape avec le lancement du TM320 et du TM320S. Ces deux machines, équipées des moteurs diesel JCB Ecomax conformes aux normes Etape IIIB / Tier 4 intérim disposent de chaînes cinématiques retravaillées qui renforcent leur productivité et leur efficacité. JCB a mis au point un processus de combustion novateur qui utilise un turbocompresseur à géométrie variable, un système d'injection à rampe commune haute pression et la recirculation des gaz de refroidissement refroidis (EGR) pour réduire les émissions polluantes au sein même du moteur. Par conséquent, ces moteurs ne nécessitent aucun filtre à particules ou additif de post-traitement en sortie d'échappement. Succédant au TM310, ces modèles TM320 bénéficient d'une cabine plus moderne dotée d'un nouveau tableau de bord, et affichent des niveaux sonores réduits. Le modèle TM320S développe une puissance et un rendement du circuit hydraulique accrus pour accélérer les cycles et augmenter la productivité, tandis que l'essieu avant repositionné augmente de 100 kg la capacité de levage des deux modèles. Les modes de transmission sont simplifiés avec un passage des vitesses désormais intégré au joystick droit. Le convertisseur de couple est désormais verrouillable sur les rapports 4, 5 et 6 sur tous les modèles pour une plus grande efficacité, ce verrouillage s'effectuant même sur les rapports 2 à 6 pour le modèle TM320S. Ce dernier affiche aussi un débit hydraulique en progression de 14 %.

Schäffer Lader

Le constructeur allemand renforce tout d'abord sa gamme de chargeuses articulées à bras télescopique de petits gabarits. Le 3550T a une capacité de 1 400 kg en charge utile et bénéficie d'une hauteur de

levage de 3,85 m. Son poids de service atteint 3,7 tonnes. Il est disponible en toit ou en version cabine. Schäffer renouvelle également sa chargeuse de 130 ch avec la 9530T, qui succède à la 9330T. La motorisation reste la même avec un Deutz 4 cylindres Tier 3A. Le poids de service est augmenté d'une tonne et son bras télescopique atteint les 5,30 m. La section du bras est rectangulaire afin d'accepter plus de charge. L'articulation centrale ne nécessite aucun entretien et les ponts sont signés Dana. Schäffer présente enfin et surtout, en nouveauté mondiale, la première chargeuse articulée télescopique 9380T avec une hauteur de levage de 6,90 m. Cette machine, spécialement conçue pour les installations de biogaz, de recyclage et d'élimination des déchets, combine la visibilité et la puissance d'une chargeuse conventionnelle avec la portée et la hauteur d'une chargeuse télescopique traditionnelle. La marque Schäffer Lader est distribuée en France par le réseau de revendeurs mis en place par l'importateur exclusif : Ernest Roth France.

Weidemann

Avec des capacités de 1,5 à 7,2 tonnes, Weidemann propose la plus large gamme de chargeuses et de valets de ferme. La nouvelle Weidemann 4270 CX100T offre en particulier les capacités de levage d'une grosse chargeuse avec la maniabilité d'un valet de ferme. Son moteur Perkins de 4,4 litres développe 101 ch. Elle dispose d'un circuit hydraulique à détection de charge affichant un débit maximal de 150 l/min. La hauteur et le poids de chargement importants constituent un défi de taille pour beaucoup de machines, ce que cette nouvelle 4270 CX100T relève et maîtrise sans difficulté. Elle affiche ainsi une capacité maximale de kg, une hauteur de levage maximale de 5 mètres, et un rayon de braquage maximal de 4,50 m. Le poste de conduite ergonomique procure une visibilité exceptionnelle grâce à une cinématique de bras étudiée pour être le moins gênant possible. Il dispose en outre d'un joystick à commande proportionnelle. Deux vérins de direction assurent une grande précision même quand les conditions de travail deviennent difficiles. Grâce à son articulation centrale oscillante qui a fait ses preuves depuis de longues années sur l'ensemble de la gamme Weidemann, la chargeuse affiche une grande stabilité. Weidemann propose un verrouillage hydraulique de série, avec un large choix de tabliers en option. Grâce à une cabine basculante offrant une accessibilité, en quelques secondes, à tous les organes hydrauliques de la machine, elle présente un coût d'entretien réduit. Toutes ces caractéristiques font de la Weidemann 4270 CX100T un investissement raisonné et durable dans le temps. Depuis plus de 40 ans, fiabilité, robustesse et longévité sont les priorités de Weidemann. C'est également en 2012 que Weidemann fête les 40 ans de l'invention du tout premier valet de ferme (Hoftrac).

Pichon

Fabricant de chargeuses compactes articulées, Pichon dévoilera lors du prochain Sima une version à bras télescopique de 60 ch, qui sera ensuite suivie d'un modèle supérieur développant 80 ch.

Claas : « puissance dynamique » pour les Jaguar 900

Claas lance cet automne sa nouvelle génération d'ensileuses de la gamme 900. Le constructeur met en avant un dispositif d'assistance au remplissage des bennes et fait la promotion des équipements de grande largeur pour optimiser le débit des machines.

[Moncontour, 22] Commercialisée officiellement en 2013, la gamme d'ensileuses Jaguar 900 Dynamic Power de Claas répond aux dernières normes d'émissions. Le respect de cette exigence s'accompagne d'évolutions pour la gamme dévoilée partiellement en 2008 : adoption de motorisations Tier4i, d'une cartographie moteur évolutive, ou encore d'un dispositif d'assistance au remplissage plus poussé. Fin octobre, Claas a convié ses clients dans les Côtes-d'Armor pour présenter cette nouvelle Jaguar Dynamic Power.

Sous l'appellation Dynamic Power, Claas désigne une gestion de la puissance en 10 niveaux.

Un capot supérieur ouvrant améliorera le refroidissement du compartiment moteur sur les modèles 970 et 980.

Du nouveau côté moteur

L'appellation Dynamic Power traduit une nouvelle gestion de la puissance délivrée par l'ensileuse, en vertu d'une cartographie brevetée par le constructeur. Elle travaille ainsi au régime moteur qui présente la meilleure efficacité, à savoir 1 800 tr/min. « *C'est un principe totalement transparent pour le conducteur, qui voit simplement s'afficher sur l'ordinateur Cebis les niveaux de puissance, de 1 à 10. L'ensileuse gère seule, selon la charge optimale* » explique François-Régis Mathieu, chef produit ensileuses.

Pour satisfaire à la norme Tier4 interim, les Jaguar 930 à 960 adoptent un dispositif de traitement SCR. La puissance des trois modèles du cœur de mar-

Modèle	Moteur	Puissance à 1800 tr/min (norme ECE-R 120) en ch
930	Mercedes 12,8 l. 6 cyl. en ligne (OM 460 LA)	456
940	Mercedes 16 l. V8 (OM 502 LA)	510
950		598
960		653
970	Man 16 l. V8 (D 2662)	775
980	Man 24 l. V12 (D 2868)	884

Équipement frontal : favoriser la largeur

Pour optimiser la puissance, Claas préconise également d'adapter des équipements frontaux de grande largeur. En plus d'améliorer la concentration des conducteurs grâce à une vitesse réduite, ils optimisent le débit en conditions difficiles. « La Jaguar 940 de 510 ch emmène 10 rangs, et les emmène bien » explique François-Régis Mathieu. Le constructeur a donc mené un essai, adoptant 8 puis 10 rangs (respectivement Orbis 600 et 750) sur un modèle 950 Dynamic Power dans deux parcelles différentes ; la première présentant des maïs chétifs au contraire de la seconde. L'essai mené par l'ETA Gasnier (53) le 10 septembre dernier a mis en évidence un gain de 15 % en débit de chantier et consommation de carburant, en faveur du plus large. Les résultats apparaissent dans le tableau suivant.

	Parcelle n° 1, petit maïs			Parcelle n° 2, maïs « fort »		
Équipement frontal	**Orbis 600**	**Orbis 750**	**écart**	**Orbis 600**	**Orbis 750**	**écart**
Surface (ha)	1,15	1,18		2,1	1,7	
Débit (ha/h)	5,41	6,1	+ 0,69	4,5	5,4	+ 0,9
Consommation (l/ha)	18,21	15,69	- 2,52	22,9	19,38	- 3,52

ché a simultanément été revue à la hausse. Les deux modèles supérieurs ne sont pas soumis à la même législation en raison de leur puissance élevée ; leurs moteurs Man de 775 et 884 ch resteront donc soumis à la norme Tier2, qui ne nécessite pas l'adoption d'organes contraignants pour traiter les gaz d'échappement. Celles-ci adopteront cependant un capot supérieur à ouverture automatique pour améliorer le refroidissement du compartiment moteur.

La Jaguar bénéficie d'un entraînement direct pour optimiser la transmission de puissance, via une courroie longitudinale qui adopte désormais d'un dispositif de tension hydraulique. À cela s'ajoutent l'entraînement mécanique des outils frontaux, le rotor à couteaux cuiller, l'accélérateur de flux à écartement variable, ou encore l'ajustement continu de la longueur de coupe doté de deux gammes pour éviter les positions extrêmes pour le groupe hydrostatique.

L'offre d'éclateurs évolue

Un nouvel éclateur « Multi Crop Cracker » apparaît à l'offre. D'un diamètre de

Une caméra 3D fixée sous la goulotte détecte les bordures de la remorque.

En cabine, un écran retransmet les images analysées lors du remplissage par le dispositif Auto Fill.

250 mm, celui-ci équipera préférentiellement les modèles de plus de 600 ch. Cet éclateur MCC de grand diamètre est disponible sur les deux modèles 980 et 970 à motorisation Man, et désormais sur les Jaguar 950 et 960 Dynamic Power. « *C'est une demande du marché nord-américain, marché caractérisé par des gros potentiels de rendement* » note M. Mathieu. Ce nouvel équipement retient deux rouleaux de 125 et 100 dents, pour un différentiel de vitesse de 30 %. Il bénéficie de paliers au dimensionnement supérieur et d'une conception de carter revue.

Les ensileuses d'une puissance inférieure à 600 ch conserveront en revanche le modèle « Intensiv Cracker » de 196 mm : « *Nous ne souhaitons pas monter le gros modèle sur ces machines car la puissance absorbée, liée à la surface de contact supérieure, serait incohérente avec leur débit de chantier* » justifie le responsable produit. Quant à l'offre d'un éclateur à disques, François-Régis Mathieu la conditionne à un aspect jusqu'alors non-étudié : « *Il reste à mon avis un débat important, celui du rendu visuel du produit : bon ou mauvais, il faudra l'acceptation de la clientèle.* »

Le conducteur libéré de la goulotte

Après avoir lancé l'Opti Fill, équipement qui assurait un premier niveau d'automatisation avec la gestion de la casquette, c'est par l'Auto Fill que Claas poursuit la simplification des opérations pour le conducteur. « *Il s'agit réellement d'un remplissage automatisé avec la gestion de la goulotte et de la casquette* » explique le spécialiste. Le dispositif définit automatiquement le point d'impact, la hauteur de chargement, ainsi qu'une distance de sécurité. Auto Fill a recours à une caméra 3D pour cerner trois côtés de la remorque, quand certains concurrents retiennent un dispositif infrarouge. « *Grâce à l'éclairage additionnel, l'équipement est actif même de nuit. La seule situation dans laquelle nous rencontrons les limites est le remplissage de remorques grillagées dont les bordures sont mal identifiées,* explique M. Mathieu, *un cas qui ne se rencontre pas sur nos marchés.* » L'Auto Fill sera également disponible en rééquipement pour les Jaguar 900 de précédente génération.

Offre d'équipements étendue

En parallèle, toute la gamme Jaguar 900 adopte désormais une goulotte « nouvelle génération », qui se caractérise par une construction modulaire en sections adaptées à la largeur de l'équipement frontal. Par ailleurs, la tôle d'usure supérieure est boulonnée pour un changement aisé. Enfin, les Jaguar 900 Dynamic Power reçoivent une offre de sièges étendue et un éclairage de service en 11 points pour faciliter les opérations de maintenance nocturnes. L'équipement de mesure qualitative par spectrométrie proche infrarouge (SPIR) ne sera pas disponible dès cette année ; il reste actuellement diffusé en présérie sur le marché allemand. En revanche, ces nouvelles Jaguar 900 Dynamic Power seront bien livrées dès 2013.

Guillaume Le Gonidec

RECONDITIONNEMENT DE TAMBOURS D'ALIMENTATION
POUR BEC KEMPER (TOUTES SÉRIES)

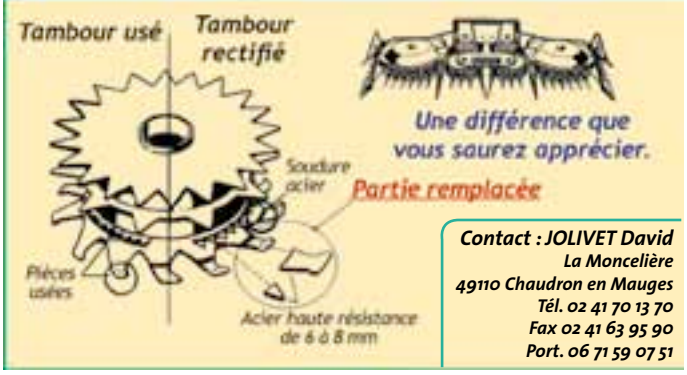

Contact : JOLIVET David
La Moncelière
49110 Chaudron en Mauges
Tél. 02 41 70 13 70
Fax 02 41 63 95 90
Port. 06 71 59 07 51

Ponsse : le cru 2013 est annoncé !

Ponsse a annoncé au début de l'automne les nouveautés qui intégreront sa gamme en 2013. Le constructeur poursuit son évolution vers des machines plus intelligentes avec, notamment, l'introduction de deux nouvelles applications.

Ponsse a retenu le salon FinnMetko 2012 qui s'est déroulé du 30 août au 1er septembre dernier en Finlande pour exposer les produits récemment introduits dans sa gamme. Pour la première fois, le constructeur a introduit des engins de forte capacité dans son pays d'origine : l'abatteuse à huit roues Bear dotée de la nouvelle grue télescopique C6, ou encore le porteur ElephantKing qui affiche une capacité de chargement de 20 tonnes. Mais c'est finalement la prise en compte de nouvelles problématiques, respect du sol ou gestion de parc notamment, qui auront marqué cette présence sur le salon de Jämsä en Finlande.

Toujours plus « intelligentes »

En 2012, la gamme du constructeur a subi de nombreuses évolutions, notamment pour se conformer aux normes d'émissions qui encadrent désormais la motorisation des engins non-routiers. Pour satisfaire à la norme Tier 4 Interim, Ponsse a adopté sur les motorisations Mercedes 6 cylindres, hormis pour le modèle Bear, la technologie de post-traitement SCR. Le constructeur a également amélioré les opérations de maintenance avec une échelle de service amovible.

Les machines sont de plus en plus intelligentes, mais il demeure un homme derrière chacune ; la nécessité de proposer des interfaces « conviviales » pour le conducteur ou le chef d'entreprise ne se démentira probablement pas avant longtemps. Le constructeur a présenté deux nouvelles applications qui pourront s'appuyer sur la dernière version de l'ordinateur Opti 6, lequel sera prochainement intégré dans un écran tactile autorisant une navigation simplifiée et plus rapide. Sa dernière version (4.715) se caractérisera notamment par une automatisation du réglage de la course de coupe et une amélioration des fonctions liées à la maintenance.

Deux nouvelles applications

« Ponsse Fleet Management » est une application web qui sera introduite au début de l'année 2013. Cette solution de télématique permettra à l'entrepreneur d'avoir accès en temps réel aux informations individuelles telles que : position de la machine, consommation de carburant, échéances de maintenance programmées par le concessionnaire, ou encore interventions signalées par le conducteur.

« Economical Driving » est une autre application destinée aux machines forestières qui sera introduite l'année prochaine sur les nouveaux porteurs de la marque. Développée avec un

Dès le début d'année 2013, Ponsse proposera une application web permettant l'accès à distance aux informations individuelles.

Les têtes d'abattage évoluent

Un système de graissage centralisé de la chaîne de scie par graisse est désormais proposé en alternative au système utilisant de l'huile. Sur les têtes H5 et H6, le réservoir d'huile de coupe se trouve par ailleurs intégré au capot arrière, et monté sur charnière. Un repositionnement des vérins dans le châssis de la tête les protège davantage. Enfin, des couteaux moulés apparaissent à l'offre.

La solution du constructeur pour faire face aux zones à faible portance : trois essieux montés sur suspension hydraulique.

souci de clarté et avec l'objectif d'une compréhension aisée pour l'utilisateur, elle met à profit l'ordinateur de la machine qui ajuste en permanence le niveau de charge et la consommation des moteurs pour chaque fonction. Il s'assure en temps réel que le mode de travail retenu par le conducteur et les réglages de la machine sont optimaux.

Polyvalence

Afin d'autoriser la circulation d'engins forestiers sur les zones sensibles au tassement ou peu portantes, le constructeur finlandais a développé le concept 10W qui consiste, comme son nom le suggère, à l'adoption d'un essieu supplémentaire pour obtenir 10 roues en contact avec le sol. Nouveauté : l'adoption du troisième essieux sur la partie arrière se fait désormais grâce à des suspensions hydrauliques qui régulent en permanence la pression exercée sur le sol. Grâce à cette caractéristique, le troisième essieu peut être relevé sur les terrains portants ; la manœuvrabilité n'est alors plus affectée, et les contraintes subies par le châssis restent limitées. Cette solution n'est actuellement disponible que sur le porteur Buffalo.

Guillaume Le Gonidec

ENTREPRENEURS des Territoires MAGAZINE

ABONNEZ-VOUS

MES COORDONNÉES

Société :
Nom : Prénom :
Adresse :
CP : Ville :
Tél. : Fax :
E-mail :

MON ACTIVITÉ

❍ Entrepreneurs de travaux agricoles ❍ Entrepreneurs de travaux forestiers
❍ Entrepreneurs de travaux ruraux ❍ Entrepreneurs de travaux publics
❍ Concessionnaires ❍ Constructeurs de matériel
❍ Centre de formation ❍ Autres : (préciser)

❍ JE SUIS ADHÉRENT

au Mouvement des Entrepreneurs des Territoires

Je m'abonne au tarif « spécial adhérents » pour 1 an (soit 8 numéros), **au prix de 27 €**

Je joins mon règlement par chèque bancaire à l'ordre des Entrepreneurs des Territoires

❍ Je souhaite recevoir une facture acquittée

À retourner à Entrepreneurs des Territoires - 44 rue d'Alésia 75014 Paris - Pour tout renseignement : Tél. 01 53 91 44 98

❍ JE NE SUIS PAS ADHÉRENT

au Mouvement des Entrepreneurs des Territoires
Je m'abonne pour 1 an (soit 8 numéros) **au prix de 49 €**

Je joins mon règlement :
Chèque à l'ordre des Éditions Fitamant
Carte bancaire N°
Date de validité
Cryptogramme (3 derniers chiffres au dos de votre carte)

Date et signature indispensables :

❍ Je souhaite recevoir une facture acquittée

À retourner à Éditions Fitamant CS 62020 - 29018 Quimper Cedex
Pour tout renseignement : Tél. 02 98 98 01 40

EDT69

Conformément à la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès aux informations vous concernant

Valtra

Des tracteurs Biogaz en série limitée

Après de nombreuses années de recherche, le constructeur finlandais lance la production d'une série limitée de tracteurs fonctionnant au biogaz. Le modèle retenu est le N101 de 110 ch, qui fonctionne grâce à la solution « Dual Fuel » avec du gaz naturel, du biogaz et du gazole. En utilisation optimale, une faible quantité de gazole brûle sous la pression, alors que 70 à 80 % de la puissance sont produits par le biogaz. L'utilisation de gaz pourrait impliquer d'importantes économies de carburant, mais le constructeur souligne toutefois que l'homologation n'est pas envisageable tant que « *les réglementations communes sur les émissions n'ont pas encore fait l'objet d'un accord* ». En clair, une législation régissant le « Dual Fuel » serait la bienvenue.

Kässbohrer

Les engins spéciaux PistenBully au Salon des maires

Parce que les engins de damage des pistes de ski sont déjà soumis à des contraintes fortes, Kässbohrer a pu développer une gamme d'engins pour le nettoyage des plages ou les travaux sur zones sensibles. Baptisés Beachtech et proposés depuis une vingtaine d'années, les premiers peuvent adopter des tondeuses à gazon, fraises à neige ou balayeuses grâce à une fixation rapide. Les modèles PistenBully Greentech peuvent quant à eux assurer des missions sur des terrains impraticables ou fragiles : fauchage et débroussaillage, curage d'étangs, ramassage d'algues, terrassement ou travaux de poussée tel la confection des silos d'ensilage dans des installations de biogaz. Kässbohrer a mis en avant ces solutions sur le Salon des maires, du 20 au 22 novembre à Paris.

Mercedes-Benz

Un Unimog à six roues

L'Unimog U5000 est déjà une figure marquante des interventions tout-terrain depuis une dizaine d'années. Mais avec l'inédite version 6x6 issue des ateliers du partenaire Paul, Mercedes-Benz ouvre de nouvelles voies d'utilisation à son engin polyvalent, qui voit ainsi sa charge utile passer à 10 tonnes, pour 17 tonnes de PTAC. Il embarque alors un équipement de plus grande dimension : grues, carrosserie pour le transport de personnes, plateau, ou encore cuve de 7 000 litres. L'Unimog U5000 6x6 est motorisé par un bloc Mercedes-Benz de 4,8 litres développant 218 ch et présentant un couple maximal de 810 Nm.

■ **Agco** a récemment décerné à **Trelleborg** le prix du « **Fournisseur de l'année 2012** ». Ce prix récompense « *l'implication et les énormes efforts de Trelleborg pour supporter les initiatives conjointes avec Agco* » a déclaré Paolo Pompei, président de Trelleborg Wheel Systems.

■ **Caterpillar** vient d'annoncer la **fermeture de son usine d'Owatonna** dans le Minnesota. Le constructeur souhaite ainsi préserver ses marges, alors que l'unité de production d'abatteuses subit une baisse de la consommation de bois liée à la crise de la construction et à l'utilisation décroissante du papier.

■ **Kärcher France** vient de racheter l'entreprise **Socofren**. Cette acquisition va lui apporter des compétences dans le domaine des hautes et très hautes pressions, soit de 100 à 3 000 bars. Socofren propose des solutions pour le nettoyage industriel, l'hydrodémolition de béton ou encore la découpe au jet d'eau.

■ Après l'ouverture d'un bureau à Bangkok (Thaïlande) **Claas** vient de créer à **Pékin** une nouvelle société qui assurera la promotion et la commercialisation de ses produits dans le pays. Le constructeur est déjà présent depuis huit ans en Chine au travers d'une ferme témoin parrainée par des partenaires allemands et chinois, et a récemment inauguré un centre SAV & pièces dans le pays.

■ Dans le prolongement de sa nouvelle identité, **Promodis modernise son site** et le rend marchand : en plus des annonces de matériels, d'offres d'emploi, de la météo locale ou des cours, ce portail référence 25 000 pièces disponibles en magasin, parmi lesquelles 13 000 sont désormais proposées à la vente en ligne. Rendez-vous sur www.promodis.fr

■ **Weidemann**, propriété du groupe Wacker Neuson, **fête cette année les 40 ans** du « Hoftrac », son petit valet de ferme. Depuis la chargeuse à trois roues développée en 1972, Weidemann s'est imposé dans de nombreux secteurs et a produit plus de 65 000 automoteurs de manutention.

■ La gamme de remorques à fond mouvant **Drakkar de Joskin s'enrichit d'un cinquième modèle**. Elle propose désormais quatre longueurs de caisse, de 6,60 à 9,60 m. Les volumes oscillent alors entre 29 et 41 m³ DIN sans ajout de rehausses.

■ **Quivogne** va désormais utiliser des tubes en acier sans soudure, en vertu d'un partenariat avec Vallourec. Quivogne a par ailleurs mis en ligne un **nouveau site internet**. La société a enfin procédé à la **réorganisation de la distribution** des trois gammes, avec notamment un code couleur redéfini.

Berthoud

L'automoteur Raptor FC au catalogue

Initialement destiné à l'export, l'automoteur de pulvérisation Raptor « FC » rejoint désormais le catalogue de Berthoud. Sa particularité réside dans la cabine frontale montée sur un mat et suspendue par boules d'azote, qui limite les phénomènes de tangage et facilite l'accès à bord. La gamme comprend trois modèles motorisés par Deutz, satisfaisant à la norme Tier4 Interim grâce à l'association EGR/FAP, et développant 180 à 244 ch. Le Raptor 3240 FC dispose d'une cuve principale de 3 200 litres et adopte des rampes de 24 à 32 mètres. Il affiche un empattement de 3,90 m et une garde au sol de 1,05 m. Les deux modèles supérieurs (Raptor 4240 FC et 5240 FC) affichent un empattement de 4,45 m et une garde au sol de 1,10 m. Ils retiennent des rampes de 24 à 42 m et disposent de cuves accueillant respectivement 4 200 et 5 200 litres. À l'image du reste de la gamme, les Raptor FC possèdent une transmission hydrostatique avec motoréducteurs et une suspension pneumatique. En option, ils reçoivent un dispositif de voie variable hydraulique, la mise en œuvre électrique DualElec et une gestion automatisée de la hauteur des rampes baptisée BoomControl. Le Raptor FC est également distribué sous les couleurs de Tecnoma.

Horsch

Le Mono TG élargit l'action des déchaumeurs

Élargissant le domaine d'utilisation des déchaumeurs à disques Jocker CT du constructeur allemand, le nouvel outil vise particulièrement les sols lourds ou compactés. Il permet alors d'associer la préparation de surface des disques indépendants du Jocker à la fissuration obtenue par les dents TerraGrip. Sur le Mono TG, celles-ci affichent un espacement de 60 cm, et le dégagement atteint 85 cm. Ces dents sont dotées des socs LD de 40 mm qui évitent le bouleversement des horizons. Disponible en largeurs de 3 et 3,50 m (respectivement 5 et 6 dents) la barre Mono TG s'attelle simplement au déchaumeur grâce à un système 3 points.

Kuhn

Polyvalence avec le DiscoLander XM

Le nouveau pulvériseur en X de Kuhn, modèle autoporteur à repliage vertical (32 à 52 disques de 660 mm) s'avère plus polyvalent que son prédécesseur : selon le constructeur, il assure du déchaumage superficiel au pseudo-labour (jusqu'à 15 cm). Une « chaise à lame de ressort » constitue une liaison souple qui rend les bobines indépendantes, protégeant la machine et notamment ses paliers en conditions difficiles. Cette caractéristique limite de plus la présence de zones non-travaillées en conditions pierreuses. Un attelage sur les bras de relevage optimise le rayon de braquage. La conception du châssis, qui fait appel à des tubes cintrés, permet de loger les organes de réglage à l'intérieur du châssis. La planéité est modifiée par un vérin lié au timon articulé qui dispose, comme une majorité de réglages, d'indicateurs visuels. Les trains avant et arrière bénéficient de réglages

indépendants. Ces DiscoLander XM retiennent les rouleaux légers T-Ring, les nouveaux T-Liner et les modèles lourds HD-Liner de 600 ou 700 mm de diamètre.

E-Click au secours de l'hydraulique

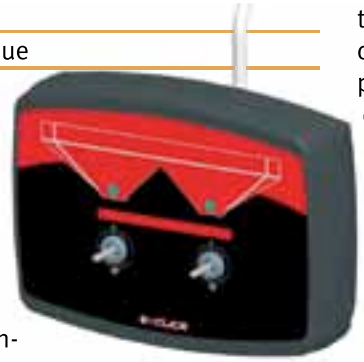

Développé depuis plus de dix ans, le système EMC (pour « Electronic Mass Control ») autorise, grâce à l'entraînement hydraulique, un travail indépendant du régime moteur. Le système mesure et régule en permanence la dose, opérant une gestion indépendante côté par côté pour assurer son exactitude. L'utilisateur peut alors privilégier le rendement ou une approche environnementale en bordure, quel que soit le côté, et dispose de huit largeurs d'épandage pour s'adapter au jalonnage ou à la configuration des bordures. Si toutes ces opérations peuvent s'effectuer automatiquement grâce à la compatibilité avec de nombreux systèmes de guidage, les 2 à 3 distributeurs hydrauliques requis ne sont pas toujours disponibles sur le tracteur. Kuhn a donc développé pour les distributeurs MDS 19.1 et Axis (1 200 à 3 000 litres de capacité) une version E-Click qui permet de piloter les vérins électriques des vannes de dosage grâce à une seule prise électrique. L'ouverture et la fermeture des vannes s'effectuent via les interrupteurs de la console E-Click, aucun répartiteur de débit ni flexible hydraulique ne venant prendre place en cabine.

Un distributeur à rampe

Quelques années après l'arrêt de la distribution des modèles portés Aero, Kuhn introduit un nouveau distributeur traîné à rampes, l'AGT 6036. D'une capacité de 6 300 litres, celui-ci se destine donc aux grandes exploitations et entreprises de travaux agricoles, et permet un épandage quelles que soient les conditions météorologiques de presque tous types d'engrais granulés : urée granulée ou prillée, ammonitrates fins, sulfates d'ammoniaque... La rampe de 36 mètres de l'AGT est alimentée par six doseurs dont le régime est proportionnel à l'avancement. Cette caractéristique lui permet de proposer une coupure de tronçons pilotable par GPS, et compatible avec les systèmes John Deere, Kuhn et CCI. Le transport de l'engrais jusqu'aux 32 diffuseurs est assuré par deux souffleries. Au transport, la rampe inox se replie en trois parties pour rentrer dans le gabarit, et une suspension oléo-pneumatique assure un confort optimal.

Sly France

L'offre s'adapte au marché français

Importateur de Stripcat, Sly France devient constructeur en rachetant les droits inhérents. Repensé pour le marché européen, le strip-till est désormais construit dans l'hexagone. Disponible de 4 à 12 rangs avec 45 à 80 cm d'inter-rang, il peut ainsi disposer d'un châssis mieux adapté aux conditions routières et bénéficie de réglages courants sans outils. Les modifications portent aussi sur l'ajustement de la pression de 0 à 600 kg, ou le réglage des profondeurs et largeurs de travail pour la dent et les disques buteurs. Sly France, qui im-

porte également les localisateurs d'engrais Shield, fabrique désormais des accessoires pour tracteurs à chenilles. Les galets, bouchons de galets et chenilles sont vendus sous le nom Endura, et peuvent équiper les Cat 65 à 95, Challenger MT 700 et 800, John Deere 9000T et Case IH Quadtrack.

Rousseau

Les broyeurs BGL portés

Pour compléter ses broyeurs de grande largeur BGL (4,60 à 8,20) de type semi-porté, Rousseau ajoute trois modèles portés de 2, 2,85 et 4,20 m. Ils adoptent respectivement 1, 2 et 3 rotors à axe vertical avec lames mobiles, des lames en acier traité conçues pour favoriser l'aspiration. Ces machines disposent d'un attelage de catégorie II et s'entraînent au régime de 540 ou 1 000 tr/min. Des roues assurent le maintien de la hauteur de travail selon quatre positions. Les BGL assurent le traitement de végétaux affichant jusqu'à 80 mm de diamètre.

Joskin

Le bâchage facilité

L'actualité du constructeur belge est marquée par un système de bâchage rapide adaptable sur les remorques Trans-Cap et Trans-Space. S'enroulant sur un long tube longitudinal, la bâche repose sur trois arceaux et les casquettes aux extrémités. Alors qu'une manivelle permet son enroulement sans effort, l'utilisateur déroule la bâche en tirant sur la sangle centrale - trois sangles intégrées dans les arceaux assurent le maintien de la bâche - mais est dispensé de l'enrouler lors du déchargement. Ce nouveau système, plus léger que le précédent, garantit également une étanchéité supérieure et une mise en œuvre simplifiée.

Deutz-Fahr

Une gamme fenaison renouvelée

Le constructeur a procédé à un important remaniement de ses gammes. Dans la catégorie des faucheuses portées sans conditionneur, il ajoute les DiscMaster 100 (largeurs de 1,65 à 2,40 m) qui adoptent un nouveau lamier et une sécurité d'effacement. La gamme de faucheuses s'enrichit aussi d'un modèle pendulaire de 3,50 m : cette DiscMaster 336 retient un repliage vertical et reçoit de série un double entraînement 540/1 000 tr/min. Deutz-Fahr propose enfin des faucheuses sans conditionneur de grande largeur, avec les modèles 390 et 395 (9,50 m) qui s'associeront idéalement au nouveau modèle frontal 332F.

Les andaineurs à double rotor et dépose latérale 7132 Evo et Vario sont désormais livrés en standard avec un essieu tandem à l'avant, et un essieu simple avec roue de jauge à l'arrière. Les modèles à andain central (SwatMaster 7642 à 8842) reçoivent quant à eux une commande électrohydraulique, laquelle permet le dépliage/repliage et la commande indépendante des rotors. La largeur de travail variable reste commandée via un distributeur double effet. Enfin, deux remorques autochargeuses à peignes FeedMaster 6500 et 7800 (capacités de 65 m³ et 78 m³ compressés) complètent l'éventail des nouveaux produits.

Dyna-Touraine

Les porte-chars Dyna-Trek

La gamme de porte-engins désormais importée par Dyna-Touraine comprend trois modèles standards de 19 à 32 tonnes de PTAC, soit 15 800 à 27 000 kg de charge utile (longueurs de plancher de 7, 7,60 et 8,80 m) et trois modèles forestiers. Homologués et dotés d'une carte grise, ils reçoivent de série un freinage hydraulique, éventuellement remplacé par une solution mixte pneumatique et hydraulique. En option, l'acquéreur pourra choisir le type de plancher (bois ou métal), la présence d'un essieu suiveur, d'élargisseurs télescopiques, ou encore choisir le type d'attelage et de rampes. Selon leur distributeur, ces porte-engins fabriqués par Chieftain (GB) représentent une solution très compétitive : un modèle standard 2 essieux à plancher métal peut ainsi être proposé pour moins de 15 000 euros. Il faudra débourser 3 000 euros de plus pour un modèle forestier doté d'un accès avant surbaissé.

Lair

30 ans d'aluminium

La société Lair fabrique depuis 60 ans du matériel agricole à Moulines (50). Dès 1982, elle a opté pour l'aluminium dans la fabrication de bétaillères ainsi que de quelques bennes. Principal atout : la légèreté, avec un gain proche de 3 tonnes pour une caisse de 9 m. La caisse aluminium est proposée en longueurs de 5 à 9 m, avec une hauteur qui peut atteindre 2 m. L'aluminium se caractérise aussi par sa résistance à la corrosion. Sur les salons de la rentrée, la société Lair exposait donc des bennes dont les caisses n'étaient pas peintes pour laisser apprécier cette caractéristique. Ces modèles adoptent les mêmes équipements que les modèles acier - châssis, rehausses - ainsi que de nombreuses options, dont l'homologation 40 km/h ou le dispositif de report de charge spécifique au constructeur.

Yanigav

Distribution exclusive de BGU en France

Yanigav a signé un accord de distribution exclusive avec BGU, qui souhaite développer ses ventes sur le marché français. Le constructeur allemand affiche une gamme dénombrant plus de cent produits : scies circulaires, combinés professionnels, broyeurs de branches et déchiqueteuses, fendeuses, treuils, fagoteuses, grappins, remorques forestières... Il s'agit de la gamme la plus longue du marché. « *Avec cette offre élargie, nous comptons placer Yanigav dans les tout premiers spécialistes du marché en France* » explique Philippe Artaud, directeur commercial de Yanigav. Crée il y a quarante ans, la société Yanigav est, elle aussi, spécialisée dans la mécanisation du bois et des piquets.

Jean de Bru

Les Prodisc de 3 à 5 m

Jean de Bru, membre d'Eurotechnics Agri, a récemment introduit sa nouvelle gamme de déchaumeurs à disques indépendants Prodisc. Les disques de 610 ou 650 mm sont montés par paire sur des paliers du type cover-crop, et bénéficient de sécurités à boudins caoutchouc de 50 mm. Le dégagement entre les deux rangées atteint 1,10 m. Le réglage de profondeur s'effectue mécaniquement ou hydrauliquement par l'action sur le rouleau, dont six variantes sont proposées au catalogue. Les Prodisc sont disponibles en versions portées et semi-portées fixes ou repliables, pour des largeurs de 3 à 5 mètres.

Décembre 2012

5-6 : DeLuTa au Messe und Congress Centrum Halle à Münster (Allemagne). Le rendez-vous pro de la fédération des entrepreneurs de travaux allemands. La dernière édition en 2010 avait rassemblé plus de 7 000 visiteurs.
www.deluta.de

Janvier 2013

15-17 : Sival au Parc des expositions à Angers (49), près de 600 exposants et 20 000 visiteurs, le salon des matériels et techniques viticoles, horticoles, arboricoles et légumiers. Les exposants couvrent l'ensemble des problématiques liées aux productions végétales : le machinisme agricole (constructeurs et distributeurs), le travail du sol, les produits phytopharmaceutiques, les engrais, les emballages, les services. Tous les grands enjeux agricoles sont couverts : les laboratoires, les énergies renouvelables, les produits de nutrition d'origine naturelle, les engrais bio, le désherbage mécanique, la gestion et le recyclage des déchets et rejets. Le Sival accueille une offre unique en matériels maraîchers et arboricoles.

Innovation et nouvelles pratiques sont au cœur du Sival 2013, vous pourrez également participer aux conférences et au Forum des débouchés. Votez pour les meilleures innovations en matériels et services sur la plateforme Sival d'or (arboriculture, cidriculture, horticulture ornementale, culture légumière, viticulture-œnologie).

Le Sival entend confirmer sa dimension européenne et internationale. À ce titre, 2013 marque un virage : la volonté de créer un flux et susciter la venue de visiteurs étrangers. Concrètement, une journée internationale est organisée avec un accueil privilégié des délégations, mais aussi des visiteurs étrangers individuels, ainsi que le Végépolys Symposium, conférence internationale le mardi 15 janvier à 16 heures.
www.sival-angers.com

RETROUVEZ-NOUS
Entrepreneurs des Territoires
Hall Novaxia stand 181

Entrepreneurs des Territoires

RECEVEZ CHEZ VOUS LA SEULE REVUE EXCLUSIVEMENT DÉDIÉE AUX ENTREPRENEURS DE SERVICES AGRICOLES, FORESTIERS ET RURAUX

ABONNEMENT page 56

Février 2013

24-28 : Sima au Parc des expositions de Paris Nord Villepinte. Le salon mondial des fournisseurs de l'agriculture et de l'élevage. Pour cette 75ème édition, qui se déroule en même temps que le Salon International de l'Agriculture, le Sima met en valeur une agriculture mondiale, performante et durable. Sont attendus 1 300 exposants (1 550 marques), près de 210 000 visiteurs professionnels (1 sur 4 en provenance de l'étranger). Les Sima Innovation Awards récompenseront les meilleures innovations. Retrouvez-nous sur notre stand au Sima.
www.simaonline.com

RETROUVEZ-NOUS
Entrepreneurs des Territoires
sur notre stand Hall 5a

Mars 2013

20-24 : Salon Bois Énergie au Parc des expositions de Nantes (44). Plus de 350 exposants et sociétés représentés (une centaine d'industries et de collectivités locales, une centaine d'entreprises de combustibles bois et environ 150 sociétés pour le chauffage domestique). Une vingtaine de pays représentés. Sont attendus 13 000 visiteurs (7 000 professionnels / 6 000 grand public). En exposition, plus de 700 équipements de chauffage au bois (chaudières, cheminées, cuisinières etc.), plus de 350 machines de production de combustibles bois. En fonctionnement, vous pourrez voir une quarantaine d'équipements de chauffage au bois, une quarantaine de machines de production de combustibles bois. Journées professionnelles du 20 au 22 mars, journées grand public du 21 au 24 mars.
www.boisenergie.com

Mai 2013

23-25 : Congrès national EDT au Capitole à Châlons-en-Champagne (51). Lieu de rencontre, le Congrès national permet aux entrepreneurs de travaux agricoles, forestiers et ruraux de débattre sur les sujets d'actualité. Chaque année, le Congrès national est organisé dans une région différente par les syndicats départementaux de la région. L'organisation de cet événement offre ainsi aux entrepreneurs de la région, l'occasion mettre en avant les spécificités de leurs activités professionnelles et de leurs entreprises. Le Congrès national est également une occasion de mieux faire connaître le secteur après des partenaires économiques et institutionnels locaux. Le 81ème Congrès national EDT est organisé par l'Union régionale EDT Champagne-Ardenne.

Pour être encore plus proche de moi

AGRICA met à ma disposition un espace client sur le web

Grâce aux services en ligne, je peux entrer en relation avec AGRICA à tout moment.

RETRAITE - PRÉVOYANCE - SANTÉ - ÉPARGNE

Groupe AGRICA

www.groupagrica.com

TOTAL Traction Premier

Performant par tous les temps

NOUVEAU
GAZOLE NON ROUTIER

TOTAL Traction Premier est le gazole non routier supérieur conçu par Total pour vous offrir des performances de premier ordre, été comme hiver. Grâce à une stabilité renforcée et un agent anticorrosion, TOTAL Traction Premier assure la meilleure performance tout au long du stockage et protège les pièces du moteur. Le traceur spécifique signe la qualité Total d'un produit vraiment unique.

traction-premier.total.fr

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

TOTAL

TOTAL Raffinage Marketing - SA au capital de 206 688 030 € - 542 034 921 RCS Nanterre Crédits photos : Getty - Claas - Caterpillar.